



CONJUGUER EXCELLENCE ET ACCESSIBILITÉ



UQAM

UQTR

UQAC

UQAR

UQO

UQAT

INRS

ENAP

ÉTS

TÉLUQ



Québec, le 27 mai 2015

Monsieur François Blais
Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 25 de la Loi sur l'Université
du Québec, je vous transmets notre rapport annuel
pour l'exercice terminé le 30 avril 2014.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Sylvie Beauchamp

Sylvie Beauchamp

La production du rapport annuel de l'Université du Québec,
dans sa forme et son contenu, résulte d'un ensemble de
collaborations académiques, techniques et administratives
à la grandeur de son réseau.

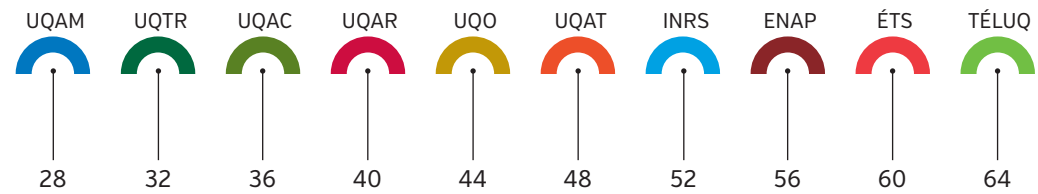
•

Dépôt légal : 2015
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1202-175X

TABLE DES MATIÈRES

Le réseau de l'Université du Québec	4
Doctorats d'honneur 2013-2014	8
Prix d'excellence 2013	14
Cercle d'excellence 2013	15
Code d'éthique et de déontologie	16
Statistiques	
Inscriptions	18
Diplômes	20
Personnel	22
Recherche	24
Données financières	26

RAPPORT DES ÉTABLISSEMENTS



États financiers	68
------------------	----



Denis Chalfour

Sylvie Beauchamp • présidente

Conformément à la mission d'accessibilité qui leur a été confiée par le législateur, les établissements du réseau de l'Université du Québec, qui regroupe l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'École de technologie supérieure (ÉTS) et la Télé-université (TÉLUQ) offrent de la formation universitaire sur l'ensemble du territoire québécois.

Les établissements sont aussi présents sur la scène internationale par leurs activités d'enseignement, de recherche et de rayonnement. De nombreux partenariats, établis par des professeurs-chercheurs, permettent aux établissements de demeurer à l'avant-garde des avancées scientifiques et d'offrir des programmes, des cours et des cheminements qui répondent aux besoins du monde d'aujourd'hui.

Enfin, les établissements du réseau offrent toute une gamme de services à la collectivité, comme une autre façon privilégiée de rendre le savoir universitaire accessible à tous et à toutes, entre autres à des entreprises, des syndicats, des associations de citoyens, des organisations communautaires et publiques et des groupes des nations autochtones.

UNE STRUCTURE UNIQUE EN RÉSEAU QUI PROCURE DES ÉCONOMIES D'ÉCHELLE IMPORTANTES

La vision du réseau de l'Université du Québec se fonde sur des établissements universitaires autonomes, qui placent les étudiants au cœur de leur mission et qui se concertent pour apporter une contribution essentielle :

- À l'avancement scientifique de la société québécoise;
- À sa prospérité économique ainsi qu'à son épanouissement culturel et social;
- Au développement de ses collectivités et de ses régions;
- Et à son rayonnement international.

Dans le respect de l'autonomie et des particularités des établissements, l'action de l'équipe du siège social est guidée par un modèle d'intervention comportant trois engagements :

SOUTENIR la collaboration et la concertation, entre autres à travers les instances, les comités et les groupes de travail réseau;

CONJUGUER les efforts et les moyens, grâce au partage des connaissances, des pratiques et des outils pour la réalisation de projets collectifs;

DÉPLOYER une expertise de pointe pour alimenter la réflexion des dirigeants, des cadres et des professionnels des établissements et pour offrir conseil et services à valeur ajoutée.

Liste des sigles et acronymes utilisés dans le rapport annuel

ACDI	Agence canadienne de développement international
CIRRICQ	Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales du Canada et du Québec
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FRQSC	Fonds de recherche du Québec - Société et culture
FRQNT	Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies
IAPQ	Institut d'administration publique de Québec
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MESRS	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science
MESRST	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie

La structure unique de l'Université du Québec en fait ainsi un modèle moins coûteux pour le contribuable en raison de la complémentarité recherchée dans le partage des responsabilités et des économies d'échelle découlant de la mise en commun de certains actifs, expertises ou activités.

LA PRIMAUTÉ DE L'ACCESSIBILITÉ AU SAVOIR ET À LA CULTURE

Des résultats éloquentes illustrent la pertinence du mandat de l'Université du Québec :

- Quelque 99 412 étudiants étaient inscrits à l'automne 2013 dans les 10 établissements, dont une forte proportion d'adultes en situation de conciliation études-travail-famille et de candidats aux parcours scolaires non conventionnels ou non linéaires. De ces 99 412 étudiants, 20 910 étaient de nouveaux inscrits au premier cycle et 6 417 étaient des étudiants étrangers provenant de 109 pays;
- La présence de près de 60 % d'étudiants dont les parents n'ont pas fréquenté l'université et qui sont désignés comme étant de première génération;
- Des campus universitaires implantés dans 9 des régions administratives du Québec et des centres d'études ou des antennes des établissements dans plus de 60 villes et municipalités du Québec, en réponse aux besoins des milieux, ainsi qu'une offre élargie de cours à distance;
- Plus de 750 programmes de formation aux trois cycles, constituant un riche patrimoine disciplinaire, qui comprennent des stages dans de petites et de grandes organisations des secteurs public et privé situées partout sur le territoire.

Ensemble, les 10 établissements du réseau de l'Université du Québec représentent une force vive de l'accessibilité aux études supérieures. Au 30 avril 2014, 585 422 diplômes avaient été décernés.

L'INNOVATION, LA CRÉATION ET L'EXCELLENCE AU CŒUR DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE DANS DES CRÉNEAUX STRATÉGIQUES POUR LE PROGRÈS DU QUÉBEC

Pionniers de l'interdisciplinarité, les chercheurs des établissements du réseau forment une masse critique en recherche sur des thématiques stratégiques pour le Québec comme :

- La gestion durable des ressources naturelles que sont l'eau, la forêt et le sous-sol québécois;
- Le développement des villes, régions et communautés;
- La recherche création et la pratique des arts et des lettres, notamment à l'ère de la médiatisation par le numérique;
- La santé humaine sous tous ses aspects : santé environnementale, santé mentale, génétique et biologie cellulaire, activité physique, génie biomédical, réadaptation, soins périmédicaux et gestion des services de santé.

Collectivement, les chercheurs des établissements du réseau de l'Université du Québec ont bénéficié de revenus de recherche totalisant 208,6 M\$ en 2013-2014, ce qui les place :

- Au 8^e rang au Canada pour les subventions de recherche du CRSNG, avec 32,1 M\$;
- Au 3^e rang au Canada pour les subventions de recherche du CRSH, avec 8,7 M\$.

UN RÔLE STRUCTURANT POUR L'ESSOR DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE EN MILIEU URBAIN ET EN RÉGION

Au-delà de la formation de la relève, laquelle représente une contribution stratégique pour la société québécoise, les établissements de l'Université du Québec dynamisent la vie économique, sociale et culturelle de tous les milieux où ils sont implantés. Les établissements sont :

- Des bassins de personnels hautement qualifiés capables de concourir, par leur recherche ou leur expertise professionnelle, aux efforts d'organisation et de développement du milieu;
- Des lieux d'animation et de soutien à la vie culturelle et sportive locale;
- Des facteurs d'attraction entraînant de la visibilité et des retombées économiques, par exemple grâce aux colloques, congrès et conférences de toute nature qu'ils organisent;
- Des employeurs majeurs et des acheteurs de biens et de services.

En 2013-2014, les établissements du réseau de l'Université du Québec employaient quelque 6 995 employés réguliers, y compris 2 820 enseignants. Au cours de la même période, les établissements du réseau ont complété 7 projets d'immobilisations (construction ou réfection) dépassant un budget de 1 M\$ représentant des investissements totaux de 54 M\$. Également, 5 autres projets ont été mis en chantier pour une valeur totale estimée à 67 M\$.

En matière de maillage avec les milieux d'affaires, l'Université du Québec a innové en créant et en coordonnant la mise en œuvre de **Savoir Affaires**, une initiative unique au Canada. Chacun des trois événements **Savoir Affaires** tenus dans les régions de la Mauricie [2011], du Centre-

du-Québec [2013] et de Laurentides et Lanaudière [2014] a permis d'allier le savoir d'une cinquantaine d'étudiants de cycles supérieurs des établissements du réseau de l'Université du Québec à l'expérience et à la vision d'autant d'entrepreneurs locaux dans une démarche de diversification et de dynamisation économique régionale. Soutenus par des intervenants socioéconomiques et gouvernementaux, les étudiants ont exploré de nouveaux potentiels régionaux et relevé de nombreuses occasions d'affaires et divers projets structurants, dont certains sont en cours de valorisation. L'initiative Savoir Affaires de l'Université du Québec a reçu, en 2014, le Prix d'excellence de l'Institut d'administration publique du Québec.

LA COLLABORATION COMME INSTRUMENT DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIF

Pour les établissements du réseau de l'Université du Québec, le partage des ressources, des expertises et des connaissances est un élément clé pour rendre accessibles le savoir et la culture à l'ensemble de la population québécoise, et ce, rapidement et à moindre coût. À titre d'exemple :

- Les trois quarts des programmes d'études offerts grâce à la collaboration de plusieurs universités québécoises impliquent au moins un établissement du réseau de l'Université du Québec. La moitié de tous ces programmes offerts en collaboration sont exclusifs au réseau de l'Université du Québec;
- La recherche et la création bénéficient également de la complémentarité et de la synergie qu'offrent les partenariats entre les établissements, et ce, dans plusieurs domaines. De tels partenariats sont à l'origine de l'interdisciplinarité qui caractérise la formation et la recherche dans les établissements de l'Université du Québec;
- Le développement de l'offre de programmes sur le territoire repose sur une collaboration étroite entre les établissements et les intervenants du milieu, dont plus particulièrement les réseaux d'enseignement collégial.

Pour soutenir et déployer cette collaboration, les établissements du réseau de l'Université du Québec se sont dotés de structures formelles de concertation et d'expertise de pointe partagée. Ils participent ainsi au maintien d'un environnement favorable à la réussite étudiante et à l'obtention du diplôme par la définition et la mise en œuvre de stratégies de soutien à l'apprentissage. Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) est, par ailleurs, un outil précieux mis à la disposition des établissements pour assurer le soutien financier de leurs actions collectives.

En 2013-2014, plusieurs projets et initiatives ont fait l'objet d'une attention particulière visant, en plus de la réussite étudiante, le développement et le transfert des connaissances sur les parcours scolaires dans l'enseignement postsecondaire, le soutien pédagogique à l'enseignement et à l'apprentissage, l'accessibilité accrue aux ressources des bibliothèques et le soutien amélioré au développement et à l'évaluation des programmes d'études.

UN IMPORTANT CONTRIBUTEUR À LA RÉFLEXION POUR DES CHOIX PUBLICS ÉCLAIRÉS

L'équipe réseau, de concert avec les établissements, constitue aussi un important contributeur aux réflexions publiques sur les enjeux liés à l'enseignement supérieur. Au cours des dernières années, elle a notamment produit les documents et avis suivants :

PARCE QUE LE QUÉBEC A BESOIN DE TOUS SES TALENTS

Avis de l'Université du Québec pour une stratégie nationale de participation aux études universitaires. 2013.

COMPARAISON DES MODES DE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Analyse produite par l'Université du Québec pour le Chantier sur la politique de financement des universités. 2013.

L'ACCESSIBILITÉ, LE DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET RÉGIONAL : UNE MISSION AU SERVICE DE TOUTES ET DE TOUS, PARTOUT AU QUÉBEC

Mémoire de l'Université du Québec sur la contribution des établissements du réseau à la recherche et au développement du Québec présenté à la quatrième rencontre thématique du Sommet sur l'enseignement supérieur. 2013.

LE FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC : COMMENT S'Y RETROUVER

Contribution de l'Université du Québec à la réflexion entourant les questions relatives au financement des universités à l'occasion de la troisième rencontre thématique du Sommet sur l'enseignement supérieur. 2013.

L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE POUR TOUTES ET TOUS, PARTOUT AU QUÉBEC

Mémoire de l'Université du Québec sur l'accessibilité et la participation aux études supérieures présenté lors de la deuxième rencontre thématique du Sommet sur l'enseignement supérieur. 2012.

LA PARTICIPATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES DANS UN CONTEXTE DE HAUSSE DES DROITS DE SCOLARITÉ

Rapport du Comité sur l'accessibilité financière aux études de l'Université du Québec. 2011.

EN CONCLUSION

Porteuse de changement, bâtie sur des valeurs de collaboration, de solidarité et de croissance collective, l'Université du Québec compte parmi les plus grandes innovations sociales du patrimoine québécois des 50 dernières années. Ce rapport annuel rend compte de la contribution originale des établissements du réseau de l'Université du Québec au développement de la société québécoise pour l'année se terminant le 30 avril 2014.

Direction

Sylvie Beauchamp

Présidente

Isabelle Boucher

Vice-présidente à l'administration

Lyne Sauvageau

Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche

André G. Roy

Secrétaire général

Assemblée des gouverneurs

PRÉSIDENTE

Sylvie Beauchamp*

Présidente, Université du Québec

MEMBRES

Sylvie Béchar

Vice-présidente, Mouvement Desjardins

Jean-François Belleau

Étudiant, École de technologie supérieure

Marc Chabot

Professeur, Université du Québec à Montréal

Daniel Coderre

Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

Annie DesRochers*

Professeure, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Sylvie Dulude*

Directrice, Centre administratif Desjardins, Caisses de la Rive-Sud de Montréal

Martin Gauthier

Recteur, Université du Québec à Chicoutimi

Nadia Ghazzali

Rectrice, Université du Québec à Trois-Rivières

Jean-Pierre Hotte*

Administrateur

Johanne Jean*

Rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Ginette Legault

Directrice générale, Télé-université

Gregory A. Lussier

Étudiant, École de technologie supérieure

Nelson Michaud

Directeur général, École nationale d'administration publique

Jean-Pierre Ouellet

Recteur, Université du Québec à Rimouski

Robert Proulx

Recteur, Université du Québec à Montréal

Nicole Rouillier*

Conseillère en éducation; gestion stratégique et développement international

Adam Skorek

Professeur, Université du Québec à Trois-Rivières

Jean Vaillancourt*

Recteur, Université du Québec en Outaouais

Assemblée des gouverneurs

PERSONNES CONVOQUÉES

Isabelle Boucher

Vice-présidente à l'administration, Université du Québec

Pierre R. Dumouchel

Directeur général, École de technologie supérieure

Lyne Sauvageau

Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

PERSONNE INVITÉE COMME REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Marjolaine Adam

École de technologie supérieure

SECRÉTAIRE

André G. Roy

Secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

A SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Yves Beauchamp

Directeur général, École de technologie supérieure

ONT ÉGALEMENT ASSISTÉ AUX RÉUNIONS EN COURS D'ANNÉE

À titre de personnes convoquées

Raymond Duchesne

Directeur général par intérim, Télé-université

Ginette Legault

Directrice générale, Télé-université

Louis Marquis

Secrétaire général et directeur général par intérim, École de technologie supérieure

À titre de personne invitée comme représentant du personnel de soutien

Roland Côté

Université du Québec à Montréal

Conseil des études

PRÉSIDENTE

Sylvie Beauchamp

Présidente, Université du Québec

MEMBRES

Yves Bégin

Directeur scientifique, Institut national de la recherche scientifique

Jean-François Belleau

Étudiant, École de technologie supérieure

André Blanchard

Professeur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

André Bourret

Directeur de l'enseignement et de la recherche, École nationale d'administration publique

René Côté

Vice-recteur à la vie académique, Université du Québec à Montréal

Conseil des études

Sylvain Delisle

Vice-recteur aux études et à la formation, Université du Québec à Trois-Rivières

François Deschênes

Vice-recteur à la formation et à la recherche, Université du Québec à Rimouski

Mustapha Fahmi

Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, Université du Québec à Chicoutimi

Jean-Luc Fihey

Directeur des études et de la recherche, École de technologie supérieure

Denis Harrison

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec en Outaouais

Johanne Jean

Rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Josiane-Lise Mabopda Foka

Étudiante, Université du Québec à Montréal

Martin Noël

Directeur des affaires académiques, Télé-université

Lyne Sauvageau

Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Carole Turcotte

Professeure, Université du Québec à Montréal

Jean-François Vachon

Étudiant, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Aimé Zayed

Professeur, Université du Québec à Trois-Rivières

SECRÉTAIRE

André G. Roy

Secrétaire général, Université du Québec

ONT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Lucie Guillemette

Vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche par intérim, Université du Québec à Trois-Rivières

Kévin Lavoie

Étudiant, Université du Québec en Outaouais

Denis Martel

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Yves St-Pierre

Professeur, Institut national de la recherche scientifique

Commission de planification

PRÉSIDENTE

Sylvie Beauchamp

Présidente, Université du Québec

MEMBRES

Isabelle Boucher

Vice-présidente à l'administration, Université du Québec

Daniel Coderre

Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

Pierre R. Dumouchel

Directeur général, École de technologie supérieure

Martin Gauthier

Recteur, Université du Québec à Chicoutimi

Nadia Ghazzali

Rectrice, Université du Québec à Trois-Rivières

Johanne Jean

Rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Ginette Legault

Directrice générale, Télé-université

Nelson Michaud

Directeur général, École nationale d'administration publique

Jean-Pierre Ouellet

Recteur, Université du Québec à Rimouski

Robert Proulx

Recteur, Université du Québec à Montréal

Lyne Sauvageau

Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Jean Vaillancourt

Recteur, Université du Québec en Outaouais

SECRÉTAIRE

André G. Roy

Secrétaire général, Université du Québec

ONT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Yves Beauchamp

Directeur général, École de technologie supérieure

Raymond Duchesne

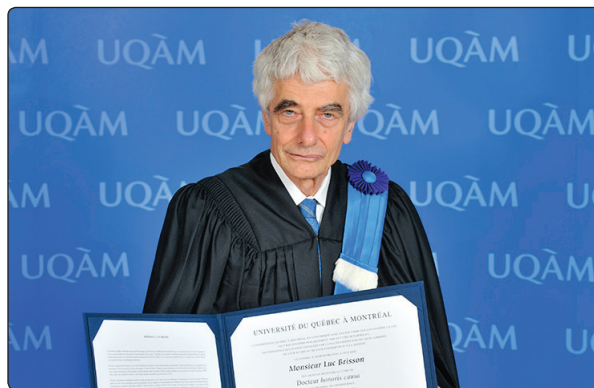
Directeur général par intérim, Télé-université

Louis Marquis

Secrétaire général et directeur général par intérim, École de technologie supérieure

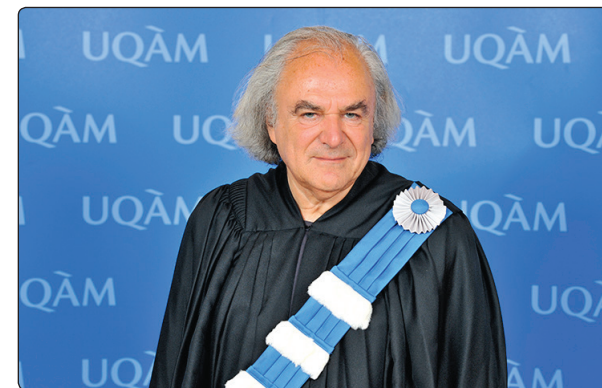
Le titre de docteur *honoris causa* est octroyé à des personnes dont le mérite exceptionnel justifie un témoignage public d'appréciation et d'estime.

LUC BRISSON



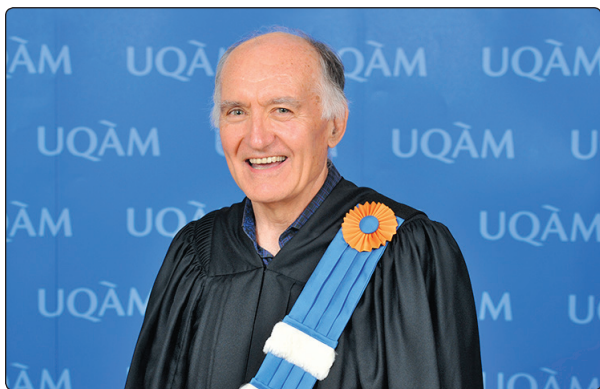
Luc Brisson est considéré comme étant l'un des plus grands spécialistes de Platon au monde. Né à Saint-Esprit, dans la région de Lanaudière, en 1946, il a effectué un baccalauréat et une maîtrise en philosophie à l'Université de Montréal dans les années 1960, puis un doctorat à l'Université Paris-X Nanterre en 1971. Après avoir amorcé sa carrière au Centre national de la recherche scientifique, à Paris, en 1974, en tant qu'attaché de recherche, il y est devenu chargé de recherche en 1981, puis directeur de recherche en 1986. Son travail de traduction des œuvres de Platon – *L'Apologie de Socrate/Criton, Phèdre, Timée/Critias, Le Parménide et Le Banquet* – est marqué par la finesse littéraire, l'originalité critique et une pédagogie exemplaire. Chercheur francophone mondialement reconnu en études platoniciennes, il a publié des ouvrages en plusieurs langues et a été invité à titre de conférencier dans les plus grandes universités européennes et américaines, mais aussi russes, japonaises et coréennes. Il a été nommé membre de la Société royale du Canada en 1998 et membre étranger de la Società dei Lincei, à Rome, en 2007. Luc Brisson a été recommandé par la Faculté des sciences humaines de l'UQAM pour sa contribution exceptionnelle à l'étude de la philosophie grecque et à la valorisation des humanités gréco-romaines, dont il a favorisé l'accès à un large public depuis 40 ans.

ALAIN FLEISCHER



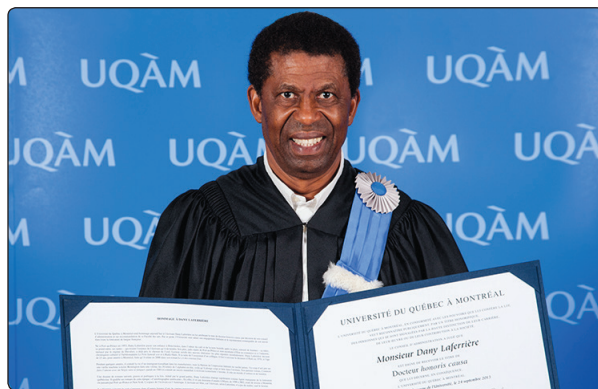
Artiste multidisciplinaire, Alain Fleischer est le fondateur et le directeur de l'une des écoles d'arts médiatiques les plus novatrices de France, le Fresnoy – Studio national des arts contemporains. Né à Paris en 1944, il a étudié les lettres modernes, la linguistique, l'anthropologie et la sémiologie à la Sorbonne et à l'École des hautes études en sciences sociales. Il a enseigné à l'Université de Paris III, à l'Université du Québec à Montréal et dans diverses écoles d'art, de photographie et de cinéma. Lauréat du prix de Rome, il a séjourné à la Villa Médicis de 1985 à 1987. Il a réalisé quelque 350 films, dont plusieurs ont été présentés dans les principaux festivals internationaux : Cannes, Berlin, Rotterdam, Venise, New York et Londres. Il a aussi été deux fois lauréat du Festival international du film sur l'art de Montréal. Photographe reconnu en Europe, en Amérique du Nord et au Japon, concepteur de scénographies pour l'opéra et la danse, il a en outre écrit une cinquantaine de romans, nouvelles, pièces de théâtre et essais. Alain Fleischer a été recommandé par la Faculté des arts pour sa contribution aux domaines de la photographie, du cinéma et de la littérature en tant que créateur, enseignant, auteur, concepteur et directeur du Fresnoy – Studio national des arts contemporains.

BERTRAND GAUTHIER



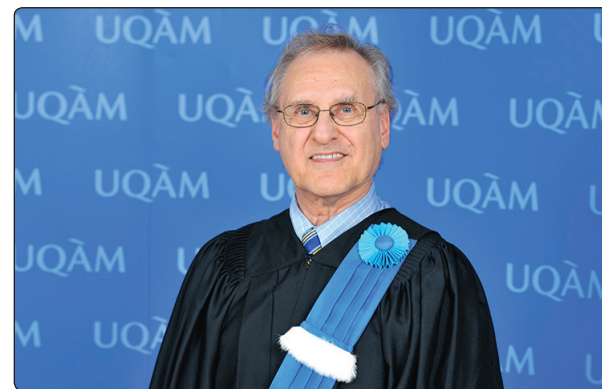
Bertrand Gauthier est un écrivain phare de la littérature jeunesse. Né à Montréal en 1945, il a d'abord été enseignant, conseiller pédagogique et président des productions Le Tamanoir (disques de musique traditionnelle et édition de livres pour enfants) avant de fonder et de diriger les éditions de La courte échelle. Entre 1978 et 2000, il a publié les séries *Zunik*, *Ani Croche* et *Les jumeaux Bulle*, des séries reconnues et aimées des jeunes lecteurs. Les livres de La courte échelle ont été traduits en une vingtaine de langues et se sont vendus à près de dix millions d'exemplaires. Sa carrière a été couronnée de nombreux prix : Prix du Conseil des Arts du livre jeunesse (1982), Prix Québec/Wallonie-Bruxelles (1985), Prix Fleury-Mesplet du Salon du livre de Montréal (1995), Médaille de la Culture française (1996) et Prix Claude-Aubry pour son importante contribution au développement et à l'essor de l'édition canadienne pour la jeunesse (2002). Depuis 2001, il se consacre à temps plein à l'écriture (autant de livres pour enfants que de romans d'épouvante). Ayant joué un rôle déterminant auprès de plusieurs générations d'écrivains, il a su s'entourer d'illustrateurs de renom et a lui-même créé une multitude de personnages et d'histoires connus non seulement au Québec, mais également en Europe, dans les Amériques et en Asie. Bertrand Gauthier a été recommandé par la Faculté des sciences de l'éducation pour sa contribution exceptionnelle à l'essor et au rayonnement de la littérature jeunesse québécoise.

DANY LAFERRIÈRE



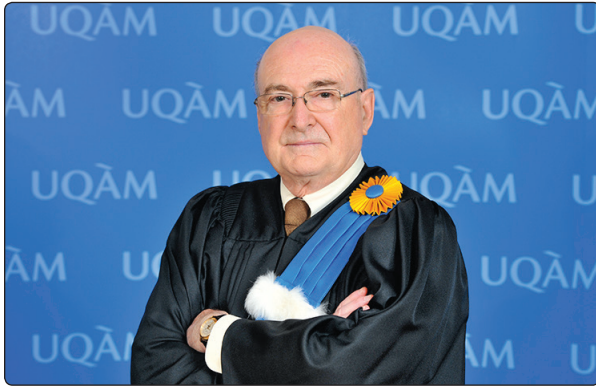
L'écrivain Dany Laferrière a fui la dictature des Duvalier en Haïti en 1976, à l'âge de 23 ans, pour s'installer à Montréal, fuite qu'il a relatée en 2000 dans son roman *Le cri des oiseaux fous*. Pendant quelques années, il a connu la vie d'un immigrant travaillant dans les manufactures. Son premier roman, *Comment faire l'amour avec un Nègre sans se fatiguer*, paru en 1985, a connu un succès immédiat. L'écrivain iconoclaste a par la suite publié une dizaine de romans, dont certains ont été traduits en 14 langues, et est devenu une figure marquante de la littérature québécoise. Il a aussi déployé son talent à la radio et à la télévision, puis a tenu pendant quelque temps une chronique hebdomadaire dans le quotidien *La Presse*. L'écrivain a reçu de nombreuses distinctions, dont le Prix du Gouverneur général en 2006, et le prix Médicis en 2009. Il a été fait officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de France en 2012 et élu à l'Académie française le 12 décembre 2013. Dany Laferrière a été recommandé par la Faculté des arts pour son engagement littéraire, l'ancrage artistique et historique de sa réflexion, inscrite à la fois dans la diversité culturelle et dans la réalité québécoise des 30 dernières années ainsi que pour la force poétique de son œuvre et son rayonnement dans la littérature de langue française.

STEPHEN LEWIS



Ancien ambassadeur du Canada aux Nations Unies, Stephen Lewis s'est fait connaître pour son travail d'ardent défenseur des droits de la personne. Né à Ottawa en 1937, il a étudié à l'Université de Toronto et à l'Université de Colombie-Britannique avant de faire carrière en politique provinciale, alors qu'il a été élu chef du Nouveau Parti démocratique de l'Ontario dans les années 1970. Il a été ambassadeur canadien aux Nations Unies de 1984 à 1988 avant d'occuper un poste de directeur à l'UNICEF. De 2001 à 2006, il a été l'envoyé spécial des Nations Unies en Afrique afin de tenter d'éradiquer la maladie et l'opprobre associés au VIH/SIDA. La Fondation Stephen Lewis ainsi que l'Organisation AIDS-Free World, qu'il a cofondée avec sa collègue Paula Donovan, soutiennent d'ailleurs les Africains aux prises avec cette maladie. Il a reçu l'Ordre du Canada en 2003, le Health and Human Rights Leadership Award des Doctors of the World en 2007 ainsi que le Bonham Centre Award en 2013 pour sa contribution à l'avancement des droits humains relativement à l'éducation sexuelle. Il est aujourd'hui professeur invité à l'Université Ryerson. Stephen Lewis a été recommandé par la Faculté de science politique et de droit pour sa longue carrière de tribun au service des plus démunis et pour les mandats exigeants que lui a confiés l'Organisation des Nations Unies.

RENÉ MALO



BRUNO MONDOVI



Lise Bissonnette, présidente du conseil d'administration de l'UQAM, Robert Proulx, recteur de l'UQAM, Bruno Mondovi et Mario Morin, doyen de la Faculté des sciences de l'UQAM.

WARREN B. POWELL



Le producteur et distributeur René Malo a été un acteur de premier plan de la diffusion de la culture cinématographique québécoise. Né à Joliette en 1942, il a commencé à produire des spectacles de musique et de théâtre dès le début des années 1960. Il a été responsable du Pavillon de la jeunesse de l'Expo 67 avant de fonder différentes sociétés de production ou de distribution cinématographique. Véritable mécène, il a créé, en 1996, la Fondation René Malo afin de permettre aux jeunes d'avoir accès à l'éducation et à la culture cinématographiques. Il a aussi donné son nom à la Chaire René-Malo en cinéma et en production culturelle de l'UQAM, laquelle soutient le développement des jeunes créateurs. La Chaire vient également en aide aux jeunes producteurs désireux d'œuvrer au rayonnement de la culture québécoise au Québec, au Canada et sur la scène internationale. Président et directeur général de Groupe Laorem et de Productions Laorem, il appuie de nombreux organismes sans but lucratif, tels que l'Agora de la danse, le Musée des beaux-arts de Montréal et l'Orchestre Métropolitain. René Malo a été recommandé par la Faculté de communication pour sa contribution exceptionnelle à la diffusion d'une culture cinématographique au Québec, en tant que distributeur et producteur de films parmi les plus marquants de la filmographie québécoise.

Né en Italie, le professeur Bruno Mondovi a contribué de manière remarquable à l'avancement des connaissances dans les domaines de la recherche fondamentale et appliquée en biochimie médicale et en biopharmaceutique. Diplômé en médecine et titulaire de deux doctorats – en biochimie et en biochimie appliquée – de l'Université de Rome, Bruno Mondovi a enseigné, de 1951 à 2003, à la Faculté de pharmacie de l'Université de Rome La Sapienza, où il a obtenu le titre de professeur émérite. Le chercheur a réalisé des percées dans l'étude de la structure et des fonctions des protéines à cuivre et dans celle des mécanismes biochimiques de la sensibilité à la chaleur des cellules cancéreuses, avancées qui ont conduit au traitement de plusieurs cancers par hyperthermie. Il s'est aussi intéressé au potentiel antitumoral des amino-oxydases et à leurs propriétés cardioprotectrices. Ses découvertes l'ont amené à proposer, pour traiter diverses affections, des approches thérapeutiques novatrices ne présentant pas les effets secondaires incommodes des antihistaminiques connus. Bruno Mondovi compte quelque 400 publications à titre d'auteur ou de coauteur et une soixantaine de communications comme conférencier. Il a obtenu, en 1985, le prix international Wilhelm Konrad Röntgen en oncologie et, en 1988, le prix Feltrinelli de médecine de l'Académie des Lynx de Rome, la plus ancienne académie scientifique d'Europe, fondée en 1603. Bruno Mondovi a été recommandé par la Faculté des sciences.

Diplômé de l'Université de Princeton et du Massachusetts Institute of Technology (MIT), où il a également été professeur, Warren B. Powell a conjugué son travail au service des entreprises et de ses recherches fondamentales portant sur la théorie de l'optimisation des phénomènes aléatoires, de l'apprentissage automatique et du traitement du signal. En 1998, il a fondé le Princeton Transportation Consulting Group, qui a élaboré un modèle connu sous le nom de « Superspin », adopté par l'industrie du camionnage américain, notamment par les compagnies FedEx et UPS. Il a aussi créé le modèle MicroMap, utilisé aujourd'hui par plus de 60 000 camionneurs dans les 20 plus grandes entreprises de transport des États-Unis. Warren B. Powell a publié trois ouvrages phares dans sa discipline et plus de 135 articles dans diverses revues spécialisées. De nombreuses récompenses ont couronné ses réalisations, dont le prix du meilleur article, décerné en 2011, par l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE), la plus grande association au monde pour l'avancement de la technologie. Warren B. Powell a été recommandé par l'École des sciences de la gestion de l'UQAM pour sa contribution exceptionnelle dans le domaine des méthodes quantitatives appliquées à la conception et à l'exploitation des systèmes logistiques et de transport.

PIERRE MARGOT



Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec,
Pierre Margot et Nadia Ghazzali, rectrice de l'UQTR.

Pierre Margot est titulaire d'un doctorat en *Forensic Science* de l'Université de Strathclyde (Écosse). Professeur à l'Université de Lausanne, en Suisse, depuis 1986, il y cumule également les fonctions de vice-doyen de la Faculté de droit et des sciences criminelles et de directeur de l'École des sciences criminelles. Depuis son arrivée à l'Université de Lausanne, le professeur Margot a donné une impulsion majeure à la formation et la recherche en criminalistique. Véritable pionnier, il a fait de l'École des sciences criminelles le foyer central d'une réflexion sur la criminalistique en tant que discipline scientifique autonome. Il a été sollicité à de nombreuses reprises pour l'analyse de causes criminelles passées à l'histoire, en plus d'être invité à prononcer des conférences un peu partout dans le monde. Pierre Margot s'est démarqué par ses nombreuses publications, sa participation à plusieurs comités d'experts, son engagement auprès d'importantes sociétés savantes, sans oublier sa contribution à la formation de quelques-uns des plus grands spécialistes de la criminalistique et à la création d'outils fondamentaux pour les spécialistes en criminalistique. Précurseur dans le domaine du traitement des empreintes digitales, il a notamment aidé à l'invention de la lampe Polilight – qui permet de révéler diverses traces –, un outil qui a révolutionné l'enquête scientifique. En 2011, le professeur Pierre Margot a reçu la prestigieuse médaille Douglas M. Lucas de l'American Academy of Forensic Sciences, la plus haute distinction dans le domaine de la criminalistique.

JEAN-GUY NADEAU



André G. Roy, secrétaire général de l'Université du Québec,
Jean-Guy Nadeau et Jean-Pierre Ouellet, recteur de l'UQAR.

Né à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, en 1931, Jean-Guy Nadeau a été ordonné prêtre le 13 juin 1954. Diplômé en lettres de l'Université Laval en 1958, il obtient un diplôme d'études supérieures en lettres anciennes de l'Université Paris-Sorbonne en 1960. Il devient directeur général de la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent en 1965, et ce, après avoir assumé la présidence du Comité de planification de l'enseignement secondaire dans la région de Rimouski-Métis, à l'automne 1964. Après deux années à la tête de la commission scolaire, il se voit confier le poste de directeur général du Cégep de Rimouski, une fonction qu'il occupe jusqu'en 1970. Les qualités de rassembleur et de gestionnaire de M. Nadeau ont amené le Conseil supérieur de l'éducation à lui confier, en 1973, la présidence d'un comité spécial chargé de faire une première évaluation de l'enseignement collégial au Québec. Après deux années de consultation, de recherche et de réflexion, il présentait *Le Collège, Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial*, mieux connu sous le nom de « Rapport Nadeau ». À la suite de la publication de ce document, le ministère de l'Éducation a retenu le principe de l'autoévaluation des apprentissages, des programmes, de l'enseignement et de l'établissement. L'impact du Rapport Nadeau s'est particulièrement fait sentir dans les années 1980 sur le plan pédagogique avec le passage à l'approche programme. Dans la turbulence de la Révolution tranquille, Jean-Guy Nadeau a joué un rôle capital dans la démocratisation et la modernisation du système d'éducation au Bas-Saint-Laurent et dans la région de Rimouski-Métis, pavant ainsi la voie à l'établissement de l'Université du Québec à Rimouski.

HERVÉ FISCHER



Jean Vaillancourt, recteur de l'UQO, Sylvie Beauchamp, présidente de
l'Université du Québec, Hervé Fischer et Luc Maurice,
secrétaire général de l'UQO.

Né à Paris en 1941, Hervé Fischer est détenteur de la double nationalité française et canadienne. Il est diplômé d'une maîtrise en philosophie de la Sorbonne et titulaire d'un doctorat en sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Il fut professeur à l'École nationale supérieure des arts décoratifs, à Paris, de 1969 à 1980, et a enseigné la sociologie de la culture et de la communication à la Sorbonne de 1971 à 1987. Parallèlement à sa carrière professorale, Hervé Fischer embrasse une profession d'artiste multimédia. Fondateur et praticien de l'art sociologique, il ouvre la porte aux pratiques d'art relationnel, d'art réseau et d'art participatif et collectif. Fervent défenseur de la démocratisation de l'art technologique, il cofonde la Cité des arts et des nouvelles technologies de Montréal et organise, pendant plus d'une décennie, les expositions annuelles internationales *Images du futur*. Élu titulaire de la Chaire Daniel Langlois en technologies numériques et en beaux-arts de l'Université Concordia, en 2000, il développe l'Hexagram, un laboratoire consacré à la recherche interdisciplinaire en art des nouveaux médias, en design et en performances interactives. Il fonde par la suite l'Observatoire international du numérique, qui regroupe des chercheurs de six universités québécoises, dont l'UQO, et œuvre depuis 2003 au Centre interuniversitaire des arts médiatiques. Il est aussi le créateur du Festival télésience, le fondateur de *Science pour tous* et l'instigateur de l'International Federation of Multimedia Associations. Auteur prolifique, il a publié de multiples articles et rédigé plus d'une douzaine de livres. Ses œuvres littéraires et artistiques ont d'ailleurs reçu plusieurs distinctions. Hervé Fischer est également chevalier des Arts et des Lettres et chevalier de l'Ordre national du mérite du gouvernement français.

NANCY NEAMTAN



Jean Vaillancourt, recteur de l'UQO, Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, et Nancy Neamtan.

JEAN J. VEILLETTE



Johanne Jean, rectrice de l'UQAT, Jean J. Veillette et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

JACQUES PROULX



Johanne Jean, rectrice de l'UQAT, Jacques Proulx et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale, Nancy Neamtan est une chef de file dans le développement local et associatif et le maître d'œuvre du mouvement de l'économie sociale. Elle s'est engagée activement auprès de divers organismes communautaires de Montréal dès 1972, date de l'obtention de son baccalauréat ès arts de l'Université McGill. Au milieu des années 1980, elle fonde le Programme économique de Pointe-Saint-Charles et établit un partenariat avec le Fonds de solidarité de la FTQ. Elle participe également à la fondation du Regroupement pour la relance économique et sociale du sud-ouest de Montréal, dont elle occupe la direction générale pendant plus de dix ans. En 1996, à la demande du premier ministre du Québec, elle assume la présidence du Groupe de travail sur l'économie sociale dans le cadre du Sommet sur l'économie et l'emploi, où elle fait reconnaître la nécessité d'une structure permanente, le Chantier de l'économie sociale, qui verra officiellement le jour en 1999. Elle aide aussi à la création du Réseau d'investissement social du Québec et à la mise sur pied de la Fiducie du Chantier. Outre son engagement au sein du Chantier, elle a participé à différentes tables de consultation, siégé au conseil d'administration de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre et de Centraide Grand Montréal, participé au chantier Promouvoir une société équitable et été l'âme dirigeante du Forum international de l'économie sociale et solidaire de Montréal en 2011. Elle a par ailleurs fondé l'Institut de formation en développement économique communautaire et coprésidé, de 1999 à 2009, l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, une alliance mise sur pied par Lucie Fréchette, professeure émérite de l'UQO, et regroupant près d'une centaine de chercheurs. En plus d'avoir reçu plusieurs distinctions, Nancy Neamtan est officière de l'Ordre national du Québec.

Scientifique doté d'une insatiable curiosité, Jean J. Veillette est reconnu à travers le monde pour ses vastes connaissances de la géologie du Quaternaire. Il possède une remarquable vision périscopique qui lui a permis d'établir des ponts entre les disciplines et de faire profiter ses découvertes à un large spectre d'activités humaines. Géographe, diplômé de l'Université de Sherbrooke en 1969, et docteur en Sciences de la Terre et Environnement de l'Université libre de Bruxelles en 1990, Jean J. Veillette compte parmi les hommes de terrain les plus expérimentés qui soient. Chercheur infatigable, il a réalisé tout au long de sa carrière des travaux de cartographie du Quaternaire, des études de transport et d'écoulements glaciaires, des études de paléo-environnements ainsi que des études géotechniques en milieu de pergélisol, au Yukon, dans l'Ouest et dans l'Arctique canadiens, en Gaspésie, dans le Bas-Saint-Laurent, dans le Moyen-Nord québécois, le Nord ontarien ainsi qu'en Abitibi-Témiscamingue. Sa contribution exceptionnelle aux recherches sur le Quaternaire lui a valu la médaille André-Cailleux de l'Association québécoise pour l'étude du Quaternaire, dont il est d'ailleurs aujourd'hui membre honoraire. Chercheur émérite de la Commission géologique du Canada, il demeure le grand promoteur d'une communauté de pensée avec les pionniers de la recherche sur le Quaternaire au Canada. En 2003, alors qu'il aurait pu profiter d'une retraite bien méritée, il jette les bases du cadre scientifique de la Programmation de recherche en eau souterraine de l'UQAT. Depuis ce temps, il poursuit sa collaboration à divers titres dans des projets où sont mis en valeur ses travaux de cartographie des formations de surface et sa longue expérience du terrain.

Homme libre et visionnaire, Jacques Proulx est né en 1939 à Saint-Camille, en Estrie, dans un village de 450 âmes où ses ancêtres s'étaient installés, il y a de cela quatre générations. Bien que détenteur d'un diplôme en électronique, il décide de reprendre l'entreprise agricole familiale en 1960. Après des études en production et gestion agricoles et en formation et en animation agricoles, il devient producteur laitier, puis éleveur de porcs et d'agneaux. Homme d'idées et d'action, il assurera la présidence du Syndicat des producteurs agricoles de l'Estrie de 1976 à 1981, puis celle de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de 1981 à 1993. Sous sa gouverne, l'UPA deviendra un modèle d'intervention avant-gardiste et sera reconnue internationalement. En 1991, il convoque les États généraux du monde rural, un événement phare qui réunira 1 200 leaders locaux, régionaux et nationaux venus réfléchir à l'avenir de la ruralité. S'ensuivra la création, par Jacques Proulx, de Solidarité rurale du Québec, dont la mission consiste à promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses villages et de ses communautés. Sous sa gouverne, de 1991 à 2008, Solidarité rurale du Québec obtiendra notamment la première Politique nationale de la ruralité, un outil de décentralisation des pouvoirs vers le palier local. Personnage coloré, Jacques Proulx a incarné avec courage et conviction le rêve du monde rural. Les nombreuses reconnaissances qu'il a reçues en font foi : Commandeur de l'Ordre du mérite agricole en 1990, Patriote de l'année en 1991, Chevalier de l'Ordre national du Québec en 1994, Mérite spécial Adélar-Godbout de l'Ordre des agronomes du Québec, et bien d'autres.

STEVEN GLENWOOD MACLEAN



Daniel Coderre, directeur général de l'INRS, Steven Glenwood MacLean et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Physicien de formation, reconnu pour ses qualités de scientifique et de gestionnaire, Steven Glenwood MacLean a contribué à affirmer le leadership du Canada dans l'espace et à promouvoir l'innovation spatiale en misant sur la recherche universitaire. Il est choisi en 1983 pour faire partie de la première équipe du programme des astronautes de l'Agence spatiale canadienne. De 1987 à 1993, il gère le Programme du système de vision spatiale de pointe en lien avec les bras robotiques Canadarm et Canadarm2 et veille à l'élaboration d'un système de caméra laser, deux systèmes encore fonctionnels dans la Station spatiale internationale. Il accède ensuite aux fonctions d'astronaute conseiller dans le cadre du Programme de technologies stratégiques en automatisation et en robotique, et de directeur général du Programme des astronautes canadiens. En 2007, il est nommé astronaute en chef, puis président de l'Agence, de 2008 à 2013. Il a également exercé diverses fonctions à la NASA, notamment à titre de conseiller scientifique principal de la Station spatiale internationale. Deuxième Canadien à marcher dans l'espace et premier à commander le bras Canadarm2, Steven Glenwood MacLean a participé à deux missions spatiales : l'une en 1992, à bord de la navette spatiale Columbia; l'autre en 2006, à bord de la navette Atlantis à destination de la Station spatiale internationale. Au cours de ces deux voyages dans l'espace, il a réalisé plusieurs expériences scientifiques dans les domaines de la technologie spatiale, des sciences spatiales, du traitement des matériaux et des sciences de la vie. Auteur d'une vingtaine d'articles scientifiques et techniques, Steven Glenwood MacLean est très respecté dans les milieux universitaire et industriel. Trois médailles de la NASA et trois doctorats *honoris causa* sont au nombre des distinctions nationales et internationales qui jalonnent son parcours professionnel.

GEORGE IAN ALLAN STEGEMAN



Daniel Coderre, directeur général de l'INRS, George Ian Allan Stegeman et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

George Ian Allan Stegeman est détenteur d'un doctorat en physique de l'Université de Toronto, l'établissement universitaire où il amorce sa carrière. Il travaille ensuite à l'Université de l'Arizona, avant de rejoindre l'Université centrale de Floride comme premier récipiendaire de la Chaire de la famille Cobb en sciences et en génie optique de 1990 à 2008, et où il deviendra professeur émérite au Collège d'optique et de photonique. Il a également été titulaire d'une chaire d'enseignement et de recherche au Collège d'ingénierie de la King Fahd University of Petroleum and Minerals, en Arabie Saoudite, de 2010 à 2013. George Ian Allan Stegeman est reconnu comme un pionnier et un leader mondial dans le domaine de l'optique non linéaire, un champ de la physique qui s'est développé avec l'apparition des lasers et qui a eu d'importantes répercussions tant en recherche fondamentale que pour le monde de l'industrie. Il s'est également démarqué par ses recherches sur les propriétés des solitons, des ondes solitaires qui se propagent sans suivre les lois classiques de la dispersion de l'énergie et de la physique linéaire. Auteur prolifique ayant publié plus de 700 contributions scientifiques dans des revues de renommée internationale, il a contribué à donner à cette science ses lettres de noblesse. Ses recherches novatrices, qui ont ouvert la voie à des applications pour les systèmes de télécommunications optiques, lui ont également valu de multiples reconnaissances dont le prix R. W. Wood de l'Optical Society of America. Tout au long de sa brillante carrière, George Stegeman a toujours été très engagé dans l'éducation des nouvelles générations de scientifiques. Considéré comme un mentor, il est un guide inspirant pour plusieurs physiciens et jeunes chercheurs désireux de suivre ses traces et d'explorer les possibilités de l'optique non linéaire.

JEAN-PAUL BRAVARD



Daniel Coderre, directeur général de l'INRS, Jean-Paul Bravard et Yves Bégin, directeur scientifique de l'INRS.

Titulaire d'un doctorat de troisième cycle et d'un doctorat d'État en géographie et aménagement de l'Université de Lyon 3, Jean-Paul Bravard est professeur émérite de l'Université Lumière-Lyon 2 et membre senior honoraire de l'Institut universitaire de France, où il a été titulaire de la Chaire de géographie physique de 2001 à 2010. Il a d'abord enseigné au secondaire de 1971 à 1978, avant de s'engager dans une brillante carrière universitaire qui l'amène de l'Université de Lyon 3 à celle de Paris-Sorbonne, puis à Lyon 2 à titre de professeur de géographie. Considéré par ses pairs comme « le scientifique des fleuves et des rivières », Jean-Paul Bravard a donné un important essor à la géographie physique. Il s'est intéressé à la dynamique du système fluvial, à la géoarchéologie des plaines alluviales, à la gestion de l'eau et aux effets des barrages. Fervent promoteur de l'interdisciplinarité, il est un des rares scientifiques à avoir mis au point une approche qui intègre les dimensions anthropiques, physiques, biologiques et historiques pour la connaissance des fleuves. Il a su emprunter idées, applications, méthodes et techniques à la géographie humaine, à l'histoire, à l'archéologie, à la sociologie, à l'urbanisme, à l'aménagement, à la climatologie, de même qu'à la géomorphologie, à l'hydrologie, à la dynamique des fluides et à la géologie. Il se distingue également par sa pratique scientifique associant étroitement recherche fondamentale et recherche en prise avec le milieu. Chercheur à l'esprit ouvert, maintenant en retrait de l'enseignement, Jean-Paul Bravard a su inculquer sa vision à une génération de chercheurs. À ce legs d'importance s'ajoute une production scientifique impressionnante tant par sa qualité que par son abondance.

Ces prix décernés par l'Assemblée des gouverneurs reconnaissent la compétence, l'engagement et la contribution du personnel du réseau de l'Université du Québec à la réalisation de la mission universitaire.

PRIX D'EXCELLENCE 2013



Sur la photo (de gauche à droite) : Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, Martin Riopel, Julie Rodrigue, Michel Fortin, Lana Fiset, Lise Couillard, Maude Côté, Alexandre Marchand [en remplacement de Cléo Marchand] et Josée St-Pierre.

PRIX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE ET CRÉATION VOLET CARRIÈRE

Josée St-Pierre est professeure de finance au Département des sciences de la gestion de l'UQTR et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la gestion de la performance et des risques des PME, et de la Chaire Banque Nationale sur l'innovation et la gestion des risques dans les PME. Membre fondatrice de l'Institut de recherche sur les PME, elle est aussi directrice du Laboratoire de recherche sur la performance des entreprises. Chercheuse proactive et dynamique, M^{me} St-Pierre est l'instigatrice du premier regroupement stratégique du FRQSC sur les PME : le Centre de recherche interdisciplinaire sur les PME et l'entrepreneuriat. Soulignons qu'elle agit également comme rédactrice en chef de la *Revue internationale PME*.

PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT VOLET RÉALISATION

Martin Riopel enseigne à la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM. Il a contribué à créer le Département de didactique et a conçu des cours aux cycles supérieurs, notamment en didactique des sciences. Il a aussi participé à la réalisation de logiciels éducatifs, dont *Mécanique animée*, pour les laboratoires de sciences. En 2012, pour son cours au deuxième cycle *Didactique des sciences en enseignement supérieur*, il a obtenu une évaluation globale de son enseignement de 98 %. En plus d'encadrer des étudiants à la maîtrise et au doctorat, Martin Riopel a publié de nombreux articles en collaboration dans des revues scientifiques et a contribué à la production d'ouvrages scientifiques.

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION VOLET CARRIÈRE

Depuis son arrivée à l'UQTR, Cléo Marchand a occupé une grande variété de postes tant en enseignement qu'en gestion. Vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante par intérim en 2012-2013, il a auparavant été recteur par intérim, vice-recteur à l'administration et aux finances, directeur du Service des finances, directeur du Service du personnel, professeur au Département des sciences comptables et au Département d'administration et d'économique, chercheur à l'Institut de recherche sur les PME, doyen adjoint au Décanat de la gestion académique et directeur du module des sciences comptables. Très engagé dans son milieu, il a aussi œuvré dans divers conseils d'administration.

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION VOLET RÉALISATION

Secrétaire générale de l'INRS, Lana Fiset s'est vu confier le mandat de mettre en place de meilleures pratiques en matière de gouvernance dans son organisation. Cet important chantier a conduit à la refonte des règlements et à la révision en profondeur des rôles et des responsabilités des instances de l'INRS et de ses acteurs. Avec son équipe, composée de Michel Fortin, Maude Côté, Stephen Fitzpatrick, Lise Couillard et Julie Rodrigue, elle a réalisé avec célérité cette réforme majeure qui dote désormais l'INRS d'une gouvernance très efficace, ancrée dans les meilleures pratiques en ce qui a trait à la transparence, à l'intégrité et à l'imputabilité.

CERCLE D'EXCELLENCE 2013

Les établissements du réseau peuvent souligner l'apport de membres de leur personnel en les nommant au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.

UQAM

Paul-André Linteau



Robert Proulx, recteur, et Paul-André Linteau, professeur au Département d'histoire.

UQTR

Justine Renaud



Nadia Ghazzali, rectrice, et Justine Renaud, étudiante à la maîtrise en biophysique et biologie cellulaires.

UQAC

Kévin Bouchard



Kévin Bouchard, étudiant au doctorat en sciences et technologies de l'information, et Martin Gauthier, recteur.

UQAR

Hélène Sylvain



Jean-Pierre Ouellet, recteur, et Hélène Sylvain, professeure au Département des sciences infirmières.

UQO

Lise Legault



Lise Legault, directrice du Service des finances, et Jean Vaillancourt, recteur.

UQAT

Roger Gauthier



Johanne Jean, rectrice, Roger Gauthier, président de la Fondation de l'UQAT, et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

INRS

Bernard Long



Daniel Coderre, directeur général, et Bernard Long, professeur au Centre Eau Terre Environnement.

ENAP

Natalie Rinfret



Natalie Rinfret, professeure, et Nelson Michaud, directeur général.

ÉTS

Paul Gely



Paul Gely, directeur du Bureau des affaires professorales, et M^e Louis Marquis, directeur général par intérim.

MISE EN APPLICATION

Au cours de l'année 2013-2014, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec, responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs, n'a été saisi d'aucune demande d'avis ni d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

1. Titre

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

2. Préambule

Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'administrateurs, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Université du Québec et à inspirer la plus entière confiance auprès du public.

À ces fins, l'Assemblée des gouverneurs adopte les règles qui suivent conformément aux dispositions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

3. Champ d'application

Chaque membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code. Un membre est en outre tenu aux devoirs et obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent l'Université du Québec, par les dispositions applicables de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q. c. M-30) et ses règlements concernant l'éthique et la déontologie, ainsi que par les articles 321 à 326 du Code civil du Québec.

4. Devoirs généraux

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts de l'Université du Québec, et avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

5. Règles relatives à l'utilisation des biens et ressources de l'Université du Québec

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas confondre les biens de l'Université du Québec avec les siens. Il ne peut utiliser les biens et ressources matérielles, physiques ou humaines de l'Université à son profit ou au profit de tiers, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.

6. Règles relatives à l'information

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

7. Règles de conduite sur les conflits d'intérêts

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

8. Situations de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts :

- a) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération de l'Assemblée des gouverneurs;
- b) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise qui transige ou est sur le point de transiger avec l'Université du Québec;
- c) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou une transaction, ou un projet de contrat ou de transaction, avec l'Université du Québec;
- d) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de l'Université du Québec.

9. Intérêts incompatibles avec la charge d'administrateur et retrait de la séance lors de délibérations sur les conditions de travail, conventions collectives ou protocoles d'entente

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

- a) le président de l'Université;
- b) le recteur de chaque université constituante;
- c) les quatre personnes désignées parmi les directeurs généraux des instituts de recherche et des écoles supérieures;

d) les professeurs et les étudiants;

ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et les devoirs de leurs fonctions. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si cet intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

e) les membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail;

f) le membre provenant du milieu de l'enseignement collégial; qui ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Université du Québec, sous peine de déchéance de leur charge, le dénoncer par écrit au président de l'Assemblée des gouverneurs et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle ils ont leur intérêt ou à toute séance au cours de laquelle leur intérêt est débattu.

Le membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante ou d'une école supérieure qui fait partie de l'Assemblée des gouverneurs à titre de professeur ou d'étudiant, doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure.

Un membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

10. Règle prohibant l'acceptation de cadeaux ou d'autres avantages

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

11. Règle prohibant l'acceptation de faveurs ou d'avantages

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

12. Règle prohibant l'influence

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

13. Règles applicables après la cessation des fonctions

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs qui a cessé d'exercer sa charge d'administrateur doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de sa charge antérieure.

Dans l'année qui suit la fin de sa charge d'administrateur, un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public au sujet d'une procédure, d'une négociation ou d'une autre opération à laquelle l'Université du Québec est partie, ne peut donner des conseils, ni agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à cette procédure, cette négociation ou cette autre opération.

Pendant la même période et dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ne peuvent traiter avec la personne visée au premier alinéa.

14. Mécanismes d'application

14.1 Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie relève de l'Assemblée des gouverneurs. Il est formé de trois [3] membres de l'Assemblée, dont un président, désignés par l'Assemblée des gouverneurs pour une durée de trois [3] ans. Le secrétaire général, ou son mandataire, agit comme secrétaire.

Lorsqu'un membre du comité d'éthique et de déontologie est visé par une allégation découlant de l'application du présent code, l'Assemblée des gouverneurs doit pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais.

14.1.1 Mandat du comité

Le comité a pour mandat :

- a) de remplir les responsabilités qui lui sont confiées par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec;
- b) de diffuser et de promouvoir ce code d'éthique et de déontologie auprès des membres de l'Assemblée des gouverneurs;
- c) de présenter à l'Assemblée des gouverneurs un rapport annuel et toutes recommandations qu'il juge appropriées en matière d'éthique et de déontologie. Le comité indique dans son rapport annuel le nombre de demandes d'avis qu'il a reçues ainsi que le nombre de dossiers d'allégations de manquements au code d'éthique et de déontologie dont il a traité au cours de l'année et leur suivi;
- d) de conseiller les membres de l'Assemblée des gouverneurs sur toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie.

14.1.2 Pouvoirs du comité

Outre les pouvoirs qui lui sont conférés par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le comité d'éthique et de déontologie peut :

- a) établir ses propres règles de fonctionnement et de régie interne, dont il informe l'Assemblée des gouverneurs;
- b) procéder à toute consultation qu'il juge utile à l'exécution de son mandat.

14.2 Traitement des allégations de transgression du code

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ou l'Assemblée des gouverneurs, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'une contravention au présent code a été commise, peut en saisir, par écrit, le président du comité d'éthique et de déontologie et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

Le comité d'éthique et de déontologie détermine, après examen, s'il y a matière à ouvrir un dossier. Dans l'affirmative, il avise, par écrit, la personne concernée des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents et de toute autre information à son dossier se rapportant aux manquements reprochés.

Le comité d'éthique et de déontologie rencontre la personne concernée ainsi que toute autre personne dont il estime la présence pertinente afin de recueillir leurs observations et points de vue.

Lorsque le rapport du comité d'éthique et de déontologie conclut qu'il y a eu contravention au présent code et recommande une sanction, l'Assemblée des gouverneurs donne à la personne concernée l'occasion de présenter son point de vue. Elle rend sa décision par scrutin secret.

14.3 Sanctions

Une contravention au présent code peut donner lieu à un avertissement, à une réprimande, à une demande de corriger la situation qui a généré la transgression du code, à une demande de révocation à l'autorité compétente si le manquement est grave ou s'il y a refus de donner suite à la décision de l'Assemblée des gouverneurs faisant état d'une demande de correction de situation.

14.4 Mesures provisoires

Lorsqu'une situation urgente nécessite une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, le comité d'éthique et de déontologie peut faire une demande à l'autorité compétente de relever provisoirement de ses fonctions le membre à qui l'on reproche une contravention au présent code, le temps nécessaire pour examiner la situation et prendre la décision appropriée.

14.5 Demande d'avis

L'Assemblée des gouverneurs ou l'un de ses membres peut demander l'avis du comité d'éthique et de déontologie sur la conformité d'une conduite ou d'une situation donnée avec le présent code.

15. Disposition finale

Entrée en vigueur

Le présent code entre en vigueur dès son adoption¹ par l'Assemblée des gouverneurs.

¹ Adopté par l'Assemblée des gouverneurs, le 9 décembre 1998, résolution 1998-16-AG-R-200.

Inscriptions à l'automne 2013

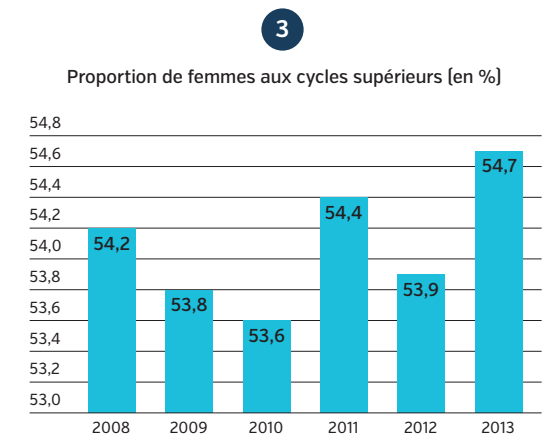
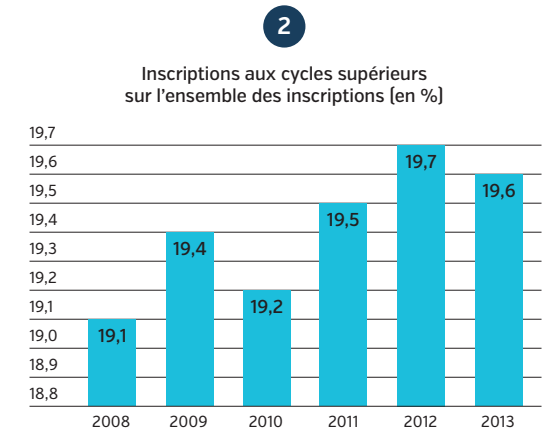
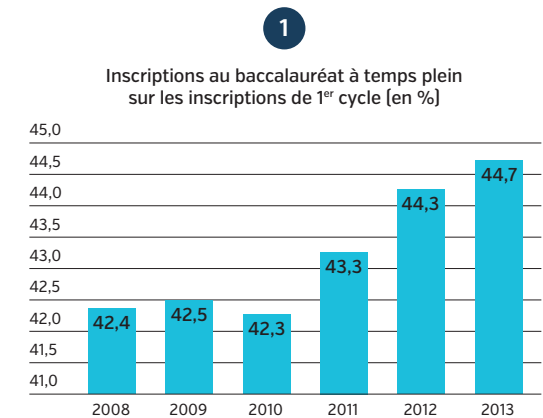
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Nombre total d'inscriptions ²	42 344	14 084	6 869	7 320	6 853	3 387	717	1 944	7 490	8 404	99 412
En équivalence au temps plein de l'année 2013-2014	28 355	9 785	4 828	4 546	4 732	1 810	413	761	6 655	3 445	65 331
Nouveaux dans l'établissement au 1 ^{er} cycle	8 344	3 233	1 379	1 618	1 677	745	s. o.	s. o.	1 585	2 329	20 910

À l'automne 2013, l'Université du Québec comptait 99 412 étudiants, ce qui représente une augmentation de 3,9 % par rapport à l'automne précédent. Au premier cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec représente 26,2 % des étudiants. La proportion d'étudiants de deuxième cycle se situe à 15,3 % de l'ensemble des étudiants, alors que celle des étudiants de troisième cycle se situe à 4,3 %. Soulignons que le volume des étudiants de deuxième et de troisième cycles a enregistré une croissance de 17,8 % depuis l'automne 2008.

Indicateurs (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
% d'inscriptions au baccalauréat à temps plein sur l'ensemble des inscriptions de 1 ^{er} cycle ³	46,9	50,2	55,9	46,8	55,0	31,9	s. o.	s. o.	58,4	3,1	44,7
% d'inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions	18,9	16,7	17,9	15,2	16,9	17,6	100,0	100,0	21,7	9,0	19,6
% de femmes aux cycles supérieurs	56,3	61,1	52,4	59,2	62,3	67,4	46,6	55,1	23,7	65,6	54,7

À l'automne 2013, 44,7 % des étudiants de premier cycle à l'Université du Québec étaient inscrits à temps plein à un programme de baccalauréat (figure 1). Alors qu'il était de 19,1 % en 2008, le poids relatif des étudiants aux cycles supérieurs a augmenté et atteint maintenant 19,6 % (figure 2). En ce qui concerne la proportion de femmes aux cycles supérieurs, elle se situe à 54,7 % (figure 3), alors que la proportion de femmes sur l'ensemble des inscriptions se révèle relativement stable depuis plusieurs années, et se situe à 60,6 % à l'automne 2013.



1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche (traitement en date du 23 mars 2015).

2 Les données incluent les programmes d'échange et les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par le BCI [Bureau de coopération interuniversitaire].

3 Les données incluent les doctorats de premier cycle et les programmes de majeure.

Répartition selon le genre de programme (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Baccalauréat ³	50,6	54,5	59,0	62,3	63,6	34,5	s. o.	s. o.	63,5	18,6	49,8
Certificat	22,8	19,7	18,9	17,8	16,9	41,6	s. o.	s. o.	5,4	40,4	21,5
Autres - 1 ^{er} cycle ⁴	7,8	9,1	4,2	4,7	2,6	6,4	s. o.	s. o.	9,4	32,0	9,1
Maîtrise	10,1	8,9	9,6	8,3	9,3	5,2	26,4	48,3	11,1	0,9	9,7
DESS ⁵	2,1	1,5	3,0	2,7	3,0	1,4	0,1	21,6	2,1	3,2	2,6
Doctorat	3,7	3,5	3,5	1,7	2,4	1,6	50,3	3,0	5,3	0,1	3,5
Autres - 2 ^e et 3 ^e cycles ⁴	2,9	2,8	1,8	2,5	2,2	9,3	23,2	27,1	3,2	4,8	3,8

Une proportion de 71,3 % des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat, tandis que 15,8 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise, au DESS ou au doctorat (figures 4 et 5).

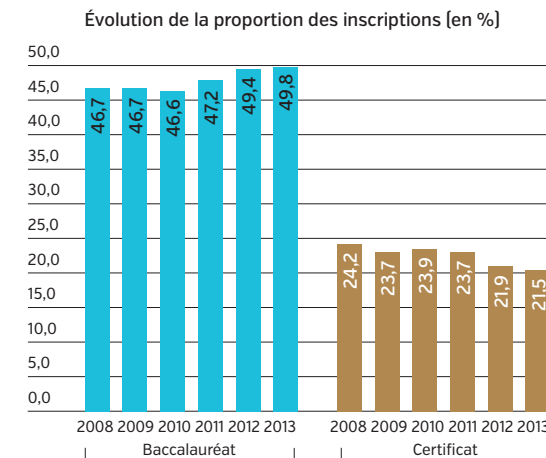
Répartition selon le domaine d'études (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de la santé	0,0	16,4	10,4	15,6	13,9	36,2	8,1	--	0,1	2,6	6,7
Sciences pures	5,1	2,9	3,7	4,8	--	2,0	48,1	--	--	2,2	3,8
Sciences appliquées	6,0	6,9	13,8	2,0	3,6	3,3	9,3	--	92,0	2,9	12,2
Sciences humaines	22,6	18,8	16,7	10,3	22,3	10,8	11,5	--	--	7,7	16,9
Lettres	5,2	7,0	3,4	0,8	2,0	--	--	--	--	2,5	3,9
Droit	1,8	--	--	--	0,2	--	--	--	--	--	0,8
Sciences de l'éducation	13,9	13,7	15,7	24,4	11,9	12,6	--	--	--	3,0	12,2
Sciences de l'administration	29,9	28,3	25,6	36,9	40,3	19,0	--	91,8	1,6	48,5	30,7
Arts	5,9	0,8	7,2	0,4	2,7	6,6	--	--	--	--	3,5
Études plurisectorielles	9,6	5,2	3,5	4,8	3,1	9,5	23,0	8,2	6,3	30,6	9,3

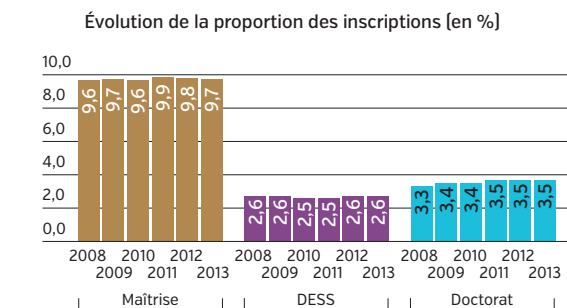
À l'automne 2013, 72 % des étudiants de l'Université du Québec ont choisi d'étudier en sciences humaines, en sciences de l'éducation, en sciences de l'administration ou en sciences appliquées. Cette proportion s'est révélée relativement stable au fil des ans. Par rapport à l'automne 2008, la proportion d'inscriptions dans le secteur de l'administration a diminué légèrement, passant de 32,1 % à 30,7 %. Au cours de la même période, le secteur des sciences de la santé a pour sa part connu une hausse, passant de 5 % à 6,7 %. Il en est de même pour le secteur des sciences appliquées, qui est passé de 9,9 % à l'automne 2008, à 12,2 % à l'automne 2013 (figure 6).

4 Comprend les mineures, les programmes courts, les propédeutiques, les étudiants libres et les auditeurs.
 5 Diplôme d'études supérieures spécialisées.
 -- Aucune inscription.
 s. o. Sans objet

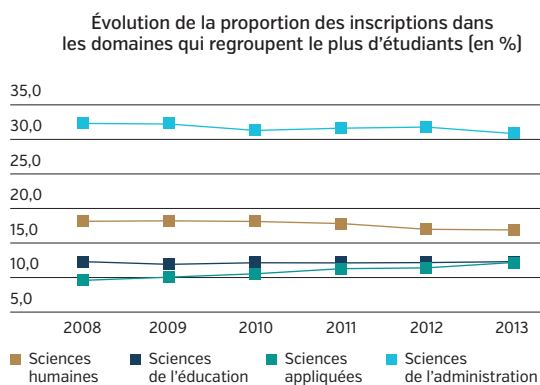
4



5



6



Total des diplômes décernés

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
En 2013	11 592	2 912	2 543	1 417	1 665	745	113	505	1 241	1 150	23 883
De 1968 à 2013 inclusivement	289 911	82 705	57 232	40 668	38 880	16 155	2 551	9 891	17 859	26 051	581 903

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 581 903 diplômes, dont 58,1 % ont été attribués à des femmes. En 2013, 23 883 nouveaux diplômes ont été décernés, ce qui constitue une augmentation de 16,8 % par rapport à 2012. De ce nombre, 11 274 l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 12 609² par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au premier cycle demeure particulièrement élevée, celles-ci récoltant 62,2 % des diplômes délivrés au baccalauréat et 66,2 % dans les programmes de certificat et de mineure. Aux cycles supérieurs, cette proportion se situe à 48,7 % (figure 7).

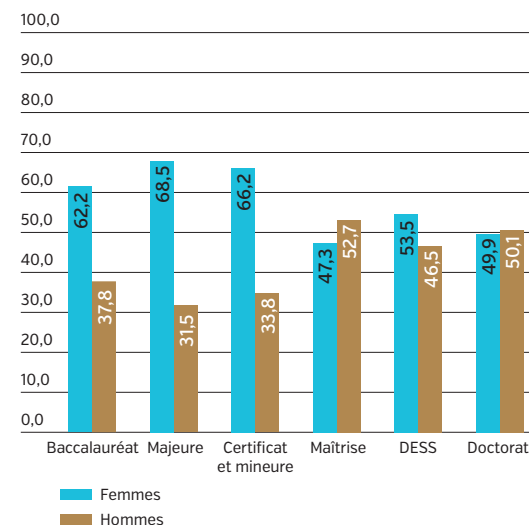
Répartition des diplômes décernés en 2013 selon le genre de diplôme (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Baccalauréat ³	42,4	59,0	55,7	60,0	65,3	45,4	--	--	66,7	18,3	47,6
Majeure ⁴	1,0	--	--	--	--	--	--	--	--	0,8	0,5
Certificat et mineure ⁵	39,5	27,5	16,3	25,6	21,9	46,2	--	--	6,7	76,6	32,8
Maîtrise	11,8	9,7	24,8	8,2	8,3	3,6	53,1	77,0	20,8	0,9	13,7
DESS ⁶	3,8	1,9	2,4	5,7	4,3	3,9	4,4	22,4	3,0	3,4	3,9
Doctorat	1,5	1,9	0,8	0,5	0,2	0,9	42,5	0,6	2,8	--	1,5

Par rapport à l'année précédente, le nombre de diplômes décernés en 2013 au baccalauréat et dans les certificats de premier cycle est en hausse de 20,6 % et de 18,9 % respectivement. Aux cycles supérieurs, le nombre de diplômes de doctorat a légèrement diminué [10 diplômes de moins qu'en 2012], alors qu'au deuxième cycle, il s'est accru de 5,5 % (figure 8).

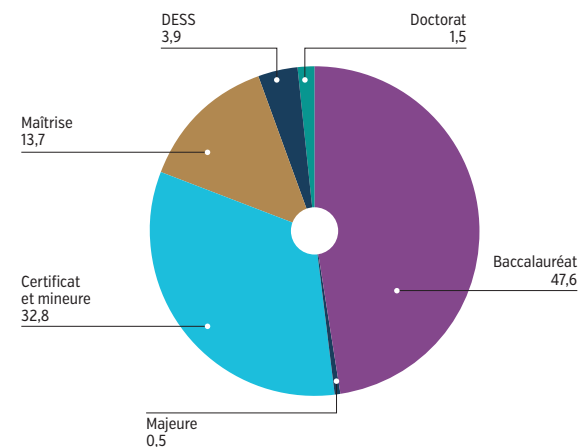
7

Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplômes décernés en 2013 (en %)



8

Répartition des diplômes décernés en 2013 selon le genre de diplôme (en %)



1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

2 De ce nombre, 1 017 ont été délivrés pour la Télé-université.

3 Les données de l'UQTR incluent les doctorats de premier cycle.

4 À la suite d'une récente modification au règlement des études, l'UQAM et la TÉLUQ délivrent maintenant des diplômes de majeure.

5 À la suite d'une récente modification au règlement des études, l'UQAM et la TÉLUQ délivrent maintenant des diplômes de mineure.

6 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

-- Aucun diplôme.

Répartition des diplômes décernés en 2013 selon le domaine d'études (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de la santé	0,0	16,5	5,6	15,7	13,3	30,6	13,3	--	--	1,8	5,6
Sciences pures	4,3	3,0	2,5	6,0	--	3,0	65,5	--	--	4,5	3,7
Sciences appliquées	4,6	5,4	15,3	2,4	2,0	1,7	6,2	--	98,6	2,8	10,1
Sciences humaines	23,0	25,1	10,6	6,7	23,6	23,3	15,0	--	--	13,9	18,9
Sciences de l'éducation	9,3	11,1	8,6	20,2	8,5	5,2	--	--	--	2,5	8,9
Sciences de l'administration	44,6	33,6	52,1	48,1	47,6	24,3	--	100,0	1,0	65,4	43,5
Arts	5,2	0,7	3,6	--	2,9	7,9	--	--	--	--	3,4
Lettres	6,3	2,4	1,4	0,8	1,9	--	--	--	--	1,9	3,8
Droit	1,9	--	--	--	0,1	--	--	--	--	--	0,9
Études plurisectorielles ⁷	0,8	2,2	0,3	0,1	0,1	4,0	--	--	0,4	7,2	1,2

La répartition des diplômes décernés selon le domaine d'études s'est légèrement modifiée au fil des ans. Depuis 2008, la proportion des diplômes en sciences de l'éducation et en sciences pures a connu une faible baisse, passant respectivement de 10,6 % à 8,9 %, puis de 5 % à 3,7 %. Pendant ce temps, la part des diplômes en sciences de la santé augmentait de 4,4 % à 5,6 % et celle en sciences de l'administration, de 41,9 % à 43,5 % (figure 9).

Pour les programmes conduisant à l'obtention d'un grade universitaire (en %)

	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE	DOCTORAT
Sciences de la santé	7,3	2,9	1,4
Sciences pures	3,4	6,4	25,2
Sciences appliquées	14,6	13,2	16,8
Sciences humaines	23,2	13,5	36,7
Sciences de l'éducation	13,8	4,2	5,5
Sciences de l'administration	28,8	55,2	5,9
Arts	4,5	2,1	3,4
Lettres	1,6	1,9	4,8
Droit	1,4	0,6	0,3
Études plurisectorielles ⁸	1,4	--	--

La répartition des diplômes entre les différents domaines d'études varie selon le grade décerné. Ainsi, 25,2 % des diplômes de doctorat sont délivrés en sciences pures, alors que ce même secteur ne compte que pour 3,4 % des diplômes de baccalauréat et 6,4 % de ceux de maîtrise. De même, la proportion de diplômes décernés en sciences humaines est de 36,7 % au doctorat, alors qu'elle n'est que de 23,2 % au baccalauréat et 13,5 % à la maîtrise. À l'inverse, le secteur des sciences de l'administration, qui compte pour 28,8 % de tous les diplômes de baccalauréat et pour 55,2 % des diplômes de maîtrise, se retrouve avec seulement 5,9 % du volume des doctorats.

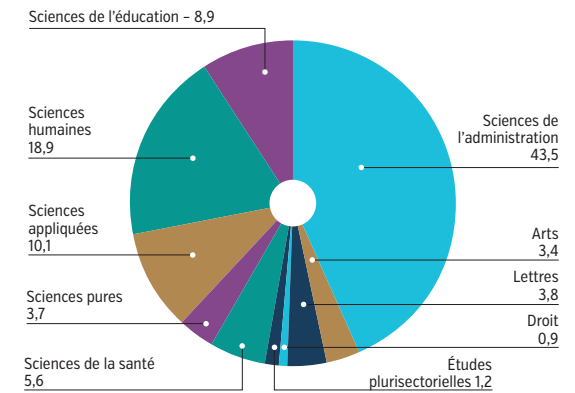
⁷ Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures, le certificat d'études pluridisciplinaires, le certificat personnalisé, le certificat multidisciplinaire et le certificat en gestion des établissements.

⁸ Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures.

-- Aucun diplôme.

9

Répartition des diplômes décernés en 2013 selon le domaine d'études (en %)



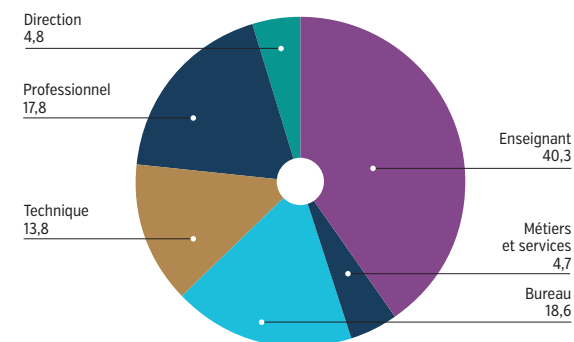
Répartition des postes autorisés et pourvus au 28 février 2014 selon la catégorie¹

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	CSC ²	RÉSEAU
Enseignant	1 207	425	228	197	215	106	148	49	185	61	--	--	2 820
Direction	116	39	21	24	21	17	19	14	28	15	20	3	337
Professionnel	403	181	108	88	66	46	74	29	115	89	31	14	1 244
Technique	320	125	76	52	60	33	67	40	114	62	14	3	965
Bureau	498	176	94	95	95	42	56	44	102	78	22	2	1 304
Métiers et services	134	35	24	29	8	4	26	4	62	--	--	--	326
Total	2 677	981	551	485	465	246	390	180	606	305	87	22	6 995

Parmi les postes autorisés et pourvus de l'Université du Québec, la plus grande catégorie en importance est le personnel enseignant, qui comprend 40,3 % des effectifs. Par la suite, on retrouve le personnel professionnel et technique (31,6 % des effectifs) et le personnel des groupes bureau et métiers et services (23,3 % des effectifs). Quant au personnel de direction, il constitue 4,8 % du total de ces postes (figure 10). Sur une période de 5 ans, soit depuis 2009, les effectifs totaux ont augmenté de 11,6 %. Les plus fortes augmentations se situent chez le personnel professionnel (17,8 % par rapport à 2009) et enseignant (15 % par rapport à 2009). Toujours au cours de la même période, le personnel de direction a augmenté de 14,9 % et celui dit technique de 13 %.

10

Répartition des postes autorisés et pourvus au 28 février 2014 selon la catégorie (en %)



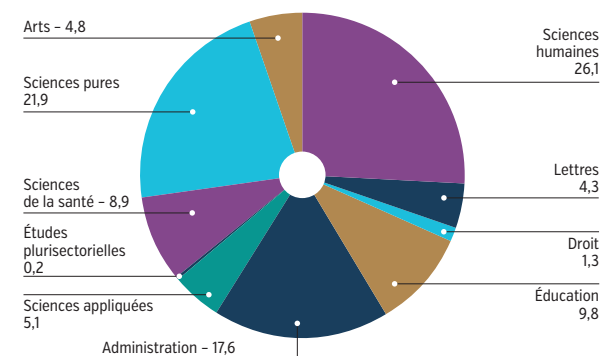
Répartition du personnel enseignant régulier selon le principal domaine d'enseignement au 30 avril 2014 (en %)³

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Sciences de la santé	3,4	23,3	13,0	9,6	8,5	14,4	16,0	--	--	1,6	8,9
Sciences pures	11,3	18,1	23,8	29,2	4,2	18,6	55,5	--	93,9	9,5	21,9
Sciences appliquées	5,3	2,0	10,3	3,9	8,5	7,2	0,8	--	3,3	9,5	5,1
Sciences humaines	32,8	23,3	25,6	15,7	34,4	24,7	26,9	--	1,7	20,6	26,1
Lettres	5,1	4,4	6,3	4,5	4,2	2,1	--	--	0,5	6,4	4,3
Droit	2,6	0,5	1,8	--	0,5	--	--	--	--	--	1,3
Sciences de l'éducation	9,8	10,8	8,5	18,0	12,3	16,5	--	--	--	20,6	9,8
Sciences de l'administration	20,3	15,7	7,6	18,5	23,6	13,4	0,8	100,0	--	31,8	17,6
Arts	9,2	1,7	3,1	0,6	3,8	3,1	--	--	--	--	4,8
Études plurisectorielles	0,2	0,2	--	--	--	--	--	--	0,6	--	0,2

Une proportion de 35,9 % du personnel enseignant régulier enseigne dans des domaines liés aux sciences humaines et à l'éducation. Les autres domaines qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences pures (21,9 %), les sciences de l'administration (17,6 %) et les sciences de la santé (8,9 %) (figure 11).

11

Répartition du personnel enseignant régulier selon le principal domaine d'enseignement au 30 avril 2014 (en %)



1 Source : Budget de fonctionnement 2013-2014, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 28 février 2014 et occupant un poste autorisé au Fonds de fonctionnement ou au Fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

2 Centre de services communs de l'Université du Québec.

3 Source : IDP (Inventaire des données sur le personnel), Direction des relations du travail et de la rémunération globale. Personnel en fonction au 30 avril de chaque année analysée. Ces données étaient auparavant produites à partir des fichiers des établissements transmis au BCI au 1^{er} octobre de chaque année dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant (EPE). De plus, la répartition du personnel régulier par domaine d'enseignement a connu un reclassement de disciplines. Ainsi, des différences quant à la répartition peuvent être observées pour certains domaines d'enseignement en comparaison avec les années précédentes.

Indicateurs sur le personnel enseignant régulier

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
% de détenteurs de doctorat ³	87,9	83,3	74,9	75,8	85,4	72,2	100,0	95,0	83,3	92,1	84,9
% de femmes ³	42,3	41,9	38,1	37,6	50,9	45,4	20,2	35,0	15,6	39,7	39,3
Ratio EEETP/personnel enseignant	23,5	23,1	21,2	23,1	22,0	17,2	s. o.	s. o.	36,0	56,5	24,5

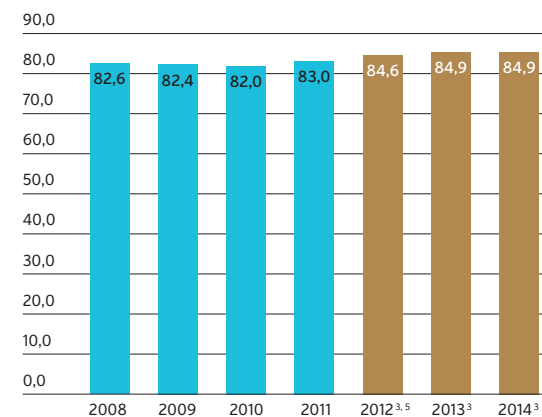
À l'Université du Québec, la proportion de professeurs qui détiennent au moins un doctorat se situe à 84,9 % au 30 avril 2014, ce qui constitue une augmentation de 2,5 % depuis 2009 (figure 12). Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier (figure 13). En effet, la proportion de femmes est passée de 35,2 % en 2009 à 39,3 % en 2014. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) sur le nombre de professeurs, il se situe à 24,5 en 2013-2014 comparativement à 23,2 en 2008-2009.

Chargés de cours

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Chargés de cours ⁴	1 656	655	481	376	455	181	s. o.	90	347	s. o.	4 241
% de femmes chez les chargés de cours	44,1	50,1	42,2	46,8	48,4	48,1	s. o.	14,4	16,4	s. o.	42,8

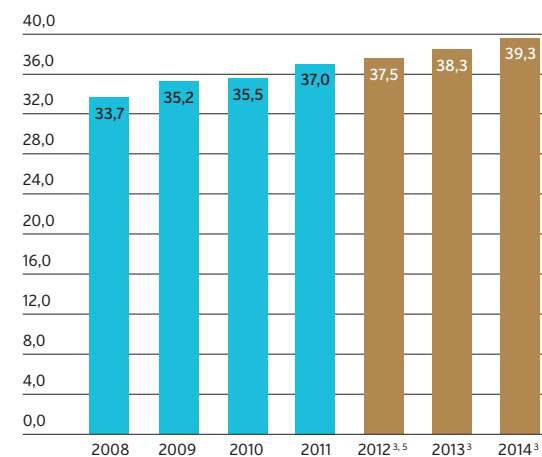
12

Évolution de la proportion de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)



13

Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)



4 Il s'agit des chargés de cours auxquels des charges de cours ont été attribuées pour la période considérée. Ainsi, les chargés de cours qui sont inscrits sur une liste de pointage, mais qui n'ont pas obtenu de charge de cours lors de la période sous étude ne sont pas comptabilisés. Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 2013-2014 et transmises par la Direction des relations du travail et de la rémunération globale.

5 Les données provenant de l'IDP en 2012 (Personnel au 30 avril 2012) excluent l'ENAP, pour laquelle les données ne sont pas disponibles.

s. o. Sans objet

-- Aucun employé

Recherche subventionnée et contractuelle 2013-2014

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Nombre d'octrois	1 393	798	487	364	278	316	687	93	735	128	5 279
Montant des octrois en 000 \$ – excluant FCI et contreparties	45 450	21 002	18 578	19 020	7 489	9 184	38 306	4 135	23 389	2 252	188 805
FCI et contreparties associées en 000 \$ ²	1 498	1 153	602	362	127	--	14 266	--	761	1 061	19 830
Montant total des octrois en 000 \$	46 948	22 154	19 180	19 382	7 616	9 184	52 572	4 135	24 151	3 312	208 635
% des montants sous forme de contrats	3,9 %	10,5 %	9,9 %	17,4 %	1,4 %	12,9 %	13,6 %	40,4 %	26,5 %	10,9 %	12,6 %
Valeur des octrois/Nombre de professeurs ³	38 929	52 128	84 123	98 385	35 424	86 640	355 216	84 395	130 544	54 302	73 984

En 2013-2014, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisaient 208 634 853 \$ comparativement à 221 102 282 \$ en 2012-2013 (figure 14), soit une diminution de 5,6 %. Cette baisse s'explique notamment par une diminution des autres subventions externes⁴ (figure 17).

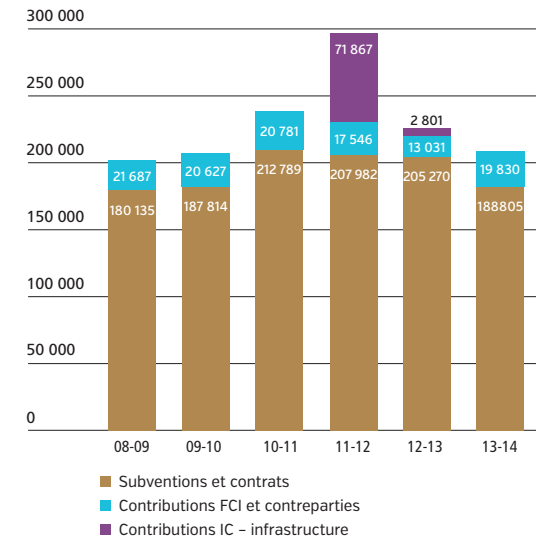
Octrois 2013-2014 selon la Classification de la recherche universitaire (CRU) en 000 \$

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
Génie	1 991	2 070	3 375	841	925	3 293	5 370	--	20 929	233	39 027
Sciences appliquées	2 631	154	2 152	5 321	342	2 046	5 828	--	11	124	18 609
Sciences naturelles	9 603	5 760	4 421	6 097	102	207	25 952	--	10	0	52 152
Sciences mathématiques	2 069	181	385	36	37	12	--	--	6	964	3 690
Sciences médicales	3 575	1 538	975	--	86	38	5 025	135	--	144	11 516
Sciences infirmières	--	473	141	525	1 231	54	--	16	--	41	2 480
Sciences de l'activité physique et réadaptation	904	388	148	--	--	--	--	--	20	--	1 460
Sciences de l'éducation	4 360	1 883	409	740	1 280	558	12	52	15	604	9 914
Sciences de la gestion	2 926	1 581	36	173	99	95	--	49	--	398	5 356
Sciences humaines	2 152	839	405	153	64	--	21	--	--	11	3 644
Sciences sociales	11 585	3 442	2 037	846	2 309	300	2 439	2 571	--	622	26 151
Création littéraire et artistique	2 887	103	416	--	10	5	--	--	--	5	3 425
Études des arts et des lettres	2 005	104	124	172	33	--	--	--	4	8	2 450
Autres et études plurisectorielles	259	3 641	4 156	4 477	1 099	2 576	7 925	1 313	3 157	158	28 761
Total	46 948	22 154	19 180	19 382	7 616	9 184	52 572	4 135	24 151	3 312	208 635

En 2013-2014, la recherche en sciences pures et appliquées (y compris génie, sciences appliquées, sciences naturelles et sciences mathématiques) constituait 54,4 % du montant total des octrois; celle dans les domaines des sciences sociales et humaines, 24,4 % (y compris les sciences de l'éducation, sciences de la gestion, sciences humaines, sciences sociales, création littéraire et artistique, études des arts et lettres) et celle en sciences de la santé, 7,4 % (sciences médicales, sciences infirmières, sciences de l'activité physique et réadaptation) (figure 15).

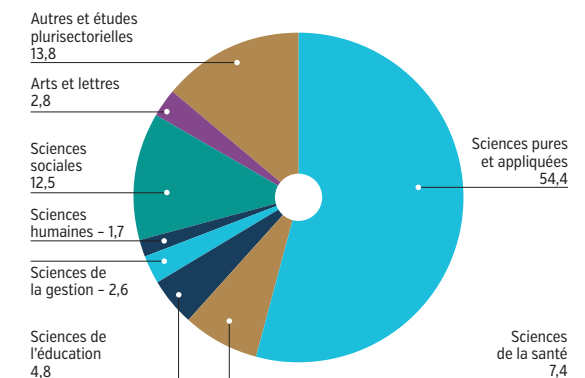
14

Évolution du montant des octrois de recherche (en 000 \$)



15

Répartition des octrois de recherche en 2013-2014 selon les champs disciplinaires de la Classification de la recherche universitaire (CRU) (en %)



1 Données provisoires. Sources : Inventaire du financement de la recherche de l'Université du Québec (système IFR) en date du 25 mars 2015, sauf celles qui concernent l'UQAM pour laquelle les données proviennent du Système SAFIRH en date du 8 avril 2015.
 2 Montants des subventions versées par tous les programmes (y compris le Fonds d'exploitation des infrastructures) de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et des contreparties associées, comme déclarés au SIRU. En date du 8 avril 2015, les données 2013-2014 de l'UQAM excluaient les contreparties associées à la FCI.
 3 Fonds de fonctionnement et fonds avec restriction, Annexe 6.1 : Plan d'effectifs - Postes autorisés et pourvus. Personnel en place au 28 février 2014.
 4 Octrois externes autres que les subventions des organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux, que les contrats ainsi que les subventions FCI et contreparties associées.

Octrois 2013-2014 selon la catégorie d'organisme en 000 \$

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	RÉSEAU
FRQNT	2 720	589	560	874	114	421	2 209	--	1 076	51	8 615
FRQSC	5 123	1 402	252	182	613	122	458	165	4	107	8 427
FRQS	1 223	604	200	14	368	25	222	50	--	--	2 705
Sous-total organismes subventionnaires provinciaux	9 065	2 595	1 012	1 070	1 095	569	2 889	215	1 080	158	19 747
Gouvernement du Québec [autres]	3 837	3 301	5 622	7 521	1 246	3 603	16 130	2 816	2 185	683	46 945
CRSNG	7 429	2 847	2 460	2 774	657	871	8 662	--	6 285	87	32 072
CRSH	5 163	891	361	257	828	120	533	187	26	322	8 688
IRSC	2 688	500	600	--	400	--	1 790	143	210	66	6 398
Sous-total organismes subventionnaires fédéraux	15 279	4 238	3 421	3 032	1 885	991	10 986	330	6 521	475	47 158
Gouvernement du Canada [autres]	7 874	4 860	3 210	5 739	1 609	1 347	15 908	601	4 722	1 101	46 970
Autres sources externes	3 183	2 817	4 684	1 538	1 194	2 582	6 517	151	7 377	569	30 611
Fonds institutionnel de recherche	4 544	3 948	713	192	482	50	6	23	1 203	175	11 336
Autres sources internes	2 913	214	416	27	15	1	37	--	1 022	29	4 674
UQ ⁵	252	182	103	264	88	41	99	--	41	123	1 193
Total	46 948	22 154	19 180	19 382	7 616	9 184	52 572	4 135	24 151	3 312	208 635

Les subventions des organismes subventionnaires provinciaux (FRQNT, FRQSC et FRQS) représentent 9,5 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec et ceux des organismes subventionnaires fédéraux (CRSNG, CRSH et IRSC), 22,5 %. L'Université du Québec se voit octroyer 18,9 % des subventions versées au Québec par le CRSNG et 24 % de celles du CRSH. Il importe de souligner la contribution du CRSNG, dont les subventions représentent 15,4 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 2013-2014 (figure 16).

Selon les informations diffusées par l'Observatoire des sciences et des technologies (OST), l'Université du Québec arrive au troisième rang des universités canadiennes sur la base des subventions du CRSH⁶ et au huitième rang pour le CRSNG⁷.

Du côté des organismes subventionnaires provinciaux, pour l'exercice terminé au 31 mars 2014, le FRQNT rapporte avoir versé plus de 38 M\$ en subventions, dont 22,5 % allaient à l'Université du Québec. Pour le FRQSC, des 32 M\$ en subventions versées en 2013-2014, 26,3 % allaient à l'Université du Québec.

Évolution de la répartition des octrois externes de recherche⁸

ENSEMBLE DU RÉSEAU	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Subventions des organismes fédéraux et provinciaux [%]	35,9 %	33,4 %	29,0 %	23,0 %	33,9 %	34,9 %
Contrats [%]	13,4 %	11,6 %	11,9 %	8,7 %	11,6 %	13,7 %
FCI et contreparties associées [%] ²	11,4 %	10,5 %	9,3 %	6,2 %	6,5 %	10,4 %
Autres subventions externes [%]	39,3 %	44,5 %	49,8 %	62,1 %	48,0 %	41,0 %
Total des octrois externes [%]	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Total des octrois externes (000 \$)	189 990	196 261	222 265	280 679	200 719	191 432

5 Les octrois proviennent du Fonds de développement académique du réseau (FODAR).

6 Source : CRSH (<http://www.outil.ost.uqam.ca/CRSH/RechProj.aspx?vLangue=Français>), exercice financier 2013-2014.

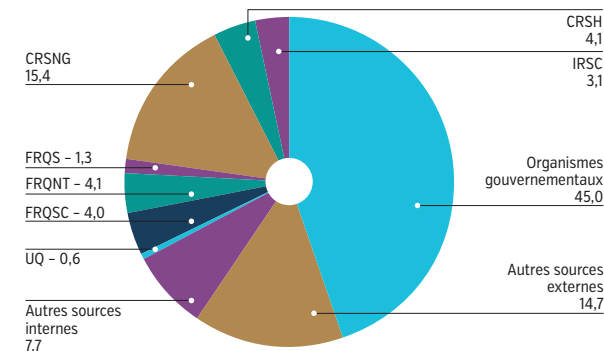
7 Source : CRSNG (http://www.nserc-crsng.gc.ca/ase-oro/index_fra.asp), exercice financier 2013-2014.

8 Voir figure 17.

-- Aucun octroi de recherche.

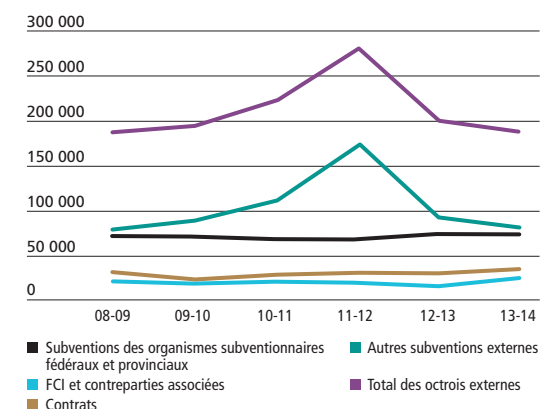
16

Répartition des octrois de recherche en 2013-2014 selon la catégorie d'organisme (en %)



17

Évolution du montant des octrois externes de recherche selon le type (en 000 \$)



ABRÉVIATIONS

- CRSH : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- CRSNG : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- CRU : Classification de la recherche universitaire
- FCI : Fondation canadienne pour l'innovation
- FRQNT : Fonds de recherche du Québec - Nature et technologie
- FRQSC : Fonds de recherche du Québec - Société et culture
- FRQS : Fonds de recherche du Québec - Santé
- IFR : Inventaire du financement de la recherche
- IRSC : Instituts de recherche en santé du Canada
- OST : Observatoire des sciences et des technologies
- SAFIRH : Système d'approvisionnement, des finances, des immobilisations, de la recherche, de la rémunération et des ressources humaines
- SIRU : Système d'information sur la recherche universitaire

Fonds de fonctionnement en 000 \$ au 30 avril 2014

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	CSC ²	PROG. RÉSEAU ³	TOTAL ⁴
Produits	423 906	159 134	93 634	78 367	79 084	44 103	69 525	30 719	128 448	47 290	21 805	5 534	13 941	1 178 921
Charges	404 623	155 926	92 417	76 458	71 162	42 081	63 888	32 631	109 369	47 342	17 126	5 063	12 721	1 257 262
Excédent (insuffisance) des produits	19 283	3 208	1 217	1 909	7 922	2 022	5 637	[1 912]	19 079	[52]	4 679	471	1 220	[78 341]
Solde de fonds	[183 697]	[34 918]	[31 209]	[17 964]	[19 618]	[12 460]	[15 695]	[7 658]	7 341	[1 527]	[311]	2 132	[8 630]	[1 218 342]

En 2013-2014, les produits totaux, y compris les autres produits, se chiffrent à 1 178,9 M\$ comparativement à 1 104,5 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2013. Les charges totales s'élèvent à 1 257,3 M\$ comparativement à 1 211,9 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2013 (figure 18). L'exercice financier 2013-2014 s'est soldé par une insuffisance des produits de 78,3 M\$. Au 30 avril 2014, l'Université du Québec présentait un solde de fonds consolidé déficitaire de 1 218,3 M\$.

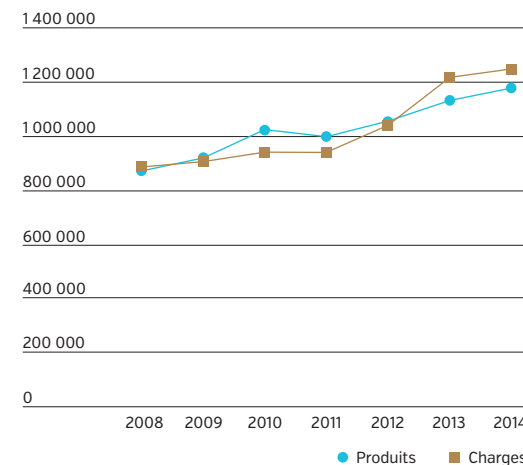
Répartition en % des produits du fonds de fonctionnement selon la source

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Subvention de fonctionnement	68,9	73,4	72,3	77,2	73,4	79,7	74,8	51,2	67,2	66,9	51,6	70,5
Droits de scolarité	16,4	15,0	12,4	13,7	15,0	9,7	2,5	20,1	16,0	13,4	s. o.	14,2
Autres ⁵	14,7	11,6	15,3	9,1	11,6	10,6	22,7	28,7	16,8	19,7	48,4	15,3

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) est la principale source de produits du fonds de fonctionnement. En 2013-2014, cette subvention se chiffre à 831,5 M\$ comparativement à 770,3 M\$ pour l'exercice terminé le 30 avril 2013. Les droits de scolarité constituent la seconde source de produits et se chiffrent à 166,9 M\$. L'importance relative des droits de scolarité correspond à 14,2 % des produits totaux (figure 19).

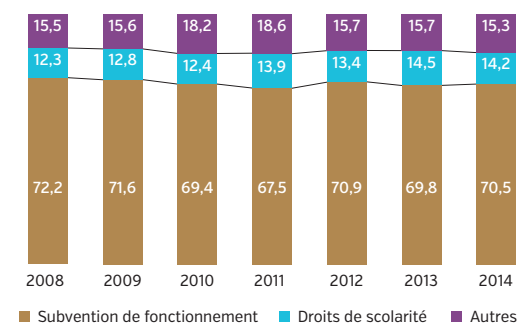
18

Évolution des produits et des charges du fonds de fonctionnement (en 000 \$)



19

Évolution de la répartition des produits du fonds de fonctionnement selon la source (en %)



1 Source : États financiers synoptiques 2013-2014 de l'Université du Québec et des établissements du réseau. Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs incluent les données du siège social (UQ), du Centre de services communs (CSC) et des programmes réseau.

2 Centre de services communs de l'Université du Québec.

3 Y compris le Fonds de développement académique du réseau (FODAR), les programmes de mobilité, la contribution aux Presses de l'Université du Québec (PUQ) et au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le système de gestion intégré des bibliothèques, les projets spéciaux, les divers programmes réseau et l'exploitation des immeubles Henri-Julien et Odéon ainsi que les opérations courantes des résidences étudiantes à Trois-Rivières, Chicoutimi, Québec, Val-d'Or et Rouyn-Noranda.

4 Après la prise en compte des écritures d'élimination effectuées aux fins des états financiers consolidés et synoptiques et du régime de retraite de l'Université du Québec, ce régime interentreprises étant à prestations déterminées, la part de chaque établissement dans celui-ci ne peut être déterminée.

5 Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects, les autres revenus et les subventions du gouvernement du Québec autres que pour le fonctionnement, celles du gouvernement du Canada et celles d'autres sources.

6 Selon l'annexe 16 du rapport provenant du Système d'informations financières des universités du Québec (SIFUQ), les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles incluent tous les biens suivants : terrains et bâtiments, mobilier, équipements, volumes de bibliothèque, etc.

s. o. Sans objet

Répartition en % des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Enseignement et recherche	63,9	65,1	62,8	66,4	65,1	68,7	55,6	46,4	55,4	68,5	16,7	54,9
Recherche subventionnée	1,9	0,9	2,7	3,0	0,9	1,1	--	--	3,4	1,7	--	1,6
Services à la collectivité	1,3	1,6	1,8	0,2	1,3	1,1	--	28,2	6,6	1,5	--	2,2
Bibliothèque	3,5	3,3	3,7	3,1	4,9	2,3	2,2	3,1	1,8	1,3	7,1	2,9
Audiovisuel	1,3	4,8	0,3	--	0,8	1,7	--	--	0,6	2,1	--	1,3
Informatique	2,6	0,0	4,3	4,4	3,6	3,4	3,5	3,8	5,9	4,2	1,7	2,8
Administration	11,4	11,9	9,4	11,6	11,0	10,0	14,3	11,6	10,2	13,3	40,4	10,4
Terrains et bâtiments	8,7	6,8	8,2	7,8	7,0	6,1	19,7	5,4	8,8	5,5	34,4	7,9
Services aux étudiants	2,5	3,6	6,2	2,8	3,7	3,2	0,0	0,9	2,4	2,3	--	2,5
Entreprises auxiliaires	2,2	1,0	0,5	0,6	0,8	0,0	0,6	0,2	3,7	0,3	--	1,3
Avantages sociaux futurs ⁴	0,3	0,9	0,1	0,0	1,0	2,0	0,6	0,4	1,3	-0,8	-0,3	11,8
Autres	0,4	0,1	--	0,1	-0,1	0,4	3,5	--	-0,1	0,1	--	0,4
Charges par EEETP	14 270	15 793	19 141	16 820	15 039	23 244	s. o.	s. o.	16 435	13 743	s. o.	s. o.

En 2013-2014, 58,7 % des dépenses de fonctionnement sont consacrées à l'enseignement, à la recherche subventionnée et aux services à la collectivité (figure 20), comparativement à 58,5 % l'an dernier. Les proportions des regroupements demeurent relativement stables d'une année à l'autre.

Fonds avec restriction en 000 \$ au 30 avril 2014

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Charges	59 117	15 491	21 133	17 313	7 438	11 160	39 453	2 470	20 259	2 582	743	197 159
% utilisé pour l'enseignement et la recherche	86,1	80,0	81,8	96,6	86,4	2,4	94,5	45,5	92,3	71,9	100,0	83,0

En 2013-2014, les fonds alloués par le gouvernement du Canada représentent 73,4 M\$ et ceux octroyés par le gouvernement du Québec totalisent 52,3 M\$. Le total des produits se chiffre à 197,9 M\$. Au fonds avec restriction, 83 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche et d'enseignement. Cette somme de 163,7 M\$ équivaut à une charge moyenne de 58 074 \$ par professeur.

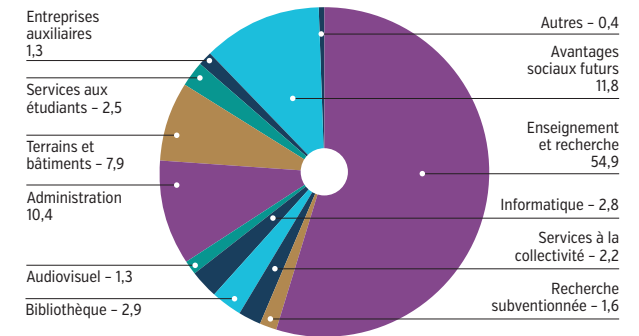
Fonds des immobilisations en 000 \$ au 30 avril 2014

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	RÉSEAU
Acquisitions d'immobilisations ⁶	29 871	35 063	9 271	5 883	7 014	548	22 091	378	27 825	1 067	886	139 897
Actifs en immobilisations au 30 avril	576 090	146 505	109 064	108 545	107 459	63 938	232 820	13 520	323 413	15 765	97 164	1 794 283

En 2013-2014, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 139,9 M\$. Cette somme a été versée pour le réaménagement, la rénovation et la construction d'immeubles en propriété (66,9 %), les achats de mobilier et d'équipement (12,6 %), les achats d'équipement spécialisé (13,4 %), les achats de documents et de manuels pédagogiques (2,2 %), les développements informatiques (3,8 %) ainsi que les autres actifs (1,1 %).

20

Répartition des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction (en %)





Robert Proulx • recteur



Nathalie St-Pierre, UQAM

Pour continuer à aller de l'avant dans un contexte exigeant, l'UQAM innove et se réinvente en mettant à profit les idées et la participation de sa communauté.

L'UQAM est aujourd'hui une grande université urbaine dont les contributions au développement social, scientifique, culturel et économique du Québec sont riches et diversifiées. Sa capacité d'innovation s'est avérée cette année tant sur les plans de la formation, de la recherche et de la création, que sur ceux du partenariat et de l'apport à la collectivité.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

L'UQAM a enregistré, en 2013-2014, une hausse de ses effectifs étudiants. À l'automne 2013, l'Université comptait un total de 42 935 personnes inscrites à l'un ou l'autre de ses programmes d'études, comparativement à 41 320 à l'automne 2012. De ce nombre, 7 672 poursuivaient des études aux cycles supérieurs, soit 307 de plus que l'année précédente. La croissance du nombre d'étudiants étrangers a aussi été marquée : ils étaient 3 250 à l'automne 2013, par rapport à 2 776 en 2012.

Par ailleurs, l'UQAM a bonifié son offre de formation en créant huit nouveaux programmes d'études et deux nouveaux profils dans des programmes existants. Ainsi, en décembre 2013, 293 programmes étaient offerts aux trois cycles d'études.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DES CHERCHEURS

La recherche et la création ont continué de se déployer de manière très dynamique : 543 demandes de subvention ont été déposées aux différents concours des organismes subventionnaires, et le financement total de la recherche a ainsi atteint près de 65 M\$. Mentionnons le financement, pour un montant total de 7,2 M\$, de 21 projets d'infrastructures par le Fonds des leaders de

la FCI, dans des domaines aussi variés que la biochimie, les communications, l'éducation et la logistique des transports.

Signe de l'importance qu'elle accorde au renforcement de la recherche et au développement de la carrière des chercheurs, l'Université a lancé, en septembre 2013, le programme des Chaires stratégiques de l'UQAM, qui



L'installation *La grande école*, présentée à la station de métro Saint-Laurent à l'occasion des 50 ans du Rapport Parent.

visé la création de 12 chaires institutionnelles au cours des trois prochaines années. Ce nouveau programme a pour objectif de structurer de nouveaux créneaux de recherche et de création dans des secteurs émergents, intersectoriels ou novateurs, tout en favorisant la rétention et l'attraction de chercheurs. En mars 2014, trois chaires ont été inaugurées. Elles portent sur la recherche nordique, le vieillissement de la population et la recherche partenariale participative.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Au cours de l'année 2013-2014, plus de 200 ententes collaboratives de recherche et contrats de services professionnels ont été mis en œuvre avec des partenaires externes, pour un montant total de 7,3 M\$. Parmi les faits saillants, on observe que le nombre de projets de recherche appuyés par le CRSNG en partenariat avec l'industrie a doublé : on en compte plus d'une vingtaine couvrant, entre autres, les domaines de la chimie des matériaux, de la chimie médicinale, des technologies de l'information, de la microélectronique pour des applications médicales, de l'environnement, de l'actuariat, de l'écologie et de la lutte biologique.

Par ailleurs, 143 projets de recherche et de formation, de même que des activités de mobilisation et de diffusion

de savoirs d'utilité sociale, ont été réalisés dans le cadre de la mission citoyenne de l'Université. Par ces projets sollicitant à la fois l'expertise des acteurs sociaux et celle des professeurs, l'UQAM continue de s'affirmer en tant qu'université socialement responsable. Parmi les nouveaux projets démarrés en 2013-2014, il faut mentionner celui de la mobilisation citoyenne pour le logement communautaire, qui vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Ce projet est soutenu par la Fondation Lucie et André Chagnon, à la hauteur de 650 000 \$ pour 5 ans.

Engagée dans son milieu et soucieuse de participer à l'essor culturel et créatif de Montréal, l'UQAM a également continué de collaborer avec le Partenariat du Quartier des spectacles pour animer ses espaces publics et a entrepris plusieurs autres collaborations avec des promoteurs culturels, notamment les festivals de cinéma.

LE PERSONNEL

Comme c'est le cas depuis quelques années, les départs à la retraite ont été nombreux parmi le personnel enseignant. Par conséquent, 72 nouveaux professeurs ont été recrutés, portant leur nombre total à 1 145, en hausse de 2,2 % par rapport à 2012-2013. Ce renouvellement du corps professoral est appelé à se poursuivre au cours des prochaines années.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'année financière 2013-2014 a confirmé le contexte financier très exigeant auquel les universités québécoises sont confrontées. En effet, la compression significative de la subvention du gouvernement aux universités en 2012-2013 est devenue récurrente. De plus, malgré les efforts consentis par les universités dans l'élaboration de leur convention dans le cadre du réinvestissement stratégique annoncé, ce dernier ne s'est finalement pas confirmé. De nouvelles compressions sont même ajoutées pour 2014-2015. En dépit de ce contexte difficile, l'Université a été en mesure de respecter les cibles de son Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016.

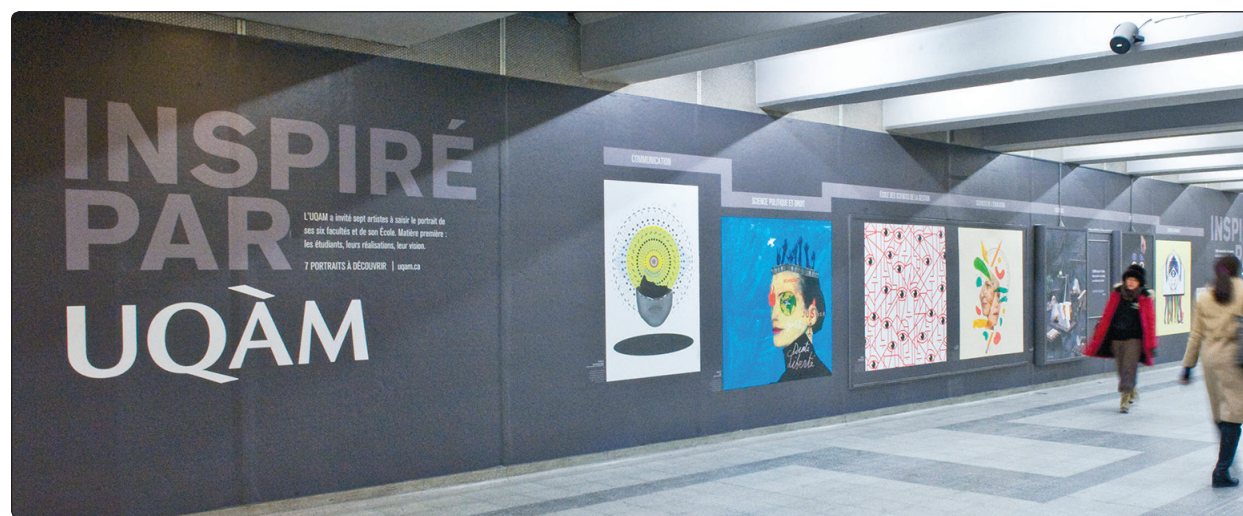
LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Année après année, l'UQAM étend sa présence dans le monde en paraphant des ententes de coopération avec des partenaires étrangers. En 2013-2014, la signature de 57 nouvelles ententes avec des partenaires présents dans 22 pays établissait à plus de 650 le total d'ententes conclues par l'UQAM, et à 63 le nombre de pays concernés par celles-ci. Grâce à ces ententes – et plus spécifiquement aux 277 ententes de mobilité étudiante – 560 étudiants de l'UQAM ont pu mener des études à l'étranger en 2013-2014 en bénéficiant d'une bourse de mobilité. Par ailleurs, la communauté universitaire s'est enrichie de la présence de 696 étudiants étrangers inscrits à un programme d'échange.

Les efforts d'internationalisation de l'UQAM ont également pris la forme de participations à des conférences et à des missions internationales organisées notamment en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest. Des tournées de recrutement ont aussi eu lieu en Afrique, en Europe, dans les Antilles et au Brésil. Enfin, l'UQAM a accueilli plusieurs délégations étrangères en visite au Québec, dont des représentants d'Amérique latine, de Guadeloupe, de Martinique, de France, de Belgique, de l'Algérie et de l'Inde.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

De septembre 2013 à mai 2014, l'UQAM et sa Faculté des sciences de l'éducation ont célébré les 50 ans du Rapport Parent, document fondateur qui a soutenu la



La campagne de promotion « Inspiré par l'UQAM » réalisée par sept diplômés de l'Université.



Lancement de trois nouvelles chaires stratégiques de recherche - Yves Mauffette, vice-recteur à la Recherche et à la création, Michèle Charpentier, professeure à l'École de travail social, Jean-Marc Fontan, professeur au Département de sociologie, Anne de Vernal, professeure au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère, René Côté, vice-recteur à la Vie académique.

modernisation du système d'éducation au Québec pendant la Révolution tranquille. Le programme d'activités, intitulé *Cultiver l'éducation au Québec : 50 ans après le Rapport Parent*, comprenait notamment des conférences, des journées d'étude thématiques, un concert-bénéfice et un symposium. Organisées en collaboration avec l'Université du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), les célébrations se sont déroulées sous la présidence d'honneur de Paul Gérin-Lajoie, premier titulaire du ministère de l'Éducation.

Renforçant son rôle de chef de file de la formation en communication au Québec et au Canada, l'UQAM a inauguré cette année de nouveaux espaces dans un édifice laissé vacant par le départ de l'Office national du film (ONF). Au-delà de sa vocation académique, cet important projet contribue à la revitalisation du Quartier latin dans lequel est ancrée l'Université depuis plus de 40 ans. Les installations de pointe qui s'y trouvent, y compris deux salles de projection, serviront aux activités d'enseignement, de recherche et de création, notamment en cinéma et en médias interactifs. L'UQAM poursuivra également une tradition établie par l'ONF, soit celle de rendre les espaces accessibles au grand public à l'occasion de différents festivals de films et d'événements culturels qui animent la métropole.

Par ailleurs, deux lancements ont illustré de façon éloquent l'esprit d'innovation et la créativité propres à l'UQAM. Déployée en janvier 2014, la nouvelle campagne promotionnelle « Inspiré par l'UQAM » a proposé sept œuvres visuelles, créées par des artistes diplômés de l'Université, représentant chacune un portrait de ses facultés et École. Résolument créative, la campagne s'est nettement démarquée et a suscité de nombreux échanges positifs dans les médias sociaux.

S'appuyant sur les forces vives de sa communauté, l'UQAM a lancé l'élaboration de son Plan stratégique à l'automne 2013 en mettant sur pied une vaste consultation placée sous le thème « Des idées, des projets et des priorités pour l'UQAM de demain ». Cette consultation, qui a permis de dégager des perspectives prometteuses pour l'institution, servira de base au nouveau



L'UQAM donne une seconde vie aux espaces de l'ONF dans le Quartier latin - Claude Joli-Cœur, commissaire adjoint de l'ONF, Michel Goulet, président et chef de la direction de France Film, Éline Ayotte, responsable de la culture, du patrimoine et du design au comité exécutif de la Ville de Montréal, Robert Proulx, recteur, David Heurtel, président du conseil d'administration de Québec Cinéma, et Pierre Mongeau, doyen de la Faculté de communication.

plan stratégique qui répond à la volonté d'actualiser les modes de développement de l'Université, de mettre en place des pratiques de gestion encore plus efficaces, de créer un milieu de vie sain et dynamique, et de renforcer l'ancrage de l'Université dans son milieu.

Enfin, cette année a marqué les 25 ans du Bureau des diplômés, un acteur clé dans le renforcement des liens entre l'Université et ses quelque 225 000 diplômés, qui sont autant d'ambassadeurs participant au rayonnement de leur *alma mater*. L'anniversaire a été souligné le 18 juin 2013, à l'occasion d'une soirée de retrouvailles.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Bien que les défis soient nombreux et les perspectives financières exigeantes, l'UQAM demeure pleinement confiante en sa capacité à contribuer activement au progrès socioéconomique, scientifique et culturel du Québec. Solidement ancrée dans son milieu, en lien constant avec les acteurs de toutes les sphères de la société, l'UQAM ose innover et se réinventer. Découlant d'un vaste processus d'échanges, le Plan stratégique constituera en cela une assise pour guider les choix académiques, éclairer la prise de décisions et stimuler des initiatives répondant aux aspirations de la communauté.



Conclusion d'une entente de partenariat avec la Kyoto University of Foreign Studies - Le recteur Robert Proulx et le D'Yoshizaku Morita, chancelier et président du conseil d'administration de la Kyoto University of Foreign Studies.

Direction

Robert Proulx
Recteur

René Côté
Vice-recteur à la Vie académique

Diane L. Demers
Vice-rectrice aux Études et à la vie étudiante

Yves Mauffette
Vice-recteur à la Recherche et à la création

Mario Ménard
Vice-recteur intérimaire aux Affaires administratives et financières

Louis Martin
Vice-recteur aux Systèmes d'information

Marc Turgeon
Vice-recteur à la Vie universitaire

Normand Petitclerc
Secrétaire général

ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MEMBRES DE LA DIRECTION EN COURS D'ANNÉE

Chantal Bouvier
Vice-rectrice aux Affaires publiques et aux relations gouvernementales et internationales

Monique Goyette
Vice-rectrice aux Affaires administratives et financières

Conseil d'administration

PRÉSIDENTE

Lise Bissonnette

MEMBRES

Marie-Claude Boisvert
Chef de l'exploitation, Desjardins Capital de risque

Jean P. Boucher
Professeur

Justine Boulanger
Étudiante

Paul-Émile Bourque
Directeur général, Cégep de Saint-Laurent

René Côté*
Vice-recteur à la Vie académique

René Delvaux*
Étudiant

Martin Galarneau
Associé/Vice-président affaires corporatives et développement exécutif, Thibault, Messier, Savard et associés inc.

Louise Gavard*
Chargée de cours

Corinne Gendron
Professeure

Yves Gingras*
Professeur

Monique Goyette*
Vice-rectrice aux Affaires administratives et financières

Alain Poirier
Institut national de santé publique du Québec

Robert Proulx*
Recteur

Louise Sicuro*
Présidente-directrice générale, Culture pour tous

Christophe Villemer
Vice-président exécutif Savoir-faire Linux inc.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Johanne Fortin
Secrétaire d'assemblée

Normand Petitclerc
Secrétaire général

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Jean-François Meilleur
Étudiant

Danielle Pilette*
Professeure

Samuel Ragot*
Étudiant

Guy Villeneuve*
Professeur

* Membre du comité exécutif

Commission des études

PRÉSIDENT

Robert Proulx
Recteur

MEMBRES

Rémi Bachand
Professeur

Catherine Bouchard
Étudiante

Joëlle Clément
Employée de soutien

René Côté
Vice-recteur à la Vie académique

Raphaël Crevier
Chargé de cours

Peggy Davis
Professeure

Yolaine D'Astous
Chargée de gestion

Éric Duchemin
Chargé de cours

Alexandre Émond-Bélisle
Étudiant

Magda Fusaro
Professeure

Brigitte Groulx
Registraire

Gaby Hsab
Professeur

Nadia Lafrenière
Étudiante

Marc-Antoine Lapierre
Étudiant

Henri Lelion
Chargé de cours

Yves Mauffette
Vice-recteur à la Recherche et à la création

Anik Meunier
Professeure

Francis Picard-Dufresne
Étudiant

Marie-Andrée Roy
Professeure

Audréanne St-Martin
Étudiante

Denis Tanguay
Professeur

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Luc Chicoine
Étudiant

Julien Labrecque
Étudiant

Stéphanie Turcot
Étudiante

Nancy Wallace
Étudiante



Nadia Ghazzali • rectrice



L'UQTR n'a cessé de se renouveler et c'est en bonne partie parce qu'elle n'a jamais cessé de grandir. Elle a toujours su se distinguer, que ce soit par la richesse de sa culture régionale, ses programmes exclusifs, son sens du partenariat et, au-delà de tout, par sa façon bien à elle de faire les choses. Plus que jamais dans son histoire, l'UQTR doit miser sur sa créativité pour arrimer croissance continue et consolidation de ses acquis.

Après plus de 45 années consacrées à la transmission du savoir, à la recherche et au développement de la société, l'UQTR est à une étape charnière de son existence. Elle entreprend en effet son exercice de planification stratégique 2015-2020 dans le but de dessiner son avenir autour de quatre priorités institutionnelles : le développement des cycles supérieurs, le renforcement de la recherche, le rayonnement à l'international et la saine gestion. En misant sur ces axes de développement, elle souhaite réaffirmer l'originalité de sa personnalité et participer de plain-pied à l'évolution du savoir et à l'avenir scientifique du Québec.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Les inscriptions aux trois cycles se chiffrent à 13 962 étudiants, ce qui équivaut à une hausse de 1,8 % en comparaison avec l'année précédente. Aux cycles supérieurs, l'UQTR compte désormais 2 299 étudiants, soit une augmentation de 3,9 %. L'effectif des étudiants étrangers, excluant les résidents permanents, se maintient avec 751 inscrits provenant de 58 pays, ce qui représente 5,4 % de la population étudiante.

Cette année, l'UQTR a enrichi son volet distinctif dans le domaine de la santé en procédant à l'ouverture de la maîtrise et du doctorat en sciences biomédicales. Ces programmes de l'Université de Montréal offerts sur le campus trifluvien depuis 2013 accueillent déjà plus d'une

quinzaine d'étudiants. Les programmes de maîtrise et de DESS en gestion de projet ont été réactivés au cours de l'année, confirmant une fois de plus l'ambition de l'UQTR de placer les cycles supérieurs en tête de ses priorités institutionnelles. Notons également l'ajout d'une nouvelle concentration en études familiales au doctorat en psychologie [recherche], de même que l'ajout de trois nouveaux profils à la maîtrise en éducation [avec mémoire] : psychopédagogie, fondements et environnement de l'éducation et didactique.

Aujourd'hui, l'UQTR compte plus de 200 programmes offerts à Trois-Rivières et dans ses neuf centres universitaires hors campus (Longueuil, Québec, Drummondville, Saint-Hyacinthe, Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, Joliette, Victoriaville, Sorel-Tracy et La Tuque).

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

Cette année encore, la qualité de nos chercheurs a été soulignée par l'obtention de trois nouvelles chaires de recherche du Canada :

- La Chaire de recherche en histoire du droit civil au Québec à l'époque contemporaine (19^e et 20^e siècles), dont le titulaire est Thierry Nootens, professeur au Département des sciences humaines. Elle se consacre à l'analyse sociohistorique des interactions entre la société québécoise et les normes du droit civil;

- La Chaire de recherche en intégrité écologique, dont le titulaire est Raphaël Proulx, professeur du domaine des sciences naturelles et du génie. Son objectif est d'assurer une surveillance active des écosystèmes riverains. Le but est de mettre au point des méthodes novatrices permettant de diagnostiquer rapidement la perte d'intégrité des écosystèmes à l'aide d'images photographiques et d'enregistrements audio numériques;
- La Chaire de recherche sur les technologies radiofréquences pour la détection de gaz, dont le titulaire est Frédéric Domingue, professeur du domaine des sciences naturelles et du génie. L'objet de la recherche est de concevoir des capteurs de gaz utilisant des micro-systèmes radiofréquence.

L'UQTR abrite également plusieurs instituts, chaires de recherche, centres, groupes et laboratoires qui mènent des activités de recherche importantes. D'ailleurs, l'UQTR affirme son engagement auprès des professeurs-chercheurs en poursuivant le déploiement de son programme de recherche – unique en son genre – dont le propre est de financer plusieurs chaires à même son budget de fonctionnement. Au total, l'UQTR compte 26 chaires de recherche actives, pour un total d'octrois de 21,4 M\$. Il importe également de souligner d'autres réussites notables en matière de recherche, soit l'octroi de deux subventions équivalant à plus de 1 M\$:

- Le renouvellement de la subvention FRQSC – Institut universitaire affilié avec le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec [CRDITED MCQ-IU];
- L'obtention d'une subvention du programme Collaborative Research and Training Experience program [CREATE] du CRSNG, pour l'ÉcoLac – Programme de formation FONCER du CRSNG en écologie lacustre et fluviale [Pierre Magnan].

Deux subventions au programme Soutien aux équipes de recherche du FRQSC ont été obtenues en 2014 pour les projets suivants :

- Le gouvernement de la misère et la citoyenneté : pauvreté, maladie et crime dans l'histoire du Québec, Yvan Rousseau, directeur du Centre interuniversitaire d'études québécoises;
- Qualification et insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes québécois [QISAP]/Qualification et insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes [16-24 ans] ayant été identifiés élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation [ou élèves à risque] lors de leur passage au secteur jeune, Nadia Rousseau, titulaire de la Chaire Normand-Maurice.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

L'UQTR est en constant dialogue avec ses partenaires actuels et potentiels de la Mauricie et du Centre-du-Québec. En 2013-2014, elle a amassé plus de 5,5 M\$ en contrats pour financer plus d'une centaine de projets. Plus particulièrement, l'UQTR a obtenu, en 2013-2014, un financement de plus de 2,5 M\$ pour acquérir trois infrastructures de recherche de pointe, projets qui se sont échelonnés sur les trois dernières années : la construction sur le campus d'une station de remplissage pour les véhicules à l'hydrogène, l'acquisition d'une unité de pyrolyse mobile pour le traitement de la biomasse forestière en Haute-Mauricie et l'acquisition d'une plateforme de développement d'enzymes.

De plus, l'UQTR poursuit et accroît son engagement dans le développement des communautés qu'elle dessert par

une initiative originale qu'elle a mise sur pied en janvier 2006 : les projets d'intervention dans la communauté [Picom]. Ce sont des activités pédagogiques au moyen desquelles des étudiants de diverses disciplines coopèrent à la conception et à la réalisation d'un projet sur la base d'un besoin ciblé par un organisme à but non lucratif et en étant accompagnés par un mentor désigné par cet organisme. En 2013-2014, l'UQTR a réalisé 57 Picom et, depuis leur mise en œuvre, 346 ont été concrétisés, soit autant de projets qui font d'elle une université plus proche de son milieu et engagée dans sa communauté.

LE PERSONNEL

Si l'UQTR connaît une augmentation de son effectif étudiant, il en est de même pour l'augmentation de son corps professoral. Du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014, l'UQTR a recruté 13 nouveaux professeurs. Par ailleurs, en toute fin d'année financière, soit au 30 avril 2014, l'UQTR comptait plus de 1 700 employés.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

À l'instar de toutes les universités du réseau, l'UQTR a connu, en 2013-2014, le retrait de la subvention de réinvestissement annoncée lors du Sommet sur l'enseignement supérieur. Il s'agit d'un manque à gagner de 2,1 M\$. Malgré l'exercice difficile qui s'en est suivi, l'UQTR a tout de même atteint l'équilibre budgétaire, notamment grâce à l'engagement de son personnel, au caractère distinctif de ses programmes et à l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits.

Parallèlement, l'UQTR a réussi à enrichir son parc immobilier de deux bâtiments, témoignant à la fois des nouvelles réalités de la vie à notre Université et de sa vitalité. Le premier bâtiment, le pavillon de la Vie étudiante [le Pavé], a été érigé grâce à la contribution financière de nos associations étudiantes. Le nouvel édifice, issu de l'agrandissement d'un pavillon existant, a permis d'ajouter 1 300 m² de nouvelles structures abritant principalement 35 locaux destinés aux différentes associations étudiantes, une halte-garderie autogérée et une salle



Chaires de recherche du Canada [CRC] – Robert W. Mantha, vice-recteur à la recherche et au développement, Nadia Ghazzali, rectrice, Raphaël Proulx, titulaire de la CRC en intégrité écologique, Frédéric Domingue, titulaire de la CRC sur les technologies radiofréquences pour la détection de gaz, Thierry Nootens, titulaire de la CRC en histoire du droit civil au Québec à l'époque contemporaine (19^e et 20^e siècles), et Sébastien Charles, doyen de la recherche et de la création.



D. Jalbert

Mme Francine Ruest Jutras, mairesse de Drummondville, M^{me} Pauline Marois, première ministre du Québec, et M^{me} Nadia Ghazzali, rectrice de l'UQTR, lors de l'annonce de la concrétisation du campus de Drummondville, en septembre 2013.

d'allaitement. Le deuxième bâtiment concerne l'agrandissement et le réaménagement de la galerie d'art R³. Elle occupe maintenant un espace adjacent à la section des arts du Département de philosophie et des arts. Ce nouvel espace de diffusion devient à la fois une vitrine pour les artistes de l'UQTR, de la Mauricie et du Centre-du-Québec, ainsi qu'un lieu de création unique.

En d'autres mots, l'Université s'impose de plus en plus sur le territoire québécois, comme en fait foi l'un des dossiers les plus marquants de son histoire : la création du campus de l'UQTR à Drummondville. Ce projet d'envergure pour le Centre-du-Québec, réalisé en partenariat avec la ville de Drummondville, a reçu officiellement l'aval du gouvernement du Québec en septembre 2013. Nous y construirons un pavillon de plus de 7 500 m² répartis sur trois étages. Le pavillon abritera des salles de cours, deux laboratoires pour les sciences infirmières et pour le génie mécanique, des bureaux administratifs, des aires de service pour les étudiants ainsi qu'une bibliothèque. Tenant pour acquis que la construction se déroule selon l'échéancier prévu, nous accueillerons les premiers étudiants à l'hiver 2016. L'implantation de ce campus sera bénéfique pour l'ensemble de la communauté centricoise, qui a connu un essor économique et démographique important au cours des dernières années. Par cette initiative, l'UQTR souhaite également venir contrer un problème omniprésent dans la région du Centre-du-Québec : le décrochage scolaire.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

À l'international, l'UQTR a connu une augmentation de 67 % du volume financier de ses projets de recherche, de transfert d'expertise ainsi que d'offre de bourses (5,5 M\$ en 2013-2014). L'UQTR a obtenu le seul projet du programme GIRAF (Grandes initiatives de recherche, d'animation et de formation) attribué, ainsi que deux des trois projets du programme PIRAT (Petites initiatives de recherche, d'animation et de transfert), de l'Agence universitaire de la Francophonie, accordés lors de l'appel de projets du Bureau des Amériques, l'an dernier.

L'UQTR observe une augmentation de 46 % des accords internationaux signés (37 nouveaux accords signés en 2013-2014 sur 81 accords actifs en 2012-2013). Mentionnons également que l'année 2013-2014 a permis



Le projet du campus de l'UQTR à Drummondville fait l'objet d'une présentation en compagnie du maire Alexandre Cusson, de la rectrice Nadia Ghazzali et de la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Johanne Giguère.

la création de la Chaire de recherche internationale sur les ressources forestières et les usages du bois en partenariat avec l'Université de Limoges, en France.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Encore cette année, l'UQTR a réussi de bons coups. D'abord, soulignons le travail colossal qu'a réalisé la Fondation en clôturant sa campagne majeure de financement 2009-2014 avec la noble somme 27 M\$, dont 8,3 M\$ seront investis directement dans le campus de l'UQTR à Drummondville.

Rappelons que l'UQTR a entamé, en cours d'année, son exercice de planification stratégique 2015-2020. Pour mener à bien ce projet mobilisateur, elle a créé un comité dont le mandat est de réfléchir aux enjeux actuels et futurs de l'UQTR. Parallèlement à ce comité, l'UQTR a mis sur pied six chantiers qui permettent de pousser la réflexion encore plus loin. Ces chantiers mèneront à des recommandations et porteront sur les sujets suivants : formation en ligne; étudiants en situation de handicap; positionnement de l'UQTR dans sa région; développement à l'international; gouvernance financière et imputabilité de gestion; et miser sur nos ressources humaines. Il reste encore plusieurs étapes à franchir avant de mettre le point final au projet, dont la mise sur pied de groupes de discussion auxquels participeront des employés et des partenaires externes à l'Université et auprès desquels les grandes orientations seront validées. De plus, un plan d'action pour la mise en œuvre des éléments de la planification sera éventuellement conçu.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'UQTR est bien décidée à ne pas se laisser abattre par le début d'une série de coupures. D'ailleurs, grâce à son exercice de planification stratégique, notamment, elle a pu déjà élaborer les grandes orientations de sa vision horizon 2020, dont l'effet mobilisateur aura une influence sur son développement. Voici les grandes lignes des objectifs que l'UQTR s'est fixés : l'atteinte d'un effectif de 20 000 étudiants, la création de 20 chaires de recherche gouvernementales et en partenariat visant un financement de 20 M\$, la gestion d'un budget de 200 M\$ grâce à la recherche de nouvelles sources de revenus et enfin, l'atteinte d'une cible historique de 100 M\$ en dons cumulatifs depuis la création de la Fondation de l'UQTR.

Direction

Nadia Ghazzali
Rectrice

Gilles Charland
Vice-recteur aux ressources humaines par intérim

Sylvain Delisle
Vice-recteur aux études et à la formation

Johanne Giguère
Vice-rectrice à l'administration et aux finances

Éric Hamelin
Secrétaire général par intérim

Robert W. Mantha
Vice-recteur à la recherche et au développement

ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MEMBRES DE LA DIRECTION EN COURS D'ANNÉE

André Gabias
Secrétaire général

Lucie Guillemette
Vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche par intérim

Cléo Marchand
Vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante par intérim

Conseil d'administration

PRÉSIDENT

Yves Tousignant*
Maire, Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

MEMBRES

Sylvain Beaudry
Professeur

Frédéric Borel*
Étudiant

Jacques A. Chauvette
Directeur régional Mauricie et Centre-du-Québec et Production – Des Cascades, Hydro-Québec

Sylvain Delisle
Vice-recteur aux études et à la formation

Gilles Duchesne
Étudiant

Nadia Ghazzali*
Rectrice

Johanne Giguère*
Vice-rectrice à l'administration et aux finances

Louis Marchildon*
Professeur

Éliane Moreau
Professeure

Carole Neill*
Chargée de cours

Annie Pagé*
Directrice des services juridiques et conseillère en relations de travail, Ville de Shawinigan

Francine Ruest Jutras
Ex-mairesse, Ville de Drummondville

Annie Villemure
Directrice Développement des affaires - Gestion des avoirs, Caisse Desjardins des Trois-Rivières

PERSONNE CONVOQUÉE

Robert W. Mantha
Vice-recteur à la recherche et au développement

PERSONNE INVITÉE

Gilles Charland
Vice-recteur aux ressources humaines par intérim

SECRÉTAIRE

Éric Hamelin*
Secrétaire général par intérim

ATTACHÉE AUX ORGANISMES STATUTAIRES ET AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Lucie Couture

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

André Gabias*
Secrétaire général

Lucie Guillemette*
Vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche par intérim

Michèle Larocque*
Ex-présidente-directrice générale, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Cléo Marchand
Vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante par intérim

* Membre du comité exécutif

Commission des études

PRÉSIDENTE

Nadia Ghazzali
Rectrice

MEMBRES

Denis Auger
Professeur

Jean-Claude Bourgeois
Chargé de cours

Kevin Brasseur
Étudiant

Monique Cadrin
Professeure

Jean-François Chapdelaine
Étudiant

Jules Charrette
Étudiant

Sylvain Delisle
Vice-recteur aux études et à la formation

Danny Dessureault
Doyen des études

François Fugère
Chargé de cours

Alain Goupil
Professeur

France Joyal
Professeure

Benoît Lavigne
Professeur

Lucie Lorrain
Chargée de cours

Robert W. Mantha
Vice-recteur à la recherche et au développement

Justine Renaud
Étudiante

Diane St-Laurent
Professeure

Liette St-Pierre
Professeure

Jean-François Veilleux
Étudiant

PERSONNE INVITÉE

Sébastien Charles
Doyen de la recherche et de la création

SECRÉTAIRE

Éric Hamelin
Secrétaire général par intérim

ATTACHÉE AUX ORGANISMES STATUTAIRES ET AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Lucie Couture

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Paul Alain
Étudiant

Sylvie Caillie
Chargée de cours

Frédéric Déru
Étudiant

Daniel Francoeur
Étudiant

André Gabias
Secrétaire général

Lucie Guillemette
Vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche par intérim

Denis Lamy
Chargé de cours

Mathilde Loisel-Davidson
Étudiante

Tristan Milot
Professeur

Charles Plourde-Leblanc
Étudiant



Martin Gauthier • recteur



Guylain Doyle

C'est dans le respect de ses engagements que l'Université du Québec à Chicoutimi a conclu l'année 2013-2014. Respect, bien sûr, pour une deuxième année d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire prévu sur cinq ans, mais avant tout respect de ses obligations envers sa communauté universitaire, ses partenaires nationaux et internationaux et sa région d'adoption. Malgré les contraintes budgétaires imposées, la direction de l'UQAC est demeurée fidèle à l'implantation de son plan stratégique de développement.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

À l'automne 2013, l'UQAC comptait 6 869 étudiants. Plus de 2 700 diplômés ont été délivrés, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année précédente.

- Trois cent soixante étudiants se sont partagé plus de 1 350 000 \$ en bourses d'excellence, dont 700 000 \$ provenaient des grands organismes subventionnaires.
- Mille six cents étudiants ont reçu 10 M\$ en aide financière aux études du MESRST. De plus, les étudiants en difficulté financière ont pu compter sur un soutien particulier.
- Au cours de l'année scolaire 2013-2014, l'UQAC a accueilli 246 étudiants issus d'une vingtaine de communautés autochtones réparties sur le territoire québécois. Ces étudiants proviennent des nations attikamek, crie, innue, malécite, micmaque et huronne-wendate.
- Le Centre du savoir sur mesure (CESAM) a amorcé sa collaboration avec l'Association des universitaires du troisième âge en offrant deux cours, auxquels 46 personnes ont participé. Le premier cours portait sur l'Afrique subsaharienne et le second, sur l'histoire du cinéma américain.
- La première phase d'une initiative visant la révision de l'ensemble de la réglementation relative aux études a été lancée.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DES CHERCHEURS

Les résultats préliminaires de l'inventaire du financement de la recherche pour l'année 2013-2014 indiquent que les chercheurs de l'UQAC se sont vus attribuer 16,95 M\$ en subventions de recherche, et 1,89 M\$ en contrats et commandites pour un volume de financement total de 18,84 M\$.

Plus particulièrement, les subventions de recherche provenant des organismes subventionnaires fédéraux ainsi que celles provenant des fonds subventionnaires provinciaux totalisent 5,56 M\$.

En 2013-2014, deux nouvelles unités de recherche ont été créées : le Laboratoire de modélisation et diagnostic des équipements des lignes électriques (MODELE) et le Centre de recherche universitaire interdisciplinaire sur la qualité et les saines habitudes de vie.

Le Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN) et le Cégep de Baie-Comeau conçoivent le projet Chantier 3 visant la création d'un guide d'intervention institutionnelle pour favoriser la réussite éducative des étudiants autochtones au cégep et à l'université.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

L'UQAC est devenue partenaire d'un consortium créé par le Cégep de Jonquière et la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, contribuant ainsi à ce que les professeurs aient accès à des partenaires des milieux de pratique pour la réalisation de projets de recherche.

Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL).



Guylain Doyle

De nouvelles modalités de collaboration entre l'Université et le réseau régional de la santé au chapitre de la formation et de la recherche ont été mises en œuvre.

L'entente entre le Conseil du loisir scientifique du Saguenay-Lac-St-Jean et l'Université pour l'organisation de camps d'été scientifiques destinés aux jeunes de 11 et 12 ans a été renouvelée.

Une entente a été conclue entre la direction de l'UQAC, la direction du CPNN et la communauté de Mashteuiatsh; cette entente de collaboration pour la recherche appliquée vise le rétablissement du caribou forestier.

Du 4 au 6 mars 2014 se tenait, à l'UQAC, un important événement organisé par le CPNN : le Colloque sur la persévérance et la réussite scolaires chez les Premiers Peuples. La programmation s'articulait autour de trois grands thèmes : vie scolaire, enseignement et apprentissage, et langue et culture.

LE PERSONNEL ET LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

En ce qui concerne le secteur des ressources humaines non enseignantes, l'année 2013-2014 a vu se dérouler la négociation du renouvellement de la convention collective du personnel de soutien. Cette négociation a été marquée par l'intégration des dispositions applicables au personnel de la recherche dans la convention principale ainsi que par un contexte financier difficile.

Le renouvellement des effectifs demeure un thème d'actualité avec un nombre marqué de départs à la retraite. Chaque départ est analysé en fonction de l'optimisation des processus de gestion visant l'atteinte de l'objectif de simplification administrative énoncé au plan d'action stratégique 2013-2018.

Malgré les coupures de 2013-2014, les efforts de tout le personnel ont permis de terminer l'exercice avec un léger surplus. Au cours de l'exercice financier se terminant le 30 avril 2014, le fonds de fonctionnement a généré des produits de 93,63 M\$ et des charges de 92,41 M\$ pour un excédent des produits sur les charges de 1,22 M\$, comparativement à une insuffisance des produits sur les

charges de 1,4 M\$ pour l'exercice financier qui se terminait le 30 avril 2013.

L'UQAC a obtenu une subvention de 88 900 \$ du CRSH dans le cadre du concours du programme Aide aux petites universités.

En 2013-2014, le Service des technologies de l'information a poursuivi le déploiement de son réseau sans fil. Un service d'authentification a été implanté à l'automne 2013, permettant une meilleure gestion de cette technologie.

La construction du nouveau pavillon universitaire Alouette, à Sept-Îles, a été complétée. Ce pavillon d'environ 3 000 m² intègre des technologies modernes dans un contexte de développement durable. Ce projet de construction géré par la compagnie Alouette met en

synergie cette dernière, le Cégep de Sept-Îles et l'UQAC afin d'offrir à la population de la Côte-Nord des espaces adéquats de formation aux études supérieures. Les activités d'apprentissage et de recherche pourront débuter en 2014-2015.

L'UQAC a fait l'acquisition du Grand Séminaire de Chicoutimi, un investissement de 10 M\$. Les travaux de rénovation réalisés permettront une entrée progressive des étudiants de troisième année du programme de physiothérapie dans leurs nouveaux laboratoires, ainsi qu'un déménagement du programme de médecine.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'UQAC compte 567 étudiants étrangers, une augmentation de 13 % comparativement au trimestre d'automne 2012. La proportion des étudiants étrangers sur l'ensemble des étudiants inscrits est de 8,2 %.



Pavillon Alouette, campus de Sept-Îles

En 2013, l'UQAC soulignait 30 ans de présence active en Afrique. Entrepris au Maroc, cet engagement s'est poursuivi au Cameroun. Depuis 10 ans, l'UQAC est partie prenante d'un projet de délocalisation de programmes, dont le baccalauréat en gestion et la maîtrise en gestion des organisations avec l'Institut Africain de Management (IAM), à Dakar, qui a mené 150 finissants à la maîtrise en une décennie et 250 au baccalauréat.

En avril 2014, une mission de transfert d'expertise en Allemagne a été organisée par le CESAM. Une vingtaine d'ingénieurs et architectes y ont participé dans le but de développer les compétences québécoises liées au matériau bois dans la construction.

ÉVÉNEMENTS ET FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Comme mentionné, en août 2013, l'UQAC a fait l'acquisition du Grand Séminaire de Chicoutimi, un investissement

de 10 M\$. Cette initiative permettra à l'établissement d'offrir de nouvelles installations aux étudiants de son Département des sciences de la santé, principalement à ceux évoluant au baccalauréat en sciences (réadaptation) et à ceux qui poursuivront leur formation à la maîtrise en physiothérapie. Cette acquisition a été rendue possible grâce à la contribution du MESRST.

L'UQAC a procédé, à l'automne 2013, au lancement de la construction du nouveau pavillon universitaire Alouette. Celui-ci sera intégré au complexe d'enseignement supérieur du Cégep de Sept-Îles. Ce projet de construction, géré par la compagnie Alouette, met en synergie, en plus de cette dernière, le Cégep de Sept-Îles et l'UQAC afin d'offrir à la population de la Côte-Nord des espaces adéquats de formation aux études supérieures.

Le jeudi 20 mars 2014, l'UQAC a procédé à l'inauguration officielle du Studio de création en arts numériques

[SCAN]. Le numérique occupant une place névralgique dans le Module des arts de l'UQAC, le SCAN a été conçu en tant que dispositif pédagogique dont la configuration multifonctionnelle permet d'exploiter la transversalité du numérique dans le contexte des pratiques en arts actuels.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2014-2015 se présente comme celle de la consolidation et de l'affirmation. Cette troisième année du plan de retour à l'équilibre budgétaire devrait nous permettre, avec l'engagement du gouvernement et celui de notre communauté, de dégager les sommes nécessaires à l'application de notre plan stratégique. Bien qu'insuffisants, ces montants d'argent nous permettront tout de même d'envisager l'avenir avec plus d'optimisme et fourniront à toute la communauté un climat propice et favorable à la créativité pour pouvoir exprimer sa compétence. La relève sera également au cœur de nos préoccupations.

Vue aérienne, campus de l'UQAC.



Guylain Doyle

Guylain Doyle



Guylain Doyle

Groupe de recherche sur la thermotransformation du bois [GRTB].

La Forêt d'enseignement et de recherche Simoncouche.



Guylain Doyle

Direction

Martin Gauthier
Recteur

Martin Côté
Vice-recteur aux affaires étudiantes
et secrétaire général

Mustapha Fahmi
Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche
et à la création

Conseil d'administration

PRÉSIDENT

Laval Boulianne
Membre socioéconomique*

MEMBRES

Bruno Bouchard
Professeur*

Serges Chamberland
Membre socioéconomique, président du conseil
régional Saguenay-Lac-Saint-Jean, Charlevoix et
Côte-Nord, administrateur à la Caisse Desjardins
d'Arvida-Kénogami*

Pierre A. Cousineau
Professeur

Mustapha Elayoubi
Chargé de cours*

Mustapha Fahmi
Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche
et à la création*

Christine Fortin
Membre socioéconomique, architecte associée,
Gosselin & Fortin architectes

Martin Gauthier
Recteur*

Sylvain Jomphe
Étudiant*

Hélène Larocque
Membre socioéconomique, directrice des finances,
Métal primaire Québec [RTA]

Isabelle Lemay
Professeure

Micheline Riverin
Membre socioéconomique, directrice des ressources
financières et informationnelles, Centre de santé et
de services sociaux de Chicoutimi

Guyline Proulx
Représentante des cégeps

Carmen Rock
Membre socioéconomique

Jimmy Trottier
Étudiant

SECRÉTAIRE

Martin Côté
Vice-recteur aux affaires étudiantes
et secrétaire général

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Denis Bussières
Professeur

Camil Laforge
Membre socioéconomique, directeur général,
Fédération des caisses populaires Desjardins
du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Jacinthe Vaillancourt
Membre socioéconomique, présidente,
Consulte Station

* Membre du comité exécutif

Commission des études

PRÉSIDENT

Martin Gauthier
Recteur

MEMBRES

Stéphane Allaire
Doyen de la recherche et de la création

Stéphane Aubin
Professeur

Jennifer Chamberland
Étudiante

Cindy Chartier
Étudiante

Françoise Courville
Professeure P.D.E.R.

Mustapha Fahmi
Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche
et à la création

Jessica-Zoé Fournier
Étudiante

Diane Gauthier
Professeure

Marylou Girard-Bouchard
Étudiante

Étienne Hébert
Doyen des études

Lyne St-Georges
Professeure

Jacques Tremblay
Chargé de cours

Julie Tremblay
Étudiante

Nicole Tremblay
Professeure

Jimmy Trottier
Étudiant

Sylvie Turcotte
Chargée de cours

SECRÉTAIRE

Martin Côté
Vice-recteur aux affaires étudiantes
et secrétaire général

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Émilie Aubry-Lafontaine
Étudiante

Claude Bourgeois
Étudiant

Carole Dion
Doyenne des études de premier cycle

Sarah Esteves
Étudiante

André Leclerc
Doyen des études de cycles supérieurs
et de la recherche

Brahim Meddeb
Professeur

Maxime Naud
Étudiant

Mathieu Sergerie
Étudiant



Jean-Pierre Ouellet • recteur



Pour une deuxième fois en trois ans, la firme indépendante RESEARCH Infosource inc. a décerné à l'Université du Québec à Rimouski le titre d'Université de l'année en recherche au Canada dans sa catégorie. Une distinction nationale qui illustre l'importance et la qualité de la recherche effectuée à l'UQAR.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

L'Université a accueilli un nombre record de 7 280 étudiants à la rentrée universitaire 2013, dont plus de 400 provenant de l'étranger. Il s'agit d'une hausse de près de 10 % de notre effectif étudiant par rapport à l'année 2012. L'UQAR a décerné 1 123 diplômes à l'automne 2013, soit 907 de premier cycle, 207 de deuxième cycle et 9 de doctorat. Depuis sa création, l'UQAR a décerné près de 42 000 diplômes.

L'UQAR a procédé au lancement d'une formation unique en analyse et prévention des risques naturels. S'adressant aux professionnels de la sécurité publique, des transports et du génie civil, ce diplôme d'études supérieures spécialisées vise à répondre à un besoin pressant de main-d'œuvre qualifiée apte à mettre au point des solutions innovantes pour limiter les répercussions de catastrophes naturelles sur les communautés et les infrastructures.

Les premières cohortes d'étudiantes ayant fait leur baccalauréat en sciences infirmières dans la Baie-des-Chaleurs et à Baie-Comeau ont terminé leurs études au trimestre d'automne 2013. Cette décentralisation permet aux infirmières d'avoir accès à une formation universitaire dans leur milieu et favorise leur rétention en région.

Plusieurs étudiants de l'UQAR se sont démarqués sur les scènes provinciale et nationale. Étudiante à la maîtrise

en développement régional, Ting Zhang a mérité le prix AVENIR Personnalité 2^e et 3^e cycles, alors que le projet ARCTICConnexion, dont la direction est assumée par Vincent L'Héroult, a remporté le prix AVENIR Environnement au concours Forces AVENIR universitaire. Candidat au doctorat en biologie, M. L'Héroult est également colauréat du prestigieux Prix Inspiration Arctique, qui récompense les projets qui transforment les connaissances en applications concrètes pour les résidents du Nord.

Candidate au doctorat en océanographie, Wahiba Ait Youcef a été lauréate du concours Étudiants-chercheurs étoiles du FRQNT pour sa publication traitant de l'hypoxie dans la revue *Fisheries Oceanography*. Diplômée au doctorat en océanographie, Heike Helene Dorothe Link a obtenu la Médaille d'or du Gouverneur général du Canada pour l'excellence de son dossier universitaire. La Médaille d'argent a été attribuée à Mireille Arsenault, diplômée au baccalauréat en enseignement secondaire. Par ailleurs, le Prix d'excellence des diplômés de l'UQAR a été décerné à Bernard Pouliot, président de Quam Limited, une importante société basée à Hong Kong.

Candidate au doctorat en biologie, Cyrena Riley et son directeur Richard Cloutier ont décroché le premier prix du jury, parrainé par le Module science Radio-Canada, dans le cadre du concours *La preuve par l'image* de l'Acfas, avec leur photo intitulée *Des étoiles dans les yeux*.

Étudiantes en sciences comptables, Jacynthe Beauchamp Pitre, Audrey Lavoie, Christine Pageau et Joany Rioux ont, quant à elles, remporté le premier prix du 15^e concours Spécial Cas de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

Récipiendaire d'un doctorat honorifique de l'Université du Québec en août 2010, remis sous l'égide de l'UQAR, l'écrivain Dany Laferrière a été admis à l'Académie française. Originaire d'Haïti, il est le premier Québécois à faire son entrée à cette institution créée en 1635 par le cardinal de Richelieu.



Étudiante à la maîtrise en développement régional, Ting Zhang a remporté le prix AVENIR Personnalité 2^e et 3^e cycles, dans le cadre du concours Forces AVENIR universitaire.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DES CHERCHEURS

Le plus important institut de recherche universitaire francophone en sciences de la mer au Canada, l'Institut des sciences de la mer (ISMER), a franchi le cap des 15 ans. Le premier directeur de l'ISMER, Serge Demers, a passé le flambeau à Ariane Plourde à la tête de ce fleuron de la recherche universitaire.

Le professeur Richard Cloutier a assumé la direction des recherches portant sur le spécimen complet de l'*Elpistostège Watsoni* découvert au parc national de Miguasha. Témoignant de l'évolution des vertébrés et de leur passage de l'eau à la terre, ce fossile de 380 millions d'années est unique au monde et passionne les paléontologues des quatre coins de la planète.

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en biodiversité nordique, le professeur Dominique Berteaux a publié un ouvrage intitulé *Changements climatiques et biodiversité du Québec : vers un nouveau patrimoine naturel*. Fruit de cinq années de recherche, cette publication décrit le patrimoine naturel et les climats du Québec et présente, à partir de résultats de modélisation, l'évolution anticipée de ce patrimoine durant le XXI^e siècle et les conséquences des changements climatiques sur la gestion des espèces, des aires protégées et des écosystèmes.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

La cinquième édition du Vélothon 24 h a permis d'amasser une somme record de plus de 39 000 \$ au profit d'une vingtaine d'organismes de Chaudière-Appalaches et de Québec œuvrant auprès des jeunes. L'événement a été présenté sous la présidence d'honneur de Pierre Lavoie, cofondateur du Grand défi Pierre Lavoie, et de l'homme d'affaires lévisien, Yvan Pelletier, de Dessercom.

L'UQAR a présenté, à l'automne 2013, une deuxième série de conférences publiques portant sur la douleur chronique, de concert avec TELUS-Santé, le Centre d'expertise en santé de Sherbrooke, l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent et celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Centre de santé et des services sociaux de Rimouski-Neigette et celui de La Mitis.



Le projet ARCTICConnexion a remporté le prix AVENIR Environnement au concours Forces AVENIR universitaire. Son directeur, Vincent L'Hérault, candidat au doctorat en biologie, est également colauréat du prestigieux Prix Inspiration Arctique, qui récompense les projets qui transforment les connaissances en applications concrètes pour les résidents du Nord.

La Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial a accompagné les chargés de projets responsables de la création de la première Charte des paysages en Gaspésie. Cet outil permettra aux décideurs locaux de réfléchir et d'agir collectivement à l'égard de la préservation et de la mise en valeur des paysages gaspésiens.

En collaboration avec le Cégep de Rimouski, l'UQAR a présenté, en 2013, une première Université d'été en lettres et création littéraire, et a lancé une base de données en ligne rassemblant de l'information sur des objets patrimoniaux et historiques du Bas-Saint-Laurent. Cet outil de référence accessible gratuitement aux internautes est le fruit de deux années de travail.

LE PERSONNEL

Les professeurs Guy Bélanger, Nicole Ouellet et Hélène Sylvain ont reçu la Distinction Pascal-Parent 2013 pour leur *Boîte à outils technopédagogiques*. Cette plateforme informatique novatrice est en train de devenir une référence pour la recherche documentaire en sciences infirmières. Pour sa part, le titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire, Claude La Charité, a obtenu la Distinction Alcide-C.-Horth 2013 pour souligner sa contribution à la science et à la formation de chercheurs.

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec a remis son prix Florence, catégorie leadership, à la professeure Claire Page. Madame Page s'est démarquée notamment par son apport à l'avancement des soins infirmiers en santé mentale. Spécialiste de la santé en région, la professeure Hélène Sylvain a fait son entrée au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Comme mentionné précédemment, l'UQAR a connu une croissance importante de ses effectifs étudiants en 2013-2014, ce qui lui a permis d'atténuer l'effet des compressions budgétaires récurrentes imposées. Cette hausse de revenus conjuguée aux efforts de réduction de dépenses ont conduit à un léger surplus budgétaire de 400 000 \$ sur un budget total de 80 M\$.

L'année aura aussi été marquée par un accroissement de la superficie consacrée à la formation et à la recherche au campus de Lévis, ce qui s'est traduit par l'aménagement de salles de classe, de réunion, de visioconférence et de nouveaux bureaux. Des améliorations informatiques ont permis de donner accès à la communauté universitaire à un nouveau réseau sans fil, commun à plusieurs universités, ainsi qu'à de nouveaux serveurs haute performance.



Le *Coriolis II* : mission en eaux internationales pour le navire océanographique - L'expertise de l'UQAR-ISMER a été sollicitée pour réaliser une mission scientifique d'envergure en Argentine, à l'hiver 2014. Cette mission consistait en une étude multidisciplinaire de l'écosystème et de la géologie marine du golfe de San Jorge et de la région côtière de Chubut.



Martin Côté

Le professeur en paléontologie Richard Cloutier a assumé la direction des recherches portant sur le spécimen complet de l'*Elpistostège Watsoni*, découvert au parc national de Migouasha.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'expertise de l'UQAR-ISMER a été sollicitée pour réaliser une mission scientifique d'envergure en Argentine à l'hiver 2014. Cette mission était la première à être réalisée en eaux internationales pour le navire océanographique *Le Coriolis II*. Plus d'une cinquantaine de chercheurs du Québec et de l'Argentine ont pris part aux recherches effectuées, dont une quinzaine de chercheurs de l'Université. Ils ont participé à une étude multidisciplinaire de l'écosystème et de la géologie marine du golfe de San Jorge et de la région côtière de Chubut. Cette mis-

sion a été réalisée en partenariat avec le ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation productive de l'Argentine, la province du Chubut et le Conseil national de recherches scientifiques et techniques (CONICET).

En décembre 2013, l'Acfas a annoncé que l'UQAR sera l'hôte de son 83^e Congrès. Présenté sous le thème « *Sortir des sentiers battus* », le congrès rassemblera plus de 3 500 chercheurs, provenant d'une quarantaine de pays, du 25 au 29 mai 2015. Le comité organisateur de cet important congrès est présidé par le professeur Jean Bernatchez. Les professeurs Céline Audet et Claude La Charité en sont les coprésidents scientifiques.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

La firme indépendante RE\$EARCH Infosource Inc. a une fois de plus attribué à l'UQAR le titre d'Université de l'année en recherche au Canada, dans la catégorie des établissements universitaires offrant majoritairement des programmes de premier cycle. L'UQAR s'est particulièrement démarquée sur les plans de la qualité, de l'impact et du financement de la recherche.

Le Fonds de soutien aux projets étudiants a franchi le cap du million de dollars en investissements au cours de l'année universitaire. Créé en 2003, ce fonds constitue un important levier permettant l'appui de projets humanitaires, culturels ou sportifs des étudiants de l'UQAR.

Une première entreprise d'entraînement pédagogique a été lancée au campus de Lévis : AVISO ^{EPP}. Cette PME fictive permet aux étudiants au baccalauréat en sciences comptables de vivre une expérience de travail concrète durant leur formation universitaire. AVISO ^{EPP} est la seule entreprise d'entraînement en milieu universitaire au Québec et est membre du Réseau canadien des entreprises d'entraînement.

L'Université du Québec, sous l'égide de l'UQAR, a décerné un doctorat *honoris causa* à Jean-Guy Nadeau, bâtisseur du système d'éducation au Bas-Saint-Laurent et au Québec. Il a été un acteur de premier plan dans la mise sur pied de la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent et du Cégep de Rimouski, deux institutions scolaires qui ont joué un rôle capital dans la démocratisation et dans la modernisation du système d'éducation au Bas-Saint-Laurent.



Étudiantes en sciences comptables, Jacynthe Beauchamp Pitre, Audrey Lavoie, Joany Rioux et Christine Pageau ont remporté le 15^e concours Spécial Cas de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2014-2015, l'UQAR soulignera ses 45 ans d'existence. Forte de ses multiples succès, comme en témoigne le titre d'Université de l'année en recherche au Canada dans sa catégorie, en 2011 et en 2013, l'UQAR a désormais acquis sa notoriété en recherche dans des domaines de pointe. Elle continue de réaffirmer son leadership et son rayonnement, et consolide sa position stratégique au regard des grands projets de société que sont le Plan Nord et la Stratégie maritime du Québec, lesquels sont reliés directement à ses trois axes d'excellence : les sciences de la mer, le développement régional et la nordicité.

Malgré la délicate question du financement des universités, il faut envisager l'avenir avec optimisme, en veillant à la fois au maintien du standard de qualité élevé qui caractérise l'UQAR, et également à la poursuite de son développement. Dans ce contexte, la communauté sera particulièrement mobilisée par le lancement, à l'automne 2014, du volet externe de la campagne majeure de financement et par l'organisation du Congrès de l'Acfas qui aura lieu à l'UQAR en mai 2015.



Intitulée *Des étoiles dans les yeux*, la photo présentant une raie épineuse soumise à des colorations chimiques des biologistes Cyrena Riley et Richard Cloutier, a remporté le concours *La preuve par l'image* de l'Acfas.

Direction

Jean-Pierre Ouellet
Recteur

François Deschênes
Vice-recteur à la formation et à la recherche

Robert Paré
Vice-recteur au campus de Lévis
et à la planification par intérim

Marjolaine Viel
Vice-rectrice aux ressources humaines
et à l'administration

Alain Caron
Secrétaire général

A ÉGALEMENT ÉTÉ MEMBRE
DE LA DIRECTION EN COURS D'ANNÉE

Louis Mathier
Vice-recteur au campus de Lévis
et à la planification

Conseil d'administration

PRÉSIDENTE

Marie-Hélène Chouinard*
Directrice générale, Carrefour de soutien
aux aidants

MEMBRES

Francis Belzile*
Professeur

Jean Bernatchez
Professeur

Louise Bérubé
Chargée de cours

Pierre Cadieux
Professeur

Cathy-Maude Croft*
Directrice des Services du secrétariat général et des
communications, Commission scolaire des Phares

Sophie D'Anjou
Directrice, Financement, Caisse Desjardins
de Rimouski

François Deschênes*
Vice-recteur à la formation et à la recherche

Pierre-André Lalanne*
Étudiant

Rosalie Montminy-Morissette*
Étudiante

Jean-Pierre Ouellet*
Recteur

Françoise Roy
Directrice des Services éducatifs,
Cégep de Rimouski

Marjolaine Viel*
Vice-rectrice aux ressources humaines
et à l'administration

SECRÉTAIRE

Alain Caron
Secrétaire général

ATTACHÉE D'ASSEMBLÉE

Claudette Bédard

PERSONNES CONVOQUÉES

Françoise Daigle
Directrice par intérim, Service des communications

Denis Ouellet
Président SCFP, section locale 1575

Robert Paré
Vice-recteur au campus de Lévis
et à la planification par intérim

Ariane Plourde
Directrice, ISMER

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Maryse Lapierre
Notaire

Louis Mathier
Vice-recteur au campus de Lévis
et à la planification

* Membres du comité exécutif

Commission des études

PRÉSIDENT

Jean-Pierre Ouellet
Recteur

MEMBRES

Frédéric Banville
Professeur

Danielle Boutet
Professeure

Jean Brousseau
Doyen des études de premier cycle

Frédéric Deschenaux
Doyen des études de cycles supérieurs
et de la recherche

François Deschênes
Vice-recteur à la formation et à la recherche

Jean-Martin Deschênes
Étudiant

Jean-Yves Desgagnés
Professeur

Hamidou Diallo
Étudiant

Rémi Lesmerises
Étudiant

Rosalie Montminy-Morissette
Étudiante

Sylvie Morin
Professeure

Ginette Pelletier
Chargée de cours

Marie-Laurence Pelletier
Étudiante

Kevin Rodrigue
Étudiant

Richard St-Louis
Professeur

Jacques Thériault
Chargé de cours

Jean-René Thuot
Professeur

Moth Top
Étudiant

PERSONNES CONVOQUÉES

Phillippe Horth
Adjoint au vice-recteur à la formation
et à la recherche, campus de Lévis

Romain Lavoie
Registraire

SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Alain Caron
Secrétaire général

ATTACHÉE D'ASSEMBLÉE

Claudette Bédard

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Claude Aubut
Chargé de cours

Louis Babineau
Professeur

Pierre Cadieux
Professeur

Chantal Desrosiers
Professeure

Michèle Leduc-Lapierre
Étudiante



Jean Vaillancourt • recteur



Malgré les importantes compressions budgétaires qui ont touché le réseau universitaire québécois, l'UQO a connu, en 2013-2014, une effervescence qui témoigne d'une nouvelle maturité ainsi que du dynamisme et de la volonté de la communauté universitaire à offrir une programmation arrimée aux besoins de formation de la population de l'Outaouais et des Laurentides.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Le nombre d'inscriptions à l'UQO a connu une belle croissance, passant de 6 383 étudiants inscrits en 2012-2013, à 6 873 en 2013-2014, soit une augmentation de près de 8 %. L'Université a décerné 1 506 diplômes, dont 835 de baccalauréat, 148 de maîtrise et 3 de doctorat.

L'UQO accueillait, en 2013, ses premiers étudiants dans les programmes suivants : certificat en gestion et évaluation immobilières, certificat et mineure en économie et société, majeure en développement international et concentration en développement international au baccalauréat en sciences sociales, programme court de premier cycle en systèmes d'information de gestion, programme court de deuxième cycle en entrepreneuriat, DESS en criminologie clinique, maîtrise en muséologie et pratique des arts et doctorat en administration – gestion de projet. De plus, c'est en 2013 qu'a eu lieu la mise sur pied d'un comité sur l'intégrité dans les études et la prévention du plagiat, ainsi que la révision du Régime des études de cycles supérieurs, deux initiatives visant à optimiser le parcours des étudiants de l'UQO.

Les délégations étudiantes de l'UQO se sont démarquées lors de compétitions universitaires, notamment aux Jeux des infirmières et infirmiers du Québec, aux Jeux du commerce, aux Jeux de la communication et aux Jeux de la

traduction. La participation à la National Model United Nations, la plus importante simulation des Nations Unies organisée à travers le monde, figure aussi au chapitre des expériences enrichissantes vécues par les étudiants de l'UQO.

Par ailleurs, trois étudiants de l'École multidisciplinaire de l'image ainsi que la professeure Valérie Yobé se sont distingués dans le cadre du concours international Poster for Tomorrow. L'un d'eux a même vu son affiche primée parmi les 10 meilleures. Enfin, Sabrina Guilbert, diplômée du programme de maîtrise en psychoéducation à Saint-Jérôme, a reçu le prix Mérite étudiant pour son engagement exceptionnel dans la vie universitaire et l'excellence de son dossier scolaire.

LA RECHERCHE, LA CRÉATION ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

Malgré une troisième année consécutive marquée par des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement du Québec aux universités et au financement de la recherche, l'UQO a connu une légère croissance du financement externe de la recherche pour le fonctionnement (excluant le financement d'infrastructures et des frais indirects de recherche), passant de 5,25 M\$ en 2012-2013 à 5,4 M\$ en 2013-2014.

Soulignons l'attribution, à la professeure Francine de Montigny, d'une subvention de 250 000 \$ de la Fondation Movember, dans le domaine de la santé des pères, et d'une subvention de 175 000 \$ du CRSH au professeur Denis Bourque pour le projet de recherche « Professions et pratiques de développement collectif » visant à mettre en place les conditions d'une nouvelle collaboration durable entre des milieux de pratique et des milieux universitaires engagés dans l'action et dans l'intervention collectives au Québec. De plus, le professeur Wojtek Bock a obtenu une subvention de plus de 500 000 \$ de la FCI et du MESRST pour l'acquisition d'équipements de recherche pour la Chaire de recherche du Canada sur les technologies photoniques de détection.

L'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT) en était à sa deuxième année d'activité. Deux nouveaux professeurs se sont joints au Département des sciences naturelles au cours de cette année. Mentionnons que la mise en œuvre de l'ISFORT représente un financement de 9,5 M\$ sur 6 ans.

Le professeur Andrzej Pelc a reçu le Prix innovation en calcul distribué de l'International Colloquium on Structural Information and Communication Complexity. La professeure Madeleine Stratford s'est vu décerner le prix de la traduction John-Glassco de l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada.

La professeure Francine de Montigny a été choisie Personnalité de l'année LeDroit/Radio-Canada dans la catégorie santé et le professeur Stéphane Bouchard a obtenu le prix Adrien Pinard de la Société québécoise pour la recherche en psychologie.

LES PARTENARIATS ET L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

En 2013-2014, l'UQO a poursuivi son partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion dans le cadre du Programme d'intégration linguistique pour les immigrants. Cette entente contractuelle a permis à l'UQO d'offrir des activités de formation et d'animation en francisation à plus de 80 personnes nouvellement immigrantes.

Avec la collaboration de partenaires régionaux, l'UQO a réalisé une analyse de besoins dans le but de déployer des activités de formation continue s'adressant aux professionnels et aux gestionnaires du milieu. Des organismes régionaux, dont Emploi-Québec Laurentides, la Chambre de commerce de Gatineau et les directions des commissions scolaires de l'Outaouais, ont aussi fait appel à des équipes de professeurs pour la réalisation d'études, d'évaluations de programmes et de projets de recherche-action.

LE PERSONNEL

Plusieurs membres de la communauté universitaire ont été honorés cette année. Parmi ceux-ci, Yao A. Assogba, professeur honoraire au Département de travail social, a reçu le titre de professeur émérite, et Michel Filion, professeur au Département des sciences sociales, a reçu le prix d'excellence en administration pédagogique. Par ailleurs, Lise Legault, directrice du Service des finances, a été introduite au Cercle d'excellence de l'Université du Québec. Dans le cadre de la cérémonie de reconnaissance annuelle de l'UQO, le prix Employé d'honneur a été remis à Éric Tremblay, webmestre. De plus, au cours de l'année, l'UQO a engagé 22 nouveaux professeurs et un cadre, Isabelle Jobin, adjointe au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, en plus de doter 9 postes du groupe professionnel et 15 postes du personnel de soutien.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Les travaux de construction du nouvel immeuble abritant l'ISFORT sont terminés depuis avril 2014. On y retrouve désormais les laboratoires, à la fine pointe, de ce tout premier institut universitaire au Canada voué entièrement à la recherche et à la formation sur la forêt tempérée.

Dans le but d'améliorer l'efficacité des processus institutionnels, un nouveau système de gestion académique (GESTA II) a été implanté en mode Web en partenariat avec l'UQAT et l'UQAR.

Sur le plan budgétaire, malgré le maintien de la réduction de la subvention de 1,94 M\$ qui avait été annoncée en 2012-2013, l'UQO a pu atteindre l'équilibre budgétaire en 2013-2014, en se prévalant des mesures d'assouplissement.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

En ce qui concerne ses partenariats internationaux, l'UQO a terminé son mandat d'accompagnement dans le cadre d'un programme de renforcement des capacités techniques des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'Afrique subsaharienne francophone, programme financé par l'ACDI, désormais intégrée au ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada. Ce projet d'envergure, réalisé avec nos partenaires canadiens et africains, a entre autres contribué à la formation de plus de 300 vérificateurs.

L'UQO a poursuivi l'ajout d'une dimension internationale à ses programmes, notamment par l'organisation d'échanges d'étudiants en Suisse pour le secteur des sciences infirmières. Durant la même période, l'UQO a conclu plus de 30 nouveaux partenariats internationaux avec 11 pays afin d'intensifier l'accueil de chercheurs et de stagiaires étrangers.



Mathieu Allen

Andrzej Pelc, récipiendaire du Prix innovation en calcul distribué de l'International Colloquium on Structural Information and Communication Complexity.



Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada

En septembre 2013, Madeleine Stratford, professeure au Département d'études langagières, a reçu le prix de la traduction John-Glassco, de l'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada, lors du Festival international de la littérature.



Jonathan Maher

Éric Tremblay, webmestre à l'UQO, a reçu le prix Employé d'honneur lors de la cérémonie de reconnaissance annuelle. Il est accompagné du recteur, Jean Vaillancourt, et du directeur du Service des technologies de l'information, Daniel Marengère.



Jonathan Maher

Yao A. Assogba, professeur honoraire du Département de travail social, a reçu le titre de professeur émérite, la plus haute distinction accordée à un professeur à l'UQO. Il est accompagné du recteur Jean Vaillancourt.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'UQO a coordonné la plus récente édition du Savoir Affaires, qui se déroulait en février 2014 dans Lanaudière et les Laurentides. Ont pris part à cet événement 54 étudiants de cycles supérieurs et post doctorants des établissements du réseau de l'Université du Québec.

Par ailleurs, l'UQO a décerné deux doctorats *honoris causa* lors de la Collation des grades :

- Nancy Neamtan, pour sa contribution à l'économie sociale de la société québécoise, mais également à celles du Canada et de nombreux autres pays;
- Hervé Fisher, pour sa contribution aux domaines des arts et de la muséologie.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'UQO continuera à collaborer étroitement avec ses partenaires et le gouvernement afin d'obtenir un statut particulier en enseignement supérieur pour l'Outaouais et voir à son implantation le plus rapidement possible.

La réalisation de la nouvelle porte d'accès au pavillon Alexandre-Taché représente un pas majeur vers la consolidation du campus de Gatineau et témoigne de l'étroite collaboration qui s'établit avec la Ville de Gatineau. La prochaine étape vers cette consolidation consistera à ériger le Pavillon des arts, qui regroupera les installations de l'École multidisciplinaire de l'image de l'UQO et du Conservatoire de musique de Gatineau.

L'UQO travaille aussi à développer le concept du Pavillon des sciences de la vie qui accueillera, entre autres, les nouveaux programmes en santé qui seront conçus au cours des prochaines années. La venue d'une faculté satellite de médecine à Gatineau ouvre la porte pour accueillir les étudiants de première et deuxième années en médecine dans nos locaux, mais aussi pour concevoir de nouveaux programmes dans le domaine de la santé, dont des baccalauréats en sciences de la nutrition et en kinésiologie, ainsi que des doctorats en pharmacie et en sciences infirmières.



Marie-Andrée Blais

Sabrina Guilbert, diplômée à la maîtrise en psychoéducation au campus de Saint-Jérôme, a reçu le prix Mérite étudiant à l'occasion de la Collation des grades pour souligner son engagement exceptionnel dans la vie universitaire et l'excellence de ses résultats scolaires tout au long de ses études. Elle est entourée de Denis Harrisson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, et du recteur Jean Vaillancourt.



Marie-Andrée Blais

Michel Filion, professeur au Département des sciences sociales, a reçu le prix d'excellence en administration pédagogique lors de la Collation des grades 2013. Il est entouré de Denis Harrisson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, et du recteur Jean Vaillancourt.

Du côté des Laurentides, l'UQO est en mode expansion. En effet, le campus de Saint-Jérôme est déjà au maximum de sa capacité et l'UQO souhaite intégrer le Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie, à Sainte-Thérèse. Plusieurs options sont envisagées pour augmenter la capacité d'accueil et absorber cette croissance phénoménale de nos activités dans les Laurentides.

Direction

Jean Vaillancourt
Recteur
Yves Dupont
Vice-recteur à l'administration et aux ressources
Denis Harrisson
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Luc Maurice
Secrétaire général



L'équipe de l'Institut des sciences de la forêt tempérée [ISFORT].



Lors du Gala des distinctions 2013, l'UQO a décerné des distinctions honorifiques à des personnalités ainsi qu'à des diplômés qui se sont démarqués par leurs réalisations exceptionnelles. De gauche à droite : Daniel Marc Dubé, président de l'Association des diplômés de l'UQO; Lisette Blouin-Monfils, présidente du conseil d'administration de l'UQO; Sylvie Fréchette, athlète olympienne en nage synchronisée [Médaille Gérard-Lesage]; Valérie Levasseur, artiste diplômée en arts et design [Grand diplômé - volet relève]; Louise Verville, trésorière du conseil d'administration de la Fondation [Bénévole d'honneur]; Benoit Pelletier, avocat et constitutionnaliste [Médaille Gérard-Lesage]; Suzanne Fitzback, directrice générale de la Maison Mathieu-Froment-Savoie [Grand diplômé - volet carrière]; Jean Vaillancourt, recteur, et Gabriel Doré, de la succession Gérard Lesage.

Conseil d'administration

PRÉSIDENTE
Lisette Blouin Monfils*
Représentante des diplômés/ex-conseillère stratégique en ressources humaines

MEMBRES
Louise Briand
Professeure
Sébastien Brunet*
Étudiant
Claude J. Chénier
Représentant des collèges/ex-directeur général, Cégep Heritage College
Arnaud de Bastiani
Étudiant
Frédérique Delisle
Directrice générale, Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais
Yves Dupont*
Vice-recteur à l'administration et aux ressources
Nathalie Gagnon
Chargée de cours
Denis Harrisson
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Michal Iglewski*
Professeur
Michel Lavergne
Directeur général, SADC de Papineau
Lyse Ricard
Ex-commissaire déléguée du revenu, gouvernement fédéral
Chantal Saint-Pierre
Professeure
Dominique Toupin*
Associée CA, Amyot Gélinas, SENC
Jean Vaillancourt*
Recteur

OBSERVATEURS
Simon Latulippe
Coordonnateur et attaché d'administration
Odette Rochefort
Technicienne des travaux pratiques

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE
Christiane Carle
Directrice générale, Caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau
Caroline Cyr
Chargée de cours
Denis Dubé
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

* Membres du comité exécutif

Commission des études

PRÉSIDENT
Jean Vaillancourt
Recteur

MEMBRES
Simon Beaudry
Étudiant
Antonin Bourret
Étudiant
Christian Calmès
Professeur
Stéphanie Demers
Professeure
Annie Devault
Responsable des programmes de 2^e cycle en travail social
Janie Durand
Étudiante
Shawn Goodman
Étudiant
Abdelkrim Hamou-Lhadj
Chargé de cours
Denis Harrisson
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Marc Landry
Doyen des études
André Manseau
Doyen de la recherche
Renée Michaud
Chargée de cours
Ruth Phillon
Professeure
Stéphane Pisani
Étudiant
Vanessa Riendeau
Étudiante
Marie Robert
Responsable des programmes de 2^e cycle en criminologie
Jean-François Simard
Responsable des programmes de 2^e cycle en développement territorial

OBSERVATEURS
Alain Charbonneau
Doyen de la formation continue et des partenariats
Yves Dupont
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE
Xavier Blais
Étudiant
Jaouad Daoudi
Professeur
Denis Dubé
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Paul Leduc Browne
Directeur du Département des sciences sociales
Francine Sinclair
Directrice du Département des sciences de l'éducation



Avec la thématique « 30 ans d'ambition, 30 ans d'action », c'est sur une note commémorative que l'UQAT a souligné son 30^e anniversaire en 2013-2014. Différentes activités organisées pendant toute l'année ont permis à la communauté universitaire, mais aussi à l'ensemble de la population, de se remémorer différents faits marquants de l'histoire de l'Université. En début d'année, le lancement de la nouvelle signature visuelle de l'UQAT, axée sur la modernité, l'avancement et la proximité a été l'occasion d'affirmer à nouveau les valeurs, l'authenticité et la personnalité unique de l'institution.

Christian Leduc



Johanne Jean • rectrice

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Au trimestre d'automne 2013, l'UQAT accueillait 3 387 étudiants inscrits dans plus de 100 programmes d'études. En hausse constante, l'effectif étudiant de l'Université a augmenté de 45 % de 2002 à 2014, ce qui démontre clairement l'attractivité de l'institution.

En 2013-2014, l'UQAT a fait figure de pionnière, en sciences de la santé et en création et nouveaux médias, en annonçant la mise sur pied du DESS en santé mondiale ainsi que le premier baccalauréat entièrement consacré à la création de jeux vidéo au Québec. De plus, dans le cadre d'un projet de recherche unique au monde sur la prévention de la violence scolaire, l'UQAT a ouvert un microprogramme de deuxième cycle en prévention de la violence au secondaire, une formation conçue sur mesure pour les enseignants.

L'UQAT a remis, cette année, 790 diplômes, dont 117 de maîtrise et 10 de doctorat. La Fondation de l'UQAT a souligné la réussite du parcours académique et l'implication dans la vie universitaire et communautaire de 170 étudiants en remettant 300 000 \$ en bourses d'excellence.

En ce qui a trait aux performances des étudiants, Alexandre Auger, Lydie-Anne Boulianne, Geneviève Cholette et Alexandrine Noël, étudiants au DESS en

sciences comptables, ont remporté le troisième prix lors du 15^e concours Spécial Cas de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, alors que Mylène R. Frenette, Stéphanie Sylvestre et Samira Tabli ont reçu une mention d'honneur. Mentionnons également la performance de trois étudiants de deuxième cycle en sciences de la gestion, Véronique Hallé, David D'Snouza et Mario Tardif, qui ont remporté cinq prix sur six lors de la compétition Savoir Affaires Lanaudière-Laurentides qui a pour objectif d'identifier, de développer et de présenter de nouveaux projets d'affaires adaptés aux réalités de la région hôte.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

En 2013-2014, le volume total de la recherche à l'UQAT s'est élevé à près de 10 M\$. Le nombre de professeurs actifs en recherche est aussi passé de 55 à 64. Les subventions de recherche provenant des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux ont totalisé 2,25 M\$.

Deux groupes de professeurs de l'IRME UQAT-Polytechnique (Institut de recherche en mines et environnement) ont reçu plus de 500 000 \$ de leurs partenaires miniers, ainsi que du FRQNT et du ministère des Ressources naturelles pour deux importants projets de recherche portant sur la gestion des projets miniers.



Isabelle Royet

Photo gagnante du concours Objectif 30, organisé à l'occasion des festivités du 30^e anniversaire de l'UQAT.

En sciences de la santé, une vaste étude portant sur la perception de la population générale québécoise envers la douleur chronique a été lancée par la professeure Anaïs Lacasse. De plus, la professeure Manon Champagne a lancé deux ouvrages publiés sous sa direction portant sur les soins palliatifs : *Le bénévolat en soins palliatifs ou l'art d'accompagner*, ainsi que *Le soutien aux familles d'enfants gravement malades : regards sur des pratiques novatrices*.

La célébration du cinquième anniversaire du Laboratoire de biomatériaux a rappelé que l'UQAT contribue à positionner

avantageusement le Québec et le Canada comme hauts lieux d'expertise sur les biomatériaux, puisqu'il possède l'un des laboratoires les mieux équipés au pays et des équipements à la fine pointe et qu'il compte un groupe de chercheurs chevronnés.

La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités a aussi souligné ses 20 ans d'existence. Première chaire de recherche à l'UQAT, la Chaire Desjardins réunit aujourd'hui plusieurs acteurs importants concernés par l'avenir des petites collectivités.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

La création de la Coopérative de solidarité en recherche et développement forestier de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, une première québécoise, a contribué au renouvellement de la Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable. L'union des forces des industriels forestiers permettra de continuer à financer efficacement la recherche dans ce secteur d'activités.

L'UQAT et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ont annoncé un partenariat historique de plus de 1 M\$ pour soutenir un projet de recherche commun en traitement des eaux minières contaminées par les cyanures et leurs dérivés. Ce projet implique le CRSNG ainsi que les entreprises Agnico Eagle et Mabarex.

La professeure en éducation Colette Picard, en partenariat avec l'École Christ-Roi/Youville de la Commission scolaire Harricana, a mis en œuvre le projet MATH-ALPHA qui vise à favoriser la réussite des élèves du primaire en mathématiques. Cette nouvelle pratique pédagogique et novatrice suscite déjà l'intérêt de plusieurs autres établissements scolaires de l'extérieur de la région.

LE PERSONNEL

L'année 2013-2014 a été marquée par le renouvellement de mandat de Johanne Jean à titre de rectrice de l'UQAT. À la tête de l'institution depuis 2004, madame Jean entreprend ainsi son troisième mandat. Au chapitre des nominations, soulignons l'arrivée de Luc Boisvert en tant

que vice-recteur aux ressources, celle du directeur du Service des technologies de l'information et du Service de pédagogie universitaire, Patrick Bédard, de la directrice du centre de La Sarre, Isabelle Métivier, ainsi que le renouvellement du mandat de la secrétaire générale, Martine Rioux.

Plusieurs membres de la communauté universitaire ont été honorés cette année. Parmi ceux-ci, le professeur en création et nouveaux médias Louis-Paul Willis, qui a reçu le prix de la meilleure thèse de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal ainsi que le prix Recherche de l'Observatoire du cinéma au Québec pour l'excellence de sa thèse. Tikou Belem, professeur à l'Institut de recherche en mines et en environnement, a remporté le prix du meilleur article scientifique lors du 23^e Congrès minier mondial. Mohamad Saad, professeur à l'École de génie, s'est vu conférer le prestigieux titre de membre sénior de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers.

Les récipiendaires 2013 des Médailles académiques du Gouverneur général du Canada.



De gauche à droite : Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, Nacim Foudil-Bey, diplômé au doctorat en sciences de l'environnement, qui a reçu la Médaille académique d'or du Gouverneur général du Canada pour son dossier académique exceptionnel, et Johanne Jean, rectrice.

La Fondation de l'UQAT a lancé sa nouvelle campagne de financement auprès du personnel visant à soutenir l'accessibilité et la persévérance aux études, le recrutement d'étudiants ainsi que l'avancement de l'enseignement et de la recherche universitaire sur l'ensemble du territoire de l'UQAT.

En 2013-2014, l'UQAT pouvait compter sur 350 professeurs et chargés de cours et 240 employés non enseignants.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Encore cette année, malgré le contexte budgétaire difficile, la situation financière de l'UQAT est bien équilibrée, particulièrement grâce à la hausse significative de l'effectif étudiant ainsi qu'aux nombreux efforts d'optimisation de l'ensemble du personnel.



De gauche à droite : Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, Bruno Bourget-Caouette, diplômé au baccalauréat en sciences comptables, qui s'est mérité la Médaille académique d'argent du Gouverneur général du Canada pour ses excellents résultats, et Johanne Jean, rectrice.



Annie-Marie Nadeau

Signature d'un partenariat historique de plus de 1 M\$ pour un projet de recherche entre l'UQAT et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue sur le traitement des eaux minières contaminées. De gauche à droite : Carmen Neculita, professeure à l'IRME de l'UQAT, Sylvain Blais, directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Bert Van Den Berg, directeur, collèges, commercialisation et planification de portefeuille, CRSNG, Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, et Ahcène Bourihane, directeur général du Centre technologique des résidus industriels.



Jenny-Lee Larivière

Pour souligner le 100^e anniversaire de la ville d'Amos, une haie du centenaire a été plantée en l'honneur de l'attachement de l'UQAT à son milieu. De gauche à droite : Johanne Jean, rectrice, et Ulrick Chérubin, ancien maire de la ville d'Amos, en compagnie d'une famille ayant participé au projet.

Du côté des ressources matérielles, l'UQAT a poursuivi ses projets de développement dans le secteur des technologies de l'information afin de favoriser davantage l'accessibilité aux études.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Pour la première fois de son histoire, l'UQAT déploiera son offre de formation à l'international en création et nouveaux médias, l'un de ses créneaux d'excellence. Ainsi, l'Université a conclu un partenariat important avec l'Institut Marc-Perrot, de Sainte-Marie Lyon, afin d'offrir une Licence canadienne Communication et Création numérique, spécialité cinéma-vidéo.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Plusieurs événements majeurs ont contribué au rayonnement de l'institution. Voici les plus marquants :

- L'UQAT a accueilli près de 50 conseillers en orientation au collégial, en provenance de partout au Québec, à l'occasion de leur congrès annuel, une première pour l'Association des conseillers en orientation au collégial.
- L'Université a remis la cinquième médaille d'honneur de son histoire à Roger Guy, un grand bâtisseur et défenseur de l'Abitibi-Témiscamingue, de ses petites collectivités et de ses institutions.
- Les démarches de la planification stratégique *Imaginons l'UQAT de demain* ont été officiellement lancées au début de l'année 2014.
- L'UQAT a honoré la mémoire de son ancien recteur en nommant « Pavillon Jules-Arsenault » le pavillon du campus de Rouyn-Noranda, construit en 1996. Recteur de l'UQAT de 1989 à 2003 et grand bâtisseur de la région, cet homme a laissé sa marque en région et ses valeurs continuent d'inspirer le développement de l'institution.
- L'année aura aussi été marquée par la remise de deux doctorats *honoris causa*. Un premier attribué à Jacques Proulx pour le rôle majeur qu'il a joué dans les nombreuses luttes visant à redonner au monde rural ses lettres de noblesse. Le deuxième au D^r Jean Veillette pour sa grande contribution au déploiement de la recherche à l'UQAT.



Christian Leduc

Dévoilement du Pavillon Jules-Arsenault, du campus de Rouyn-Noranda. De gauche à droite : Johanne Jean, rectrice, Nathalie, Marie-Paule et Frédéric Arsenault.

- À l'occasion du 100^e anniversaire d'Amos, l'UQAT a réalisé un projet collectif d'envergure dont l'objectif était de faire planter 100 peupliers hybrides, par 100 planteurs âgés de 1 à 100 ans. Et ainsi est née la *haie du centenaire*.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

La prochaine année sera encore une fois l'occasion de démontrer à quel point l'UQAT sort des sentiers battus avec ses projets à venir. En dépit des compressions budgétaires, l'UQAT continuera d'offrir des services de qualité, de réaliser des recherches de pointe dans plusieurs domaines et de rendre sa formation accessible sur ses différents territoires d'attache.

L'élaboration du Plan de développement 2015-2020 de l'UQAT sera également l'occasion de refléter la volonté de dépassement de l'institution et de faire preuve d'audace et de créativité à l'égard des défis à relever.

Direction

Johanne Jean
Rectrice

Luc Boisvert
Vice-recteur aux ressources

Denis Martel
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Martine Rioux
Secrétaire générale

Conseil d'administration

PRÉSIDENT

Denis Pinet*
Directeur des services hospitaliers CSSS des Aurores Boréales

MEMBRES

Michel Adrien
Maire de Mont-Laurier

Gaétane Arseneau*
Directrice du Service des ressources éducatives, Commission scolaire de la Baie-James

Hugo Asselin*
Professeur

Luc Boisvert
Vice-recteur aux ressources

Anik Brochu
Avocate, Cain Lamarre Casgrain Wells

Arline Chasle*
Directrice de l'éducation, Temiskaming First Nation

Céline Dupras
Représentante du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Marie-Pier Éthier
Étudiante

François Godard
Professeur

Johanne Jean*
Rectrice

Patrice LeBlanc
Professeur

Carole Lepage
Directrice générale, Raymond Chabot Grant Thornton

Denis Martel
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Denis Moffet
Chargé de cours

Florian Schilz
Étudiant

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Roch Dubé
Président, Dubé & Co

Francis Marier
Étudiant

SECRÉTAIRE

Martine Rioux
Secrétaire générale

* Membres du comité exécutif

Commission des études

PRÉSIDENTE

Johanne Jean
Rectrice

MEMBRES

Joëlle Bilodeau
Étudiante

André Blanchard
Professeur

Joëlle Castonguay
Étudiante

Lyne Fecteau
Professeure

Stéphane Grenier
Professeur

Denis Martel
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Julie Mayrand
Chargée de cours

Cédric Poirier
Étudiant

Claudelle Rivard
Étudiante

Mohamad Saad
Professeur

Florian Schilz
Étudiant

Simon Tanguay
Étudiant

Mycalle Trudel
Professeure

René Wamkeue
Professeur

OBSERVATEURS

Aline Bizien
Coordonnatrice aux programmes, vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

François de la Chevrotière
Directeur de la bibliothèque

Hélène Boissé
Registraire et directrice des services aux étudiants

Marie-Josée Gagné
Doyenne à la gestion académique

Anne-Marie Nadeau
Agente de recrutement

Linda Perron-Beauchemin
Directrice du centre de l'UQAT à Amos

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Sylvie Cardinal
Professeure

Simon Delisle
Étudiant

Marin Éné
Professeur

Noémie Graignic
Étudiante

Mathieu Latutrie
Étudiant

Francis Marier
Étudiant

Félix-Antoine Mercier
Étudiant

SECRÉTAIRE

Martine Rioux
Secrétaire générale



Remise de la médaille d'honneur de l'UQAT à M. Roger Guy dans le cadre du Forum régional de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. De gauche à droite : Patrice LeBlanc, titulaire de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, Maude Guy et Louis-Georges Guy, enfants de Roger Guy, Johanne Jean, rectrice, Roger Gauthier, président de la Fondation de l'UQAT et ancien médaillé, et Hilaire Boissé, ancien médaillé.



La qualité et les expertises reconnues des professeurs et de leurs équipes expliquent l'excellente performance en recherche de l'INRS, qui se classe en tête des universités sans faculté de médecine au Canada en ce qui a trait au financement et au nombre de publications obtenus par professeur. Dans le cadre de son plan stratégique, l'INRS a entrepris l'évaluation de son offre de formation. De plus, il a accru ses capacités de recherche avec la mise en place d'infrastructures de pointe et consenti d'importants efforts pour se positionner à l'international.



Denis Chailfour

Daniel Coderre • directeur général

LA RECHERCHE

Cette année, les chercheurs de l'INRS ont contribué à 14 nouvelles inventions et à d'importantes avancées scientifiques. L'équipe du professeur Lionel Roué a ouvert la voie à la production de batteries moins coûteuses et plus vertes pour les véhicules électriques. L'importance des gaz à effet de serre produits par la fonte du pergélisol sur la dynamique du climat a été mise de l'avant par l'équipe de la professeure Isabelle Laurion. Les recherches du professeur Tiago H. Falk ont permis de mettre au point une méthode atraumatique pour diagnostiquer la maladie d'Alzheimer. Quant à l'équipe du professeur My Ali El Khakani, elle a créé une nouvelle génération de matériaux nanohybrides pour l'énergie solaire, une percée choisie comme découverte de l'année par *Québec Science*.

D'importants projets ont démarré. Pensons au projet PERSWADE, dans le domaine des réseaux et des systèmes sans fil, dirigé par le professeur Sofiène Affès, lequel a bénéficié d'une première subvention du Programme FONCER du CRSNG. Pour sa part, le professeur Nicolas Doucet étudie le fonctionnement de petites protéines, pouvant être utiles en oncologie et inflammation, grâce à une subvention des National Institutes of Health. La Bourse commémorative E.W.R. Steacie permet au professeur Federico Rosei de poursuivre ses recherches sur

les composants et les matériaux pour les nanotechnologies. Mentionnons aussi la création de quatre chaires de recherche, dont une Chaire de recherche du Canada en assimilation de données géophysiques et géologiques pour la modélisation stochastique, et une autre en ingénierie côtière et fluviale soutenue par le gouvernement du Québec.

Avec l'obtention d'importants financements de la FCI et du MESRST, l'INRS a enrichi son parc d'équipements dans les domaines de la santé, de l'environnement et des applications lasers. Parmi ceux-ci, on retrouve un système d'imagerie alliant la science de l'ultrapetit et de l'ultrarapide pour étudier le comportement des nanoparticules dans des cellules vivantes. D'autres donnent accès à des technologies de pointe pour le suivi environnemental, les communications sans fil, la génomique et la gestion des réseaux d'eau potable.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

À l'automne 2013, l'INRS accueillait 263 étudiants au deuxième cycle, 421 au troisième cycle et 66 stagiaires postdoctoraux. La population étudiante était composée à 45 % d'étudiants étrangers provenant de 47 pays, et de près de 47 % de femmes.

Sur le plan de la formation, une dizaine de programmes d'études ont été évalués. Un programme court de

deuxième cycle en analyse de données spatiales et un séminaire entièrement consacré aux réalités des Autochtones vivant en ville ont été créés. Pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle des étudiants, le Service des études supérieures et postdoctorales a organisé trois ateliers portant sur la gestion de projets, la recherche d'emploi et la communication scientifique.



Josée Lecompte

Lors de la cérémonie du 75^e anniversaire de l'œuvre du Dr Armand Frappier, à laquelle assistait sa fille, Michèle Frappier-Daignault, le directeur du Centre INRS-Institut Armand-Frappier, Charles Dozois, et le directeur général de l'INRS, Daniel Coderre, ont rendu hommage à ce grand bâtisseur en plantant un chêne, symbole de force et de sagesse.

La qualité remarquable du dossier universitaire de Geneviève Bordeleau, diplômée du doctorat en sciences de l'eau, lui a valu la Médaille académique d'or du Gouverneur général du Canada. Elle est aussi lauréate d'une Bourse d'excellence du directeur général de l'INRS, tout comme Ahmed Masmoudi, diplômé de la maîtrise en télécommunications. Pour sa part, Christian Reimer, doctorant en sciences de l'énergie et des matériaux, est récipiendaire d'une bourse d'études supérieures du Canada Vanier, alors que Jasmin Raymond a obtenu une bourse postdoctorale Banting pour poursuivre des recherches en énergie géothermique. Pour l'excellence de leurs recherches, Ibrahim Ka et Magali Gauthier, tous deux doctorants en sciences de l'énergie et des matériaux, et Josué Jautzy, doctorant en sciences de la Terre, ont été choisis étudiants-chercheurs étoiles du FRQNT.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

À l'occasion de son 15^e anniversaire, l'Observatoire Jeunes et Société a organisé un colloque sur le rôle de la recherche dans l'élaboration de politiques publiques pour la jeunesse. Des experts de l'INRS ont participé au Comité de pilotage Montréal = Familles et proposé des actions pour contrer l'exode des familles du centre-ville. Un partenariat stratégique a été conclu entre le Centre de recherche sur les biotechnologies marines et le Centre national de biologie expérimentale de l'INRS en vue de mettre au point des produits pharmaceutiques et des bioproduits industriels. L'expertise des professeurs de l'INRS a été largement sollicitée, entre autres sur des questions touchant l'eau potable, la sécurité alimentaire, la sécurité aux abords des écoles, les changements climatiques et le développement urbain.

LE PERSONNEL

L'année a été marquée par le décès du professeur émérite Michel Slivitzky, pionnier de l'INRS, et des professeurs Jean-Pierre Collin, spécialiste en études urbaines, et Michel Charbonneau, toxicologue réputé.

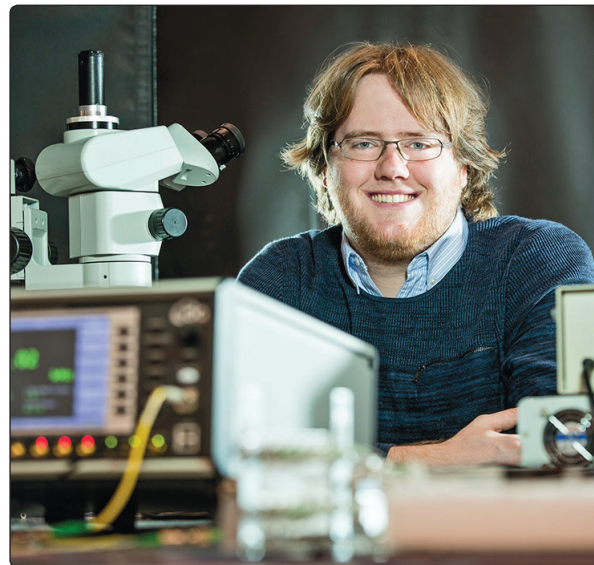
Au chapitre des nominations, le professeur Yves Bégin a accédé à la tête de la Direction scientifique. Le professeur Jean-François Blais lui a succédé à la direction du Centre

Eau Terre Environnement. S'ajoutent les nominations de Claude Mailhot à la direction du Service des ressources humaines, de Nadine Blackburn à titre de directrice du Service des communications, de Jean Morin au poste de directeur des relations gouvernementales, de Michel Lavoie à la direction du Service des ressources informationnelles et de Luc Pomerleau comme directeur du Service des immeubles et des équipements.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

La communauté de l'INRS a consenti d'importants efforts au cours de l'année 2013-2014 afin d'assurer la saine gestion administrative et financière de l'Université. Ainsi, des mesures ont été prises afin d'optimiser les activités de recherche et d'enseignement. Malgré d'importantes compressions imposées par le MESRS, l'INRS a réussi à présenter un budget équilibré.

L'un des faits marquants de l'année est l'obtention d'un don de 2 M\$ afin d'augmenter la puissance d'un laser au Centre Énergie Matériaux Télécommunications et ainsi



Lauréat d'une bourse d'études supérieures du Canada Vanier, le doctorant Christian Reimer projette de mettre au point une nouvelle puce intégrée pour le traitement quantique des réseaux de fibres optiques et le calcul tout optique.



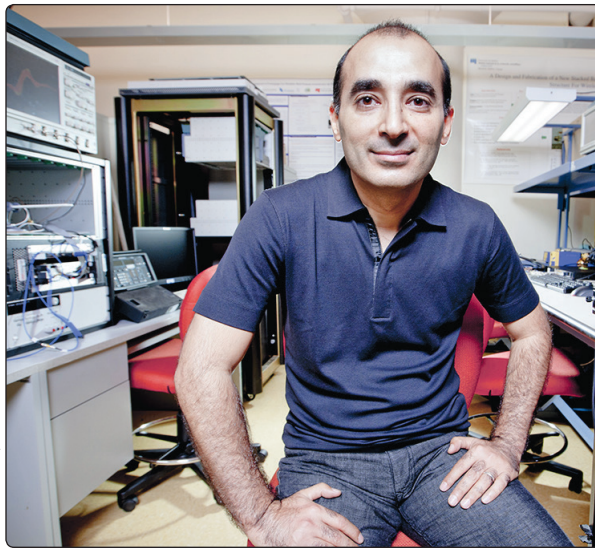
L'énergie géothermique est au cœur des travaux de recherche de l'hydrogéologue Jasmin Raymond, lauréat d'une bourse postdoctorale Banting. Ses recherches s'inscrivent dans des priorités de recherche de l'INRS touchant l'énergie durable et la gestion intégrée des ressources hydriques et minérales.



Diplômée du doctorat en sciences de l'eau, Geneviève Bordeleau a reçu la Médaille académique d'or du Gouverneur général du Canada et une Bourse d'excellence du directeur général de l'INRS. Ses recherches ont permis de formuler des recommandations pour améliorer certaines pratiques d'entraînement militaire de façon à préserver l'environnement.



Lauréat de la Bourse commémorative E.W.R. Steacie, le plus prestigieux des prix décernés par le CRSNG, le professeur Federico Rosei est aussi titulaire de la Chaire de l'UNESCO sur les matériaux et les technologies pour la conversion, l'économie et le stockage de l'énergie.



Le professeur Sofiène Affes pilote un vaste programme de recherche réunissant des chercheurs de cinq universités montréalaises et dix collaborateurs industriels. Il s'agit du premier programme au Canada à s'intéresser aux communications sans fil intelligentes et à ses applications omniprésentes dans tous les secteurs industriels de l'économie numérique.

d'obtenir le laser le plus puissant au monde. Un deuxième don de 2 M\$ est attendu en 2014-2015 afin d'achever ce projet d'une valeur totale de 8 M\$.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Au cours de l'année, l'INRS a intensifié sa présence au sein d'organisations internationales dans les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur, en plus de conclure sept ententes de collaboration et de signer trois conventions-cadres de cotutelle avec des universités italiennes. Les équipes de l'INRS contribuent aux activités de plusieurs réseaux scientifiques internationaux dans le domaine de l'énergie, des matériaux, des télécommunications, de la santé, de l'environnement et des sciences urbaines. Entre autres, des chercheurs de l'INRS ont participé à un atelier conjoint sur l'énergie et le développement durable avec des chercheurs de la South University of Science and Technology of China. Soulignons aussi l'entrée de l'INRS au sein de la Venice International University, un consortium unique de 18 universités et organisations réparties sur tous les continents qui offrent des formations de haut niveau aux cycles supérieurs pour préparer les étudiants à faire face aux défis mondiaux.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

En reconnaissance de leurs contributions remarquables, l'INRS a remis un doctorat *honoris causa* à trois personnalités, soit le géographe Jean-Paul Bravard, professeur émérite de l'Université Lumière Lyon 2, l'astronome canadien Steven Glenwood MacLean et le professeur émérite George Stegeman de l'Université centrale de Floride, un pionnier de l'optique non linéaire.

Deux nouvelles chaires de recherche ont été lancées au cours de l'année : la Chaire de recherche Louise et André Charron sur la maladie d'Alzheimer, dirigée par le professeur Charles Ramassamy, et la Chaire de l'UNESCO sur les matériaux et les technologies pour la conversion, l'économie et le stockage de l'énergie, dirigée par le professeur Federico Rosei. Cette chaire, qui privilégie la collaboration Nord-Sud et Sud-Sud en vue de donner à tous accès à l'énergie renouvelable, a été inaugurée en présence de nombreux dignitaires et collaborateurs, dont le prix Nobel de chimie, John C. Polanyi.



Le professeur Charles Ramassamy est titulaire de la Chaire de recherche Louise et André Charron sur la maladie d'Alzheimer. Financée grâce à un don majeur de la famille Louise et André Charron, cette chaire vise la prévention, la détection précoce et l'amélioration du traitement de cette maladie de plus en plus répandue.

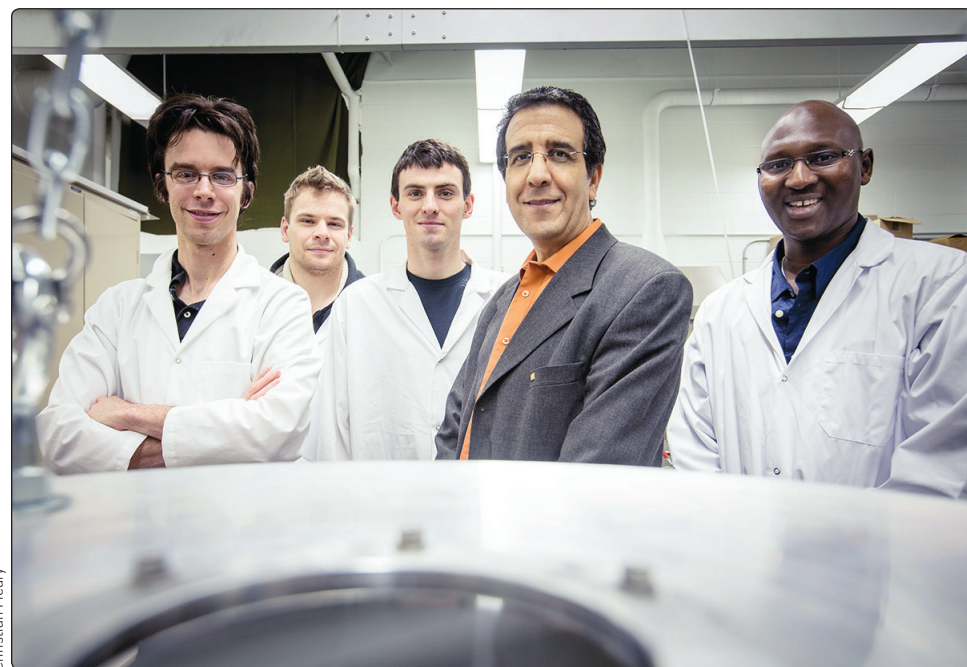


Le professeur Nicolas Doucet a obtenu une subvention de recherche des National Institutes of Health pour mettre au point de nouveaux outils informatiques et expérimentaux destinés à l'étude de protéines en mouvement.

Enfin, le lancement de *l'Histoire du Centre-du-Québec* vient clore le chantier des histoires régionales qui a donné lieu à 23 synthèses historiques publiées dans la collection patrimoniale « Les régions du Québec ». De plus, des célébrations ont marqué les 75 ans de l'œuvre du D^r Armand Frappier, fondateur, en 1938, de l'Institut d'hygiène et de microbiologie de Montréal, ancêtre du Centre INRS–Institut Armand-Frappier.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

C'est dans un contexte de changements importants dans le domaine de l'éducation que le directeur général de l'INRS entreprend son deuxième mandat. Les défis seront de taille pour maintenir la position de leader de l'INRS comme université de recherche à l'échelle internationale et exigeront la mobilisation de toute la communauté universitaire.



Christian Fleury

L'équipe du professeur My Ali El Khakani a mis au point, à l'aide de la technique de dépôt par laser, de nouveaux matériaux nanohybrides qui peuvent convertir la lumière en photocourant 1 000 ou 10 000 fois plus rapidement que les nanohybrides synthétisés chimiquement.

Direction

Daniel Coderre
Directeur général

Claude Arbour
Directeur de l'administration et des finances

Yves Bégin
Directeur scientifique

Lana Fiset
Secrétaire générale

Conseil d'administration

Mary-Ann Bell*
Présidente

MEMBRES

Carole Boisvert
Administratrice de sociétés

Claude Boucher
Professeur, Centre Énergie Matériaux
Télécommunications

Daniel Coderre*
Directeur général

Christian-Yves Côté
Président, Axis Photonique inc.

Mathieu Daugan
Étudiant, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Francine Décary*
Administratrice de sociétés

Albert Descoteaux
Professeur, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Gilbert Dionne
Consultant

Linda Labbé
Vice-présidente projets et conseils stratégiques,
Fédération des caisses Desjardins du Québec

Pierre Lacroix
Conseiller en gestion d'entreprise

Monique Laliberté
Directrice Investissements, Caisse de dépôt
et placement du Québec

Suzanne Masson
Administratrice de sociétés

Louise Milot*
Consultante

Marie-Élise Parent
Professeure, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Luc Sirois
Vice-président et directeur général pour le Québec
et vice-président de Santé Grand Public pour les
consommateurs en Amérique du Nord, Nightingale
Informatix Corporation

Louis-Philippe Vézina
Vice-président et chef de la direction scientifique,
Medicago inc.

SECRÉTAIRE

Lana Fiset
Secrétaire générale

* Membres du comité exécutif

Commission de la recherche

PRÉSIDENT

Daniel Coderre
Directeur général

MEMBRES

Philippe Apparcio
Professeur, Centre Urbanisation Culture Société

Kevin Armstrong
Étudiant, Centre Énergie Matériaux
Télécommunications

Yves Bégin
Directeur scientifique

Philippe-Edwin Bélanger
Directeur, Service des études supérieures
et postdoctorales

Jean-François Blais
Directeur, Centre Eau Terre Environnement

Josée Charest
Directrice, Service à la recherche et à la valorisation

Yohann Chiu
Étudiant, Centre Eau Terre Environnement

Charles Dozois
Directeur, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Marlène Fortier
Agente de recherche, Centre INRS–Institut
Armand-Frappier

Pierre Francus
Professeur, Centre Eau Terre Environnement

Yves Gauthier
Agent de recherche, Centre Eau Terre
Environnement

Daniel Guay
Professeur, Centre Énergie Matériaux
Télécommunications

Mathieu Labrie
Étudiant, Centre Urbanisation Culture Société

Isabelle Plante
Professeure, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Carolina Plazas-Gómez
Étudiante, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Claire Poitras
Directrice, Centre Urbanisation Culture Société

Federico Rosei
Directeur, Centre Énergie Matériaux
Télécommunications

SECRÉTAIRE

Lana Fiset
Secrétaire générale

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Jacques Bernier
Professeur, Centre INRS–Institut Armand-Frappier

Karem Chokmani
Professeur, Centre Eau Terre Environnement

Yves Gratton
Directeur par intérim, Centre Eau Terre
Environnement

Bochra Manai
Étudiante, Centre Urbanisation Culture Société

Richard Shearmur
Professeur, Centre Urbanisation Culture Société



L'année 2013-2014 a été marquée par l'adoption d'une nouvelle planification stratégique qui permettra à l'ENAP de s'engager, pour les cinq prochaines années, dans un projet institutionnel de développement résolument tourné vers l'avenir et l'atteinte d'objectifs rehaussés. En plus de s'inscrire dans la continuité qui a d'ailleurs permis à l'École de s'élever à une position de chef de file en son domaine, ce projet institutionnel offre de nouvelles perspectives sur les occasions à saisir et les adaptations à réaliser.



Nelson Michaud • directeur général

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

La population étudiante de l'ENAP atteignait 2 013 étudiants inscrits au trimestre d'automne dans l'ensemble des programmes de deuxième et troisième cycles, répartis à Montréal, Québec, Gatineau, Saguenay et Trois-Rivières. À l'automne 2013, l'ENAP a délivré 501 diplômes, portant ainsi à plus de 9 801 le nombre de diplômés de l'ENAP intervenant dans tous les secteurs de l'administration publique.

Au cours de l'année, plusieurs étudiants se sont démarqués. Trois d'entre eux se sont classés parmi les meilleurs au Canada en s'illustrant au concours des Prix nationaux étudiants et de leadership éclairé en administration publique. Il s'agit de Maude Marquis-Bissonnette, Linda Tanguay et Guillaume Lafortune-Bernard. Ce dernier a de plus remporté le prix Travail étudiant 2013 de l'IAPQ. À l'occasion de la 42^e collation des grades, le prix Roland-Parenteau a été attribué à Nancy Roberge et le prix Gérard-Bergeron a été remis à deux récipiendaires, soit Anaïs Valiquette L'Heureux et Martin Veilleux.

Notons que les Services aux étudiants ont étendu l'offre de services destinée aux étudiants en situation de handicap, tout en ajoutant de nouveaux ateliers, notamment celui portant sur la prévention du plagiat.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

La productivité des activités de recherche de même que la visibilité des activités de transfert et de vulgarisation des produits de la recherche sont d'une grande importance pour l'École. Cette dernière est, plus que jamais, une référence et un pôle incontournable de recherche sur les enjeux actuels de l'administration publique.

Les nombreux travaux de recherche se poursuivent, encouragés par des financements opportuns dont ont pu se prévaloir la professeure Natalie Rinfret, titulaire de la Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public, qui profitera d'un financement substantiel du CRSH, les professeures Isabelle Bourgeois et Stéphanie Gagnon, qui ont toutes deux reçu une subvention de développement Savoir du CRSH, et le professeur Étienne Charbonneau, qui a obtenu un financement du FRQSC dans le cadre du programme Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs. Par ailleurs, quatre nouveaux chercheurs se sont joints au Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales du Canada et du Québec (CIRRICQ), dirigé par le professeur Stéphane Roussel. Il s'agit de Joël Plouffe, Aude-Emmanuelle Fleurant, Annie Chaloux et Samir Battiss.

L'expertise du personnel enseignant et de recherche a aussi été mise en lumière au cours de différentes acti-

tivités, notamment par la participation d'une délégation d'importance au 81^e Congrès de l'Acfas. Les différents regroupements de recherche ont aussi organisé des colloques scientifiques et présenté des séminaires de recherche. L'ENAP a également accueilli plusieurs événements en collaboration avec des partenaires.



À l'automne, l'ENAP et l'Escola d'Administració Pública de Catalunya (EAPC) ont renouvelé l'accord général de coopération qui les unit. Les deux organisations s'accordent sur la nécessité d'offrir, notamment à leur personnel d'enseignement et de recherche et à leurs étudiants, la possibilité d'échanger et de travailler avec des homologues et des personnes de cultures politiques différentes.

Sur la photo : le directeur général de l'ENAP, Nelson Michaud, et la présidente de l'EAPC et vice-présidente du gouvernement de Catalogne, Joanna Ortega i Alemany.

Mentionnons que le CIRRICQ a signé un partenariat avec le Régiment de Maisonneuve et a poursuivi ses activités, entre autres en travaillant sur les frontières du Québec avec l'Arctique. Le Groupe d'études sur les relations internationales du Québec (GÉRIQ) a présenté plusieurs activités avec succès, dont le 3^e colloque sur les relations internationales du Québec. La Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public a lancé la quatrième cohorte de son programme reconnu : Cercle des jeunes leaders de l'administration publique. L'Observatoire de l'administration publique a célébré ses 20 ans et le Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales (GERFI) a pour sa part fêté 30 ans d'existence.

L'ENAP jouit de la reconnaissance de son expertise spécifique et d'une forte crédibilité institutionnelle en enseignement dans le créneau de l'administration publique. Ainsi, plusieurs membres du corps professoral se sont distingués : le professeur Étienne Charbonneau a été nommé Fellow du Center for Organization Research and Design (CORD), le professeur Moktar Lamari a reçu la récompense Outstanding World Research Leader, le professeur Marcel Proulx a été décoré de l'Ordre des Palmes académiques de la France, la professeure Natalie Rinfrét a fait son entrée au Cercle d'excellence de l'Université du Québec et le professeur associé Jacques Bourgault a été nommé vice-président pour l'Amérique du Nord de l'Institut international des sciences administratives (IISA).

Par ailleurs, la poursuite de la série journalistique présentant l'expertise du personnel enseignant et du personnel de recherche dans le quotidien *Le Soleil* a permis de faire découvrir au public certains grands travaux réalisés à l'ENAP.

LES SERVICES AUX ORGANISATIONS

La Direction des services aux organisations (DSO) a réussi à atteindre 97 % de ses objectifs financiers, cumulant ainsi des revenus totaux de 7,5 M\$ dans un contexte de ralentissement et de prudence en ce qui concerne les dépenses dans la fonction publique.

Sur le plan de la formation continue, plus de 4 500 inscriptions issues des différents secteurs publics ont été comptabilisées pour les ateliers de formation. En plus

d'avoir accueilli les premières cohortes du nouveau programme d'apprentissage du gestionnaire-leader de la fonction publique, nous avons créé un programme pour les gestionnaires de Revenu Québec nouvellement nommés. Le programme de formation diffusé auprès des chefs d'équipe dans les ministères et organismes gouvernementaux a continué d'attirer de nombreux professionnels en situation de gestion. Plus de 60 mandats de services-conseils ont été réalisés dans différents ministères et organismes gouvernementaux, ainsi que dans le réseau de la santé et auprès des autorités autochtones. Ces mandats se sont traduits par de l'accompagnement en planification stratégique, en gouvernance, en optimisation des processus et en gestion des risques.

Dans le secteur municipal, le programme de développement des compétences de la Ville de Montréal s'est poursuivi et de nombreuses cohortes de gestionnaires ont investi les locaux de l'ENAP à Montréal au cours de l'année. Plus de 300 évaluations des compétences pour la sélection des gestionnaires ont aussi été réalisées dans le cadre d'une entente avec la Ville. D'autres mandats d'évaluation se sont concrétisés auprès de municipalités, de cégeps, d'organismes gouvernementaux et dans le secteur de la santé. Pour ce dernier, la DSO a poursuivi son programme d'accompagnement en relève



L'Institut d'administration publique de Québec (IAPQ) a décerné un certificat de reconnaissance à l'ENAP pour sa contribution à l'enseignement et à la promotion des meilleures pratiques de gestion dans les organismes publics lors de la remise des Prix d'excellence de l'administration publique du Québec, tenue en novembre. Sur la photo : Le président de l'IAPQ (et diplômé de l'ENAP), Jean-Stéphane Bernard, et le directeur général de l'ENAP, Nelson Michaud.

et carrière des directeurs généraux et des cadres supérieurs. Plus de 60 gestionnaires ont été accompagnés dans le cadre de ces programmes.

LE PERSONNEL

Au 30 avril 2014, l'effectif de l'ENAP s'élevait à 335 personnes, y compris 155 membres du personnel enseignant [42 professeurs, 6 maîtres d'enseignement, 73 chargés de cours et 34 professeurs associés], 16 cadres, 67 professionnels et 97 membres du personnel technique, de bureau, de métiers et de services.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Les équipes des services administratifs ont contribué à mettre en place et à améliorer les systèmes de gestion financière et de production de rapports des états financiers dans le système comptable par secteur. Elles ont également mis en place la gestion des assurances collectives étudiantes. Le Service des technologies de l'information (STI) a entrepris le remplacement des postes informatiques dans les salles de classe. Cette modernisation s'inscrit dans la volonté de l'ENAP d'offrir un environnement de travail performant pour les professeurs, les chargés de cours et les formateurs. De même, les laboratoires informatiques des campus de Québec et de



La 42^e collation des grades de l'ENAP s'est tenue à Laval, en novembre, devant plus de 1 000 invités. En 2013, l'ENAP a décerné 498 diplômes de deuxième cycle et 3 doctorats en administration publique.



En décembre, le premier niveau du Programme gouvernemental d'apprentissage du gestionnaire-leader (PGAGL) était lancé par le Secrétariat du Conseil du trésor. Offert à l'ENAP, ce programme novateur permet aux gestionnaires de la fonction publique d'améliorer leurs compétences de gestion et leur leadership. Sur la photo : la première cohorte du PGAGL.



En mai 2013, la Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public a souligné la réussite de la cohorte *Lise-Bissonnette* du programme Cercle des jeunes leaders de l'administration publique.

Sur la photo : les participants en compagnie du directeur général de l'ENAP, Nelson Michaud, de la secrétaire adjointe aux emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, Marlen Carter, du secrétaire du Conseil du trésor, Yves Ouellet, de la leader emblématique, Lise Bissonnette, de la coordonnatrice du programme, Marie-Claude Lagacé, et de la titulaire de la Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public, Natalie Rinfret.

Montréal ont été actualisés afin de fournir aux usagers un environnement de travail efficient. Notons enfin le lancement de l'environnement numérique d'apprentissage ATHENAP, qui a été réalisé par l'équipe de la technologie, en collaboration avec le STI.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'ENAP continue de fournir un appui privilégié aux réformes de l'administration publique dans plusieurs pays de l'Afrique francophone. Elle apporte toujours son soutien aux écoles nationales d'administration (ENA) et propose une offre de formations internationales des plus prisées.

Grâce au Projet d'appui au renforcement de la gestion publique en Haïti (PARGEP), visant le transfert d'une expertise durable vers l'administration publique haïtienne, l'ENAP a contribué à la mise sur pied de l'École nationale d'administration de politiques publiques (ENAPP), à Port-au-Prince.

La diffusion du Programme international de formation en évaluation du développement (PIFED) a été rendue possible pour une troisième année à Québec grâce à l'appui financier de l'ACDI. Plus de 80 étudiants provenant de 21 pays de la Francophonie ont suivi ce programme en juin 2013.

Plusieurs ententes de coopération ont été signées, notamment avec les Instituts régionaux d'administration de Bastia, de Lille, de Lyon, de Metz et de Nantes, de même qu'avec l'École supérieure d'administration publique de Moscou, les écoles nationales d'administration et de magistrature du Bénin et du Burkina Faso et l'Institut Supérieur d'Administration et de Management-IAE Nancy.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

En prenant appui sur les valeurs définies dans son Plan de développement stratégique, soit l'excellence, l'innovation, la collaboration et le sens éthique, l'ENAP entend poursuivre toutes les actions qui lui permettront de renforcer son statut d'institution d'avant-garde pour penser et participer au devenir de la chose publique, et être au service du renouvellement des administrations publiques, ici et ailleurs dans le monde.

Pour y parvenir, si les enjeux demeurent nombreux et complexes, il appert que les défis cardinaux de l'École pour l'avenir se rapportent tous aux importants chantiers que représentent :

- L'actualisation de l'ensemble de ses programmes d'études et de perfectionnement, en vue d'une plus grande attractivité, et ce, dans la mouvance des transformations d'un secteur public qui évolue toujours vers plus d'efficacité et d'efficacité;
- Le renouvellement d'un corps professoral à la hauteur de la crédibilité et de la réputation d'excellence auxquelles est tenue une institution d'enseignement supérieur spécialisée dans des programmes de deuxième et troisième cycles;
- La mise en œuvre d'une restructuration majeure à la DSO;
- La consolidation de son expertise à l'international;
- L'atteinte d'une situation d'équilibre financier permettant d'amorcer un nouveau cycle de développement;
- Le déploiement de technologies de l'information de pointe.

Par l'exercice d'un tel leadership, l'ENAP s'affirmera, plus que jamais, comme l'Université de l'administration publique.



Le Programme international de formation en évaluation du développement (PIFED) a été offert à l'ENAP pour une troisième année, en collaboration avec l'ACDI.
Sur la photo : Les participants au PIFED lors de l'activité de clôture.

Direction

- Nelson Michaud**
Directeur général
- André Bourret**
Directeur de l'enseignement et de la recherche
- Louise Laflamme**
Directrice de l'administration et secrétaire générale
- A ÉGALEMENT ÉTÉ MEMBRE
DE LA DIRECTION EN COURS D'ANNÉE
- Madeleine Moreau**
Directrice des services aux organisations

Conseil d'administration

- PRÉSIDENTE**
- Francine Martel-Vaillancourt**
Administratrice
- MEMBRES**
- Luc Bernier**
Professeur
- André Bourret**
Directeur de l'enseignement et de la recherche
- Steve Boussiki**
Président, Association étudiante de l'ENAP
- Monique Carrière**
Professeure associée, Université Laval
- Marie-Claude Champoux**
Sous-ministre, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Marie Girard**
Administratrice, Institut national d'excellence en santé et services sociaux
- Carole Imbeault**
Vice-présidente et directrice générale, Direction des services aux entreprises, Revenu Québec
- Susan Mc Kercher**
Directrice adjointe du Secrétariat de l'agglomération de la Ville de Montréal
- Nelson Michaud**
Directeur général
- Danièle Montminy**
Administratrice d'État, ministère du Conseil exécutif
- Hervé Pilon**
Directeur général, Cégep Montmorency
- Marie-Claude Prémont**
Professeure
- Jean Rochette**
Directeur du projet amphithéâtre multifonctionnel, Ville de Québec
- Francine Séguin**
Professeure honoraire, HEC-Montréal
- SECRÉTAIRE**
- Louise Laflamme**
Directrice de l'administration et secrétaire générale
- ONT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE**
- Marlie Bélanger**
Secrétaire, Association étudiante de l'ENAP
- Jean-Bernard Marchand**
Président, Association étudiante de l'ENAP
- Madeleine Moreau**
Directrice des services aux organisations

Commission des études

- PRÉSIDENT**
- Nelson Michaud**
Directeur général
- MEMBRES**
- André Bourret**
Directeur de l'enseignement et de la recherche
- Steve Boussiki**
Étudiant
- Renée Courville**
Directrice du bureau de la Direction des services aux organisations, Montréal
- Louis Demers**
Professeur
- Caroline Drolet**
Conseillère-cadre en amélioration de la performance, ministère de la Santé et des Services sociaux
- Anouk Gagné**
Directrice des ressources humaines, ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- César Garzon**
Professeur
- Yvan Lauzon**
Chargé de cours
- Danny Lepage**
Chargé de cours
- Jean-Bernard Marchand**
Étudiant
- Paul-Émile Migneault**
Étudiant
- Philippe Morel**
Directeur général régional, Région de l'Atlantique et du Québec, Environnement Canada
- Jacques Poulin**
Directeur général, Ville de Rivière-du-Loup
- Jean-François Savard**
Professeur
- Marie-Soleil Tremblay**
Professeure
- SECRÉTAIRE**
- Louise Laflamme**
Directrice de l'administration et secrétaire générale
- ONT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE**
- Dany Châteauevert**
Étudiant
- Gabriel Monet**
Étudiant
- Marc Tremblay**
Directeur des ressources humaines et de la gestion immobilière, ministère de la Culture et des Communications



À l'ÉTS, le dynamisme de notre enseignement, de notre recherche et de notre vie étudiante est contagieux! « *Le génie pour l'industrie* », notre signature de marque, rythme nos décisions ainsi que nos actions. L'année qui vient de se terminer a été chargée : nomination d'un nouveau directeur général, lancement du Quartier de l'innovation, inauguration de nouvelles chaires de recherche et poursuite des succès des clubs étudiants aux compétitions universitaires.



Pierre Dumouchel • directeur général

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Quatre organisations ont lancé le partenariat Aéro-Formation en collaboration avec Aéro Montréal, la grappe aérospatiale du Québec. Le Centre aérospatial de perfectionnement, un partenariat entre l'ÉTS et l'Université McGill qui vise à répondre aux besoins de formation continue des ingénieurs et professionnels de l'industrie aérospatiale, est du nombre des organisations partenaires. L'objectif d'AéroFormation est d'élaborer un cadre commun pour proposer les services des partenaires à l'industrie aérospatiale afin de mieux répondre à ses besoins de formation continue à tous les égards, que ce soit pour les ouvriers spécialisés, les techniciens, les ingénieurs ou les professionnels.

Les étudiants de l'ÉTS se sont classés au premier rang du classement général des 24^e Jeux de génie du Québec, qui se sont tenus à l'Université Laval. Quant à l'équipe du canoë de béton, elle est devenue la première équipe « non américaine » à remporter la compétition nationale américaine (NCCC) de l'American Society of Civil Engineers. Une première en 26 ans d'histoire! En outre, à sa première participation à l'Intercollegiate Rocket Engineering Competition, en Utah, l'équipe de l'ÉTS a remporté la deuxième place de la compétition avec sa fusée Emerillon. Enfin, soulignons que l'équipe du sous-marin à propulsion humaine OMER 8 a remporté la 12^e International Submarine Races avec un nouveau record du monde de vitesse.

Pour la cinquième fois depuis sa création, le Regroupement étudiant pour la coopération internationale, le PRÉCI, a fait honneur à l'ÉTS lors du gala Forces AVENIR en remportant le trophée dans la catégorie « Entraide, paix et justice », pour le projet d'école qu'ils ont construite au Bangladesh. L'équipe des Piranhas Golf, quant à elle, a terminé au deuxième rang du circuit universitaire québécois, une première dans l'histoire de l'équipe, et a ainsi mérité sa place au championnat canadien.

L'équipe de la Formule ÉTS, la voiture de course monoplace, est revenue du Toronto Shootout 2013 avec la première place du classement général et le titre de Top Canadian Team. Deux mois plus tôt, cette équipe avait aussi remporté la compétition Formula North, à Barrie, en Ontario.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

En 2013-2014, les fonds récurrents ont atteint près de 20 M\$ et un peu plus de 26 M\$ pour le total des fonds obtenus. Pour ce qui est de l'ensemble du financement reçu du CRSNG, une hausse de 2,4 % a été observée.

En février, l'École a inauguré trois nouvelles chaires de recherche du Canada et souligné le renouvellement d'une quatrième : la Chaire de recherche du Canada en génie pour l'innovation en traumatologie spinale (professeur Yvan Petit), la Chaire de recherche du Canada sur

les matériaux et composants optoélectroniques hybrides (professeur Sylvain Cloutier), la Chaire de recherche du Canada sur la durabilité écologique d'éco-cloud (professeur Mohamed Cheriet) et la Chaire de recherche du Canada sur les biomatériaux et implants endovasculaires (professeure Sophie Lerouge).

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

L'innovation a maintenant son quartier à Montréal. Le 13 mai, l'ÉTS et l'Université McGill ont lancé officiellement le Quartier de l'innovation de Montréal (QI), en présence de représentants de la Ville, des gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que de nombreuses personnalités des milieux artistique, culturel, de l'enseignement et des affaires.

L'ÉTS et McGill se consacrent depuis 2009 à ce projet qui se veut un véritable laboratoire vivant où collaboreront organismes, chercheurs, citoyens, entreprises et étudiants afin d'accroître le potentiel de créativité et d'innovation de la métropole. Les deux universités mettront à contribution leurs ressources pour jouer un rôle de catalyseur auprès de tous les acteurs à la tête de projets novateurs. Le QI mettra tant sur le leadership de l'Université McGill en recherche fondamentale et sur son réseau international que sur le succès de l'ÉTS en recherche appliquée et transfert technologique ainsi que sur son étroite collaboration avec les PME québécoises. Les deux

établissements ont d'ailleurs signé une entente formelle de partenariat de 25 ans s'étendant à plusieurs projets de recherche et d'enseignement.

LE PERSONNEL

En 2013-2014, l'ÉTS comptait 610 postes réguliers : 188 professeurs et maîtres d'enseignement et 422 employés de soutien.

Louis Marquis, secrétaire général et directeur général par intérim de l'ÉTS en 2013, a reçu la distinction honorifique Avocat émérite du Barreau du Québec. Jean-Luc Fihey, directeur des études et de la recherche, a été intronisé à l'Académie canadienne du génie. Jean Arteau, professeur au Département de génie mécanique, a reçu le prestigieux prix Antoine-Aumont de l'Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail pour sa remarquable contribution à la recherche dans ces domaines. Danny De Courval, gérant du Centre sportif ÉTS et entraîneur de l'équipe de golf des Piranhas, a été nommé entraîneur de l'année 2013 par le Réseau du sport étudiant du Québec. Claude Y. Laporte, professeur au Département de génie logiciel et des TI, a été nommé docteur *honoris causa* par la Faculté d'ingénierie et d'architecture de la Universidad de San Martin de Porres, à Lima, au Pérou. Le professeur Laporte devient ainsi le premier professeur de l'ÉTS à recevoir un doctorat honorifique. Hany Moustapha, professeur au Département de génie mécanique et directeur des programmes en aérospatiale [AÉROÉTS], a été nommé Chevalier de l'Ordre national du Québec.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

La situation financière de l'École est, encore une fois cette année, bien équilibrée. De plus, le développement de notre campus universitaire au centre-ville de Montréal se poursuit avec les travaux de construction de la Maison des étudiants de même qu'avec le réaménagement intérieur de l'ancien Planétarium Dow.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Le Bureau de la coordination internationale (BCI) a poursuivi les tables de concertation visant à internationaliser davantage l'ÉTS. Après les tables de concertation sur l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers et sur l'internationalisation de la recherche, une table sur l'internationalisation de la formation a été mise en place. En parallèle, le BCI a piloté le Fonds d'internationalisation de la recherche au sein de l'ÉTS, permettant ainsi de développer et de densifier les relations scientifiques avec des partenaires étrangers.

De concert avec le Bureau du recrutement étudiant et de la promotion des programmes, le BCI a poursuivi ses démarches afin d'augmenter la population étudiante internationale de l'ÉTS, notamment aux cycles supérieurs, grâce à des programmes de formation encourageant la

collaboration avec des partenaires ciblés en France, au Brésil, en Équateur, au Mexique, aux Émirats arabes unis et au Vietnam. Au sujet de la mobilité sortante des étudiants de l'ÉTS, de nouveaux partenariats ont été conclus avec des établissements prestigieux hors francophonie [l'Université de technologie de Munich et l'Université d'Aix-la-Chapelle, en Allemagne, l'Université d'Arhus, au Danemark, l'Université de Twente, aux Pays-Bas, et le University College London, au Royaume-Uni]. Enfin, l'ÉTS, en partenariat avec HEC Montréal, a préparé l'accueil de l'école d'été de l'International Space University (ISU), qui s'est tenue en juin 2014.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le 12 février 2014, le gouvernement du Québec a nommé Pierre Dumouchel au poste de directeur général de l'ÉTS pour un mandat de cinq ans. Titulaire d'un baccalauréat



C'est sous un soleil radieux que l'on a procédé, le 21 juin, à une pelletée de terre symbolique en vue de la construction de la Maison des étudiants, annonçant ainsi officiellement le projet. De gauche à droite : Vincent Carignan, président de l'Association des étudiants de l'ÉTS, Yves Beauchamp, alors directeur général de l'ÉTS, Benoît Dorais, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, et Jean Belzile, sous-ministre adjoint (MESRST).



Lors du lancement du Quartier de l'innovation [QI], en mai 2013, Yves Beauchamp, alors directeur général de l'ÉTS, et Heather Munroe-Blum, à ce moment principale et vice-chancelière de l'Université McGill, ont tenu à remercier les nombreux partenaires qui ont offert leur soutien financier et leur appui à ce projet. Non seulement le QI permettra à l'ÉTS et à McGill d'accroître leur engagement dans la communauté qui les entoure, mais les institutions fondatrices y voient déjà un important levier pour le développement économique et la création d'emplois dans le secteur.



Les étudiants de l'ÉTS se sont classés au 1^{er} rang du classement général des 24^e Jeux de génie du Québec, qui se sont tenus à l'Université Laval, en janvier. Cette compétition amicale permet aux étudiants des programmes de génie d'une douzaine d'universités québécoises de faire valoir leurs connaissances générales et scientifiques, leurs compétences techniques, leurs habiletés physiques ainsi que leur créativité.

en génie électrique de l'Université McGill, d'une maîtrise et d'un doctorat en télécommunications de l'INRS, M. Dumouchel est entré à l'ÉTS en 1995 à titre de professeur au Département de génie logiciel et des technologies de l'information. Il assumait la direction de ce département depuis près de trois ans. Il a par ailleurs créé et dirigé le programme de maîtrise en génie des technologies de l'information, de 2005 à 2011.

Lors du 22^e Congrès annuel du Canadian Association of Business Incubation, à Toronto, le Centre de l'entrepreneuriat technologique de l'ÉTS, le Centech, a reçu le prix de l'Incubateur de l'année au Canada.

En octobre, l'ÉTS accueillait la Classe Techno, un événement entièrement destiné aux élèves du réseau de l'éducation des adultes. Pour cette première Classe Techno pour adultes, 148 élèves venus de six commissions scolaires de la Rive-Sud, de la Rive-Nord et de l'île de Montréal se sont inscrits afin de découvrir l'environnement stimulant d'un campus universitaire d'une école de génie. Pendant cette journée d'immersion, les élèves ont notamment eu la chance d'apprendre les rudiments de la modélisation par ordinateur, du prototypage, de la programmation, ainsi que du travail de laboratoire et de la démarche scientifique.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

À l'aube de son 40^e anniversaire d'existence et bien que son développement soit déjà exceptionnel, l'ÉTS est devant de beaux projets. « Mon objectif principal, ma grande ambition, est que l'École de technologie supérieure devienne, d'ici 2024, une école de génie de calibre mondial », a déclaré Pierre Dumouchel, directeur général de l'École. Ce dernier souhaite donner un nouvel élan à la mission de l'ÉTS, notamment en y développant davantage l'entrepreneuriat, qui est déjà au cœur de sa mission. De plus, pour que notre université devienne une école de génie de calibre mondial, elle devra recruter les meilleurs professeurs, saisir les nouvelles thématiques de recherche, en plus de tisser des liens étroits avec les partenaires industriels.

Direction

Pierre Dumouchel
Directeur général

Sabin Boily
Directeur de l'innovation et des relations avec l'industrie

François Coallier
Directeur du développement technologique et des services académiques

Jean-Luc Fihey
Directeur des études et de la recherche

Louis Marquis
Secrétaire général

Edmond Miresco
Directeur de l'administration et de la vie étudiante

ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MEMBRES DE LA DIRECTION EN COURS D'ANNÉE

Yves Beauchamp
Directeur général

Louis Marquis
Directeur général par intérim

Conseil d'administration

PRÉSIDENTE

Hélène Vaillancourt*
Vice-présidente exécutive, Science et ingénierie, Groupe CSA

VICE-PRÉSIDENTE

Manon Bertrand*
Présidente, Construction S.R.B. scc

MEMBRES

Francis Bérubé
Ingénieur principal, Systèmes de contrôle industriel, DESSAU inc.

Denyse Blanchet
Directrice générale, Collège Montmorency

Serge Brassat
Directeur général, Collège Édouard-Montpetit

Mark Busgang
Président, The Busgang Consulting Group Inc.

Annie Chantelois*
Présidente-directrice générale, Prochute Sécurité inc.

Idrissa Coulibaly
Étudiant-doctorant

Pierre Dumouchel*
Directeur général

Jean-Luc Fihey
Directeur des études et de la recherche

Edmond Miresco
Directeur de l'administration et de la vie étudiante

Dominique M. Nadeau
Retraité, Pratt & Whitney Canada

Natalia Nuño
Professeure

Josée Perron
Chef divisionnaire, Solutions réseautage, Bell Marchés Affaires

Christine Tremblay
Professeure

OBSERVATEURS

Sabin Boily
Directeur de l'innovation et des relations avec l'industrie

François Coallier
Directeur du développement technologique et des services académiques

Sylvie Gervais
Maître d'enseignement

Christine Labonville
Technicienne en administration

Ronan Stephan
Directeur de l'innovation du groupe Alstom [France]

Alain Storck
Directeur, Université de technologie de Compiègne [France]

SECRÉTAIRE

Louis Marquis
Secrétaire général

* Membres du comité exécutif

Commission des études

PRÉSIDENT

Pierre Dumouchel
Directeur général

MEMBRES

Bastien Abraham
Étudiant

Marc Boulé
Maître d'enseignement

Pierre Bourque
Doyen des études

Alan Carter
Professeur

Éric Charbonneau
Chef de projets, CAE inc.

Sylvain G. Cloutier
Doyen de la recherche

Jean-Luc Fihey
Directeur des études et de la recherche

Pierre Lemire
Chef relations industrielles, XStrata Copper - CCR

Françoise Marchand
Professeure

Marc Paquet
Professeur

Michel Sabourin
Directeur du Centre de technologie en hydroélectricité et expert en turbine hydraulique, Alstom Hydro Canada inc.

Hussein Supreme
Étudiant-doctorant, AÉÉTS

OBSERVATEURS

Pierre Baril
Chargé de cours

Françine Blais
Registraire

Sabin Boily
Directeur de l'innovation et des relations avec l'industrie

François Coallier
Directeur du développement technologique et des services académiques

Louis Côté
Directeur du Bureau de la coordination internationale

Guy Gosselin
Directeur du Service de la bibliothèque

Edmond Miresco
Directeur de l'administration et de la vie étudiante

SECRÉTAIRE

Louis Marquis
Secrétaire général



Des onze universités participant à la 9^e édition d'Univers-Cité en spectacle, un concours pancanadien dédié aux arts de la scène, c'est le duo The Mellowmen qui a su épater le public et le jury. Ces deux étudiants de l'ÉTS – Nicolas Gautier et Louis Goethals, inscrits à la maîtrise en génie, avec concentration énergies renouvelables et efficacité énergétique – ont remporté le premier prix grâce à leur numéro instrumental de guitares classiques aux sonorités d'Amérique latine.



L'arrivée en poste d'une nouvelle équipe de direction au cours de l'année 2013 a marqué le coup d'envoi de travaux d'envergure visant le positionnement de la TÉLUQ sur l'échiquier de la formation à distance, au Québec et à l'étranger. Plusieurs projets porteurs ont été lancés en cours d'année dans cette perspective. La réussite étudiante est l'angle vers lequel tout converge et qui est au cœur des préoccupations de notre Université.



Ginette Legault • directrice générale

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

En 2013-2014, près de 18 000 étudiants se sont inscrits à la TÉLUQ et plus de 1 700 diplômes ont été décernés. Le profil de ces étudiants reflète bien les réalités avec lesquelles ceux-ci composent aujourd'hui : 93 % étudient à temps partiel, 86 % occupent un emploi et 50 % ont des personnes à leur charge. Le modèle d'enseignement à distance préconisé par la TÉLUQ, basé sur les bonnes pratiques relevées par des chercheurs et experts internationaux en la matière, favorise la flexibilité et l'accessibilité, en privilégiant un encadrement individualisé et personnalisé, et concourt à répondre aux spécificités du profil des étudiants universitaires d'aujourd'hui.

Au cours de l'exercice, neuf nouveaux programmes de même qu'une quarantaine de nouveaux cours ont été ajoutés à l'offre en enseignement. Citons par ailleurs le lancement de la première maîtrise par cumul à être offerte par la TÉLUQ en technologie éducative.

La TÉLUQ a également remis à Michel Deschênes, inscrit à la maîtrise en formation à distance, la Médaille académique d'or du Gouverneur général du Canada, et la Médaille académique d'argent à Jean-François Bonneau, inscrit au baccalauréat en communication. Près de 600 étudiants ont également reçu un certificat d'excellence pour leurs résultats.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

L'arrivée de nouveaux professeurs a été l'occasion de définir ou de consolider certains axes de recherche. Aussi, au cours de l'année, plusieurs projets de recherche ont été lancés. Un projet d'envergure qui aborde divers aspects sur le thème de la ville intelligente a mené à la création du Laboratoire de recherche en informatique mobile et villes intelligentes, dirigé par le professeur

Charles Gouin-Vallerand. Un autre projet, dirigé par la professeure Évelyne Vallières, s'intéresse à la sécurité routière et aux conducteurs vieillissants. Le projet du professeur Steve Bissonnette, qui vise l'implantation et l'évaluation du système de soutien comportemental positif dans des écoles primaires, a par ailleurs eu des répercussions certaines dans plusieurs commissions scolaires du Québec.

Collation des grades 2013.



Au total pour l'exercice, les professeurs ont obtenu 2,33 M\$ en fonds de recherche associés à une quarantaine de projets dirigés par des professeurs de la TÉLUQ et à 18 autres projets auxquels des professeurs de la TÉLUQ ont pris part.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

Afin de favoriser l'établissement de partenariats prometteurs, la TÉLUQ a créé le Service aux organisations, dont la mission est de favoriser des partenariats en formation continue ou en évaluation linguistique avec des organisations publiques et privées, au Québec et à l'international.

La TÉLUQ a conclu plusieurs ententes au cours de l'exercice. Notons, à titre d'exemple, celle avec l'Université d'Athabasca et Loblaw's inc. qui vise à encourager les employés de l'entreprise à faire des études universitaires, dans une perspective de développement de carrière. Aussi, plusieurs mandats de formation continue ont été pris en charge, dont le projet *Formation des intervenants en santé et en sécurité du travail - CSNCSST* visant l'élaboration et la mise en place de ressources accessibles par Internet pour soutenir l'action en prévention des intervenants syndicaux dans les 2000 syndicats de la CSN.

Citons également le projet *L'enseignement efficace : fondements et pratiques*, créé au départ avec la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord. D'autres commissions scolaires et écoles se sont jointes au projet, dont une partie est en libre accès à : <http://edu6510-a.teluq.ca/>. Une version du cours est offerte aux accompagnateurs en milieu scolaire à : <http://edu6510-b.teluq.ca/>. À cet égard, plusieurs conseillers pédagogiques et membres de directions d'écoles ont aussi suivi le cours.

Par ailleurs, depuis plus de 25 ans, la TÉLUQ offre une expertise de pointe en élaboration de normes, en évaluation et en formation linguistiques. Ce service a fait passer, en 2013-2014, près de 6 000 tests de français, d'anglais et d'espagnol pour une centaine d'organisations. Mentionnons, à titre d'exemple, le projet du ministère de la Sécurité publique qui vise l'évaluation en anglais oral des répartiteurs des services téléphoniques

centralisés 911 à travers la province. En date du 30 avril 2014, 23 services téléphoniques centralisés ont profité de l'expertise de la TÉLUQ.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

La TÉLUQ a poursuivi ses collaborations avec un grand nombre d'établissements et de partenaires étrangers, en matière tant d'enseignement que de recherche. Citons notamment le protocole de collaboration conclu avec l'Université Firat de Turquie pour un programme d'échange d'étudiants et de personnel universitaire, de même que l'accord de coopération avec l'Université Alioune Diop de Bambey, au Sénégal, qui prévoit la mise en place d'activités de coopération scientifique. Finalement, un protocole d'entente avec la Haute école de gestion de Fribourg, en Suisse, a été conclu afin d'intensifier les échanges dans le domaine de l'administration des affaires et des nouvelles technologies de l'information et des communications.

Martin Noël, directeur des affaires académiques, Michel Deschênes, récipiendaire de la Médaille académique d'or du Gouverneur général du Canada, et Ginette Legault, directrice générale.



Gilles Fréchette

LE PERSONNEL

L'entrée en fonction de la nouvelle direction a donné lieu à une refonte de la structure organisationnelle de la TÉLUQ. C'est dans ce contexte que la nouvelle Direction du soutien à l'enseignement, à la recherche et aux partenariats a été créée. Cette refonte a également mené à l'élargissement du mandat du Secrétariat général afin de couvrir les aspects liés à la gouvernance. Par ailleurs, la Direction adjointe à la gestion des risques a été mise en place, permettant notamment d'accompagner la réalisation des nombreux projets de l'Université en assurant une veille sur les risques inhérents à leur mise en œuvre.



L'olympienne Émilie Fournel, étudiante-athlète membre de l'Alliance Sport-Études.

LES SERVICES TECHNOLOGIQUES ET ADMINISTRATIFS

La TÉLUQ a poursuivi activement le développement de solutions technologiques visant à améliorer la qualité des services à l'étudiant. Citons le projet qui a permis d'offrir aux étudiants un nouveau portail, nommé MaTÉLUQ. Il s'agit du seul portail au Québec à se concentrer sur le cheminement personnalisé et sur la réussite de chaque étudiant. Les étudiants ont ainsi accès sur une même plateforme à l'ensemble des éléments dont ils ont besoin pour bien progresser durant leurs études. Nous avons aussi procédé à une refonte de l'outil d'inscription en ligne afin d'offrir aux étudiants des services adaptés à leur cheminement universitaire.

La TÉLUQ est également interpellée par les défis que représente le développement durable. À ce chapitre, elle s'est dotée d'un plan d'action triennal de développement durable, lequel sera mis en place en concertation avec les membres de la communauté universitaire et ses différents partenaires.

Sur le plan des ressources financières, la TÉLUQ a assuré la gestion d'un budget sans restrictions et avec restrictions, respectivement de l'ordre de 47,3 M\$ et 2,6 M\$, et d'un budget de fonds d'immobilisations de 1,9 M\$.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

La nouvelle direction, dès son arrivée, a entrepris une période de consultation à l'interne qui a mobilisé toute la communauté universitaire autour du projet de relance et de développement de l'Université. À l'issue de la consultation, une trentaine de projets prioritaires ont été définis et amorcés. Tous ces projets s'inscrivent dans une approche concertée de gestion de projets et de gestion du changement adaptée aux réalités de notre Université. De nombreux changements devraient découler de ces projets, sur les plans tant académique qu'administratif.

Le siège social de la TÉLUQ à Québec.



LES PERSPECTIVES D'AVENIR

La TÉLUQ compte poursuivre ses efforts visant à distinguer son offre de formation aux trois cycles d'études, ainsi que ses modes d'enseignement et de fonctionnement en s'assurant d'investir dans des projets porteurs répondant aux besoins des étudiants d'aujourd'hui et en disposant d'un environnement numérique d'apprentissage performant. Par ailleurs, le renouvellement de son corps professoral ouvre de nouvelles avenues en recherche. La consolidation de ses axes de recherche et le rayonnement international du corps professoral font partie de ses priorités de développement. L'année 2013-2014 aura été une année charnière et prometteuse dans ce sens.

Direction

Ginette Legault
Directrice générale

Marie-Kim Bolduc
Directrice exécutive

Louise Boucher
Directrice des services administratifs

Julie Carle
Secrétaire générale et à la gouvernance

Elena Laroche
Directrice du soutien à l'enseignement,
à la recherche et aux partenariats

Martin Noël
Directeur des affaires académiques

ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MEMBRES
DE LA DIRECTION EN COURS D'ANNÉE

Raymond Duchesne
Directeur général par intérim

Denis Dinel
Directeur du développement technologique
et des services académiques par intérim

Paul Préseault
Directeur des affaires administratives par intérim

Conseil d'administration

PRÉSIDENT

Vincent Tanguay
Vice-président, mandats spéciaux, CEFRIO*

MEMBRES

Jean Beauchesne
Président-directeur général, Fédération des cégeps

Denis Bistodeau
Tuteur

Antonello Callimaci
Professeur, Département des sciences comptables,
ESG UQAM

Pierre Chagnon
Bâtonnier, Barreau du Québec*

Margaret F. Delisle
Administratrice

Christiane Faucher
Vice-présidente, Développement des personnes
et Institut coopératif, Mouvement Desjardins

Patricia Julien
Étudiante

Louise Lajoie
Conceptrice de systèmes didactiques, CAE inc.

Ginette Legault
Directrice générale*

Simon Marchand
Étudiant

Martin Noël
Directeur des affaires académiques*

Denis Robichaud
Professeur

Pierre Savard
Coordonnateur à l'encadrement

Hubert Wallot
Professeur

Kevin G. Wilson
Professeur*

OBSERVATEURS

Louise Boucher
Directrice des services administratifs

Klaoura Bouchra
Représentante des personnes tutrices

Denis Lamy
Représentant du Syndicat des chargés
d'encadrement

Elena Laroche
Directrice du soutien à l'enseignement,
à la recherche et aux partenariats

Ginette Leclerc
Représentante de l'Association des cadres
de la Télé-université [ACTU]

Marc Lévesque
Représentant du Syndicat canadien de la fonction
publique, SCFP section 2051

SECRÉTAIRE

Julie Carle
Secrétaire générale et à la gouvernance

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Raymond Duchesne
Directeur général par intérim

Louis Borgeat
Président de l'Office de la protection
du consommateur

Denis Dinel
Directeur du développement technologique
et des services académiques par intérim
(observateur)

Paul Préseault
Directeur des affaires administratives par intérim

Gilles Verreault
Étudiant

Commission des études

PRÉSIDENTE

Ginette Legault
Directrice générale

MEMBRES

Esther Delisle
Tutrice

Johanne Hachey
Professionnelle pédagogique

Yan Hamel
Professeur

Caroll-Ann Keating
Professionnelle pédagogique

Lonzozou Kpanake
Professeur

Denis Lamy
Chargé d'encadrement

Elena Laroche
Directrice du soutien à l'enseignement,
à la recherche et aux partenariats

Louis Mathier
Directeur du Service des études par intérim

Martin Noël
Directeur des affaires académiques

Gilbert Paquette
Professeur

Mario Richard
Professeur

Charles Guoin-Vallerand
Professeur

OBSERVATEURS

Josiane Basque
Directrice de l'Unité d'enseignement
et de recherche, Éducation

Luc Bouchard
Directeur du Registrariat et recherche
institutionnelle

Richard Hotte
Directeur de l'Unité d'enseignement
et de recherche, Science et Technologie

Angéline Martel
Directrice de l'Unité d'enseignement et de recherche
Sciences humaines, Lettres et Communications

Jean-Pierre Pelletier
Directeur du Service de l'encadrement
et du soutien à l'enseignement

Réal Perreault
Directeur du Service aux étudiants
et du recrutement

Nicole Racette
Directrice de l'École des sciences de l'administration

SECRÉTAIRE

Julie Carle
Secrétaire générale et à la gouvernance

ONT ÉGALEMENT SIÉGÉ EN COURS D'ANNÉE

Raymond Duchesne
Directeur général par intérim

Julie Colin
Étudiante

Denis Dinel
Directeur du développement technologique
et des services académiques par intérim
(observateur)

Alain Dupuis
Directeur de l'École des sciences de l'administration

Paul Estrin
Étudiant

France Henri
Professeure

Sylvie Pelletier
Tutrice

François Pettigrew
Directeur de l'Unité d'enseignement
et de recherche, Éducation

* Membres du comité exécutif

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de
l'Université du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'Université du Québec, qui comprennent le bilan consolidé au 30 avril 2014 et les états consolidés des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer

une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec au 30 avril 2014 ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 avril 2014, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Référentiel comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers consolidés qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers consolidés ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*. En conséquence, il est possible que les états financiers consolidés ne puissent se prêter à un usage autre.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Québec
mars 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631

Bilans consolidés

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse	70 282	81 798	–	–	2 656	1 962	1 633	9 781	74 571	93 541
Placements (note 10)	19 673	19 163	–	–	–	–	249	1 585	19 922	20 748
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	226 633	206 647	25 082	26 332	35 207	45 575	531	187	287 453	278 741
Avances interfonds	4 220	8 153	128 254	133 783	79 556	55 264	25 264	15 744	–	–
Stocks et frais payés d'avance	9 394	7 346	243	163	149	15	–	–	9 786	7 524
	330 202	323 107	153 579	160 278	117 568	102 816	27 677	27 297	391 732	400 554
Long terme										
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	20 621	12 885	–	–	227 994	287 669	–	–	248 615	300 554
Avantage lié au bail (note 11)	2 895	2 006	–	–	–	–	–	–	2 895	2 006
Placements (note 10)	7 756	5 741	–	–	30 454	28 849	28 088	23 745	66 298	58 335
Frais différés	1 051	1 298	45	–	311	–	–	–	1 407	1 298
Immobilisations corporelles (note 12)	–	–	–	–	1 775 112	1 742 049	–	–	1 775 112	1 742 049
Immobilisations incorporelles (note 13)	–	–	–	–	19 171	23 608	–	–	19 171	23 608
	362 525	345 037	153 624	160 278	2 170 610	2 184 991	55 765	51 042	2 505 230	2 528 404
PASSIF										
Court terme										
Découvert bancaire	1 478	1 125	–	–	–	–	–	–	1 478	1 125
Emprunts bancaires (note 14)	100 198	84 253	–	–	93 361	91 984	–	–	193 559	176 237
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 15)	172 523	179 830	6 221	7 294	28 995	25 894	3 849	3 983	211 588	217 001
Produits reportés	11 187	9 788	–	489	–	–	–	–	11 187	10 277
Apports reportés (note 16)	1 805	2 045	119 200	120 994	213	67	9 029	8 412	130 247	131 518
Avances interfonds	191 322	178 985	–	–	30 512	19 975	15 460	13 984	–	–
Tranche de la dette échéant à moins de un an (note 17)	–	–	–	–	239 444	307 860	–	–	239 444	307 860
Passifs environnementaux	–	–	–	–	1 722	1 777	–	–	1 722	1 777
	478 513	456 026	125 421	128 777	394 247	447 557	28 338	26 379	789 225	845 795
Long terme										
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 15)	–	81	–	–	–	–	–	–	–	81
Dettes à long terme (note 17)	–	–	–	–	1 142 635	1 097 844	–	–	1 142 635	1 097 844
Passif au titre des prestations constituées (note 20)	1 102 354	953 787	–	–	–	–	–	–	1 102 354	953 787
Apports reportés du fonds avec restrictions (note 16)	–	–	7 812	10 860	–	–	–	–	7 812	10 860
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 16)	–	–	–	–	294 606	315 897	–	–	294 606	315 897
Passifs environnementaux	–	–	–	–	5 705	8 325	–	–	5 705	8 325
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 18)	–	–	–	–	8 596	12 013	–	–	8 596	12 013
	1 580 867	1 409 894	133 233	139 637	1 845 789	1 881 636	28 338	26 379	3 350 933	3 244 602
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)										
Non grevés d'affectations	(1 267 922)	(1 114 504)	1 217	1 118	–	–	–	–	(1 266 705)	(1 113 386)
Grevés d'affectations										
Origine interne (note 7)	49 580	49 647	13 096	14 009	51 439	54 209	4 047	3 284	118 162	121 149
Origine externe	–	–	6 078	5 514	–	–	–	–	6 078	5 514
Origine externe à titre de dotation	–	–	–	–	–	–	23 380	21 379	23 380	21 379
Investis en immobilisations	–	–	–	–	273 382	249 146	–	–	273 382	249 146
	(1 218 342)	(1 064 857)	20 391	20 641	324 821	303 355	27 427	24 663	(845 703)	(716 198)
	362 525	345 037	153 624	160 278	2 170 610	2 184 991	55 765	51 042	2 505 230	2 528 404

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 19)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,


Présidente


Vice-présidente à l'administration

Produits et charges consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Droits de scolarité	166 860	160 725	–	–	–	–	–	–	166 860	160 725
Subventions										
Gouvernement du Québec										
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS)	831 466	770 270	25 470	22 304	84 821	90 295	–	–	941 757	882 869
Autres	6 961	5 872	26 874	29 928	6 976	6 850	–	–	40 811	42 650
Gouvernement du Canada	17 105	17 189	73 350	68 545	16 252	13 559	–	–	106 707	99 293
Autres	3 886	3 298	35 570	34 572	4 470	6 958	1 350	–	45 276	44 828
Entreprises auxiliaires	34 273	31 425	–	–	–	–	–	–	34 273	31 425
Dons	51	10	–	–	–	–	1 558	1 508	1 609	1 518
Autres produits	106 446	104 868	36 563	38 451	576	1 028	1 340	1 545	144 925	145 892
Frais indirects de recherche	8 801	8 292	–	–	–	–	–	–	8 801	8 292
Produits nets de placements (note 5)	3 072	2 554	34	54	1 654	1 588	724	561	5 484	4 757
	1 178 921	1 104 503	197 861	193 854	114 749	120 278	4 972	3 614	1 496 503	1 422 249
Charges										
Enseignement et recherche	689 346	660 697	42 070	41 416	176	154	1 050	1 323	732 642	703 590
Services à la collectivité	28 083	29 125	22 155	12 940	–	–	181	20	50 419	42 085
Recherche subventionnée	19 636	18 020	121 669	127 754	–	–	1 350	–	142 655	145 774
Bibliothèque	35 975	34 945	24	21	–	–	–	–	35 999	34 966
Audiovisuel	15 917	14 991	–	–	–	–	–	–	15 917	14 991
Informatique	35 562	35 357	19	–	–	–	–	–	35 581	35 357
Administration	130 913	125 148	37	30	–	–	155	246	131 105	125 424
Terrains et bâtiments	99 598	98 407	69	–	723	2 056	–	–	100 390	100 463
Services et aide aux étudiants	31 321	29 503	2 749	2 762	–	–	404	433	34 474	32 698
Entreprises auxiliaires	16 699	16 730	–	–	–	–	–	–	16 699	16 730
Frais indirects de recherche	–	–	8 234	7 724	–	–	–	–	8 234	7 724
Avantages sociaux futurs	148 568	144 107	–	–	–	–	–	–	148 568	144 107
Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 6)	807	609	–	–	57 337	60 179	–	–	58 144	60 788
Frais de gestion et d'émission de la dette à long terme	–	–	–	–	16	–	–	–	16	–
Autres charges										
Redressement des bases – UQ	129	139	–	–	–	–	–	–	129	139
Autres	3 314	4 164	133	79	868	858	–	–	4 315	5 101
Amortissement des frais de financement reportés, des immobilisations et de l'autre actif	–	–	–	–	110 912	109 548	–	–	110 912	109 548
Biens sous le seuil de la capitalisation	–	–	–	–	1 921	1 412	–	–	1 921	1 412
Biens de nature non capitalisables	–	–	–	–	627	503	–	–	627	503
	1 255 868	1 211 942	197 159	192 726	172 580	174 710	3 140	2 022	1 628 747	1 581 400
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)	(76 947)	(107 439)	702	1 128	(57 831)	(54 432)	1 832	1 592	(132 244)	(159 151)
Autre produit (charges)										
Perte sur la cession ou la radiation d'immobilisations	–	–	–	–	(29)	(2 732)	–	–	(29)	(2 732)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 18)	–	–	–	–	3 417	(723)	–	–	3 417	(723)
Perte à la suite de la rétrocession des actifs du CIPP inc. (note 3)	(1 394)	–	–	–	–	–	–	–	(1 394)	–
	(1 394)	–	–	–	3 388	(3 455)	–	–	1 994	(3 455)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(78 341)	(107 439)	702	1 128	(54 443)	(57 887)	1 832	1 592	(130 250)	(162 606)

Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début, tels qu'établis	(1 064 857)	(893 733)	20 641	20 213	292 800	284 253	24 663	22 541	(726 753)	(566 726)
Redressements affectés aux exercices antérieurs (note 2)	-	640	-	-	10 555	10 817	-	-	10 555	11 457
Soldes de fonds (négatifs) au début redressés	(1 064 857)	(893 093)	20 641	20 213	303 355	295 070	24 663	22 541	(716 198)	(555 269)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(78 341)	(107 439)	702	1 128	(54 443)	(57 887)	1 832	1 592	(130 250)	(162 606)
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables et à titre de dotation	-	-	-	-	435	248	1 419	1 429	1 854	1 677
Perte à la suite de la rétrocession des actifs du CIPP inc. (note 3)	-	-	-	-	(1 109)	-	-	-	(1 109)	-
Virements interfonds (note 7)	(75 144)	(64 325)	(952)	(700)	76 583	65 924	(487)	(899)	-	-
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	<u>(1 218 342)</u>	<u>(1 064 857)</u>	<u>20 391</u>	<u>20 641</u>	<u>324 821</u>	<u>303 355</u>	<u>27 427</u>	<u>24 663</u>	<u>(845 703)</u>	<u>(716 198)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	2014	2013
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(130 250)	(162 606)
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(3 417)	723
Quote-part des résultats nets dans les placements à la valeur de consolidation	(19)	(86)
Produits de placements capitalisés	(1 825)	(1 558)
Perte sur la cession ou la radiation d'immobilisations	69	2 766
Gain sur la liquidation de satellites	(999)	
Gain sur la cession de placements	(194)	(58)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(67 685)	(69 349)
Amortissement des apports reportés afférents aux fonds avec restrictions	-	(90)
Amortissement des immobilisations	102 880	101 321
Amortissement de l'autre actif	8 257	8 396
Augmentation du passif au titre des prestations constituées	148 568	144 107
Variation nette de la juste valeur des placements	(700)	(521)
Variation nette des éléments du fonds de roulement (note 8)	12 834	6 957
Perte à la suite de la rétrocession des actifs du CIPP inc. (note 3)	(1 109)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>66 410</u>	<u>30 002</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	(510)	(399)
Variation nette des effets à recevoir	761	1 292
Variation nette du financement à recevoir	12 187	7 614
Placements	(15 202)	(11 291)
Encaissement de placements	11 548	10 583
Immobilisations corporelles	(119 626)	(122 790)
Cession d'immobilisations	299	311
Immobilisations incorporelles	(2 045)	(1 646)
Acquisition d'un avantage lié au bail	(990)	(2 054)
Dépôts sur les immobilisations corporelles	-	2 873
Frais reportés	(195)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(113 773)</u>	<u>(115 507)</u>

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Emprunts bancaires	14 800	15 247
Emprunts à long terme	272 509	184 848
Remboursements d'emprunts	(308 251)	(210 113)
Apports reportés afférents aux immobilisations	46 394	69 778
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	435	75
Apports reportés du fonds avec restrictions	-	100
Apports reçus à titre de dotation	1 258	1 349
Variation du passif environnemental	(2 620)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>24 525</u>	<u>61 284</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>92 970</u>	<u>117 191</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>70 132</u>	<u>92 970</u>

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Encaisse	74 571	93 541
Bons du Trésor	198	191
Découvert bancaire	(1 478)	(1 125)
Emprunts bancaires	(3 159)	(637)
Dépôt à terme	-	1 000
	<u>70 132</u>	<u>92 970</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

1 - ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de l'Université du Québec (l'Université) comprennent les données de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de l'École de technologie supérieure (ÉTS), de la Télé-Université (TÉLUQ) et de l'Université du Québec – siège social (UQ), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université. En conséquence, tous les établissements du réseau de l'Université du Québec sont consolidés dans les présents états financiers. Aucun autre organisme sous le contrôle de l'Université, des universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche ne fait l'objet d'une consolidation. Davantage d'information à l'égard de ces organismes apparentés est fournie à la note 21.

Des reclassements ont été apportés aux états financiers de certains établissements afin de rendre comparables, aux fins des états financiers consolidés, les données des différents établissements au cours de la même année.

2 - REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

Fonds de fonctionnement

Au cours de l'exercice 2014, l'UQTR a procédé à la correction d'une erreur relative à la comptabilisation des charges du programme de mobilité internationale. En conséquence, le solde de fonds du fonds de fonctionnement au 1er mai 2013 a été augmenté de 639 581 \$ et les états financiers consolidés de l'exercice 2013 ont été retraités. Les charges d'enseignement et recherche à l'état de produits et charges consolidés du fonds de fonctionnement de l'exercice 2013 ont été augmentées de 163 381 \$, les charges d'administration ont été augmentées de 316 532 \$ et les charges de services et aide aux étudiants ont été augmentées de 159 668 \$. L'insuffisance des produits sur les charges a été augmentée de 639 581 \$ au 30 avril 2013.

Fonds des immobilisations

Au cours de l'exercice 2014, l'INRS a redressé ses états financiers des exercices antérieurs afin de reclasser et radier certains produits faisant l'objet d'affectations d'origine interne comptabilisés à titre d'apports reportés et de comptes à recevoir. Au fonds des immobilisations, cette modification a entraîné une augmentation du solde de fonds de 11 081 714 \$ en 2013 (11 343 210 \$ au 1er mai 2012), une diminution des apports reportés afférents aux immobilisations de la même somme, une diminution des produits de 261 496 \$ en 2013, une diminution du solde du fonds de 526 187 \$ en 2013 (526 187 \$ au 1er mai 2012) et une diminution des comptes à recevoir de la même somme.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

2 - REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS (suite)

Fonds avec restrictions

Au cours de l'exercice 2014, l'UQTR a procédé à la correction d'une erreur relative à la comptabilisation des charges du programme de mobilité internationale. Au fonds avec restrictions, cette modification a entraîné une diminution des produits de subvention du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science de l'exercice 2013 de 639 581 \$ et une diminution des charges de services et aide aux étudiants du même montant.

3 - PERTE À LA SUITE DE LA RÉTROCESSION DES ACTIFS DU CIPP INC.

Perte sur la cession ou la radiation

Au cours de l'exercice, l'UQTR a signé la convention de terminaison par résiliation d'une convention d'emphytéose. Cette convention prévoit la rétrocession à l'UQTR du bâtiment et de certains équipements du CIPP inc., un organisme sur lequel l'UQTR exerçait une influence notable.

Fonds de fonctionnement

L'UQTR a pris en charge les taxes foncières municipales et scolaires du CIPP inc. ainsi que les intérêts y afférents en contrepartie d'une contribution non récurrente du MESRS. La perte relative à cette prise en charge s'établit comme suit :

	\$
Produits	
Contribution financière non récurrente du MESRS	5 800
Charges	
Taxes foncières municipales et scolaires	(4 741)
Intérêts sur taxes foncières	(7 194)
	<u>(1 394)</u>
Insuffisance des produits sur les charges	(1 394)

Fonds des immobilisations

Le prix d'achat s'est élevé à 20 419 591 \$ et est réparti comme suit :

	\$
Actifs acquis	
Bâtiment et amélioration de terrain	18 806
Divers équipements	504
	<u>19 310</u>
Contrepartie du prix d'achat	
Emprunt à long terme qui sera remboursé par le ministère des	
Ressources naturelles	14 804
Remboursement de la marge de crédit du CIPP inc.	3 500
Avance à la création de l'organisme	125
Autres montants à recevoir	1 990
	<u>20 419</u>
Perte comptabilisée au solde de fonds au titre d'un ajustement ayant trait à une opération entre apparentés	<u>1 109</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux exigences du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités* publié par le MESRS.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MESRS et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser ses états financiers consolidés, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou qui peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu d'encaisse.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à leur juste valeur sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à leur juste valeur et des placements en obligations pour lesquels l'Université a fait le choix de les évaluer à leur juste valeur en les désignant à cette fin.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction est constaté à l'état des produits et charges consolidés, s'il y a lieu.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Université détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et charges consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des produits et charges consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amortis ou affectés à l'acquisition de telles immobilisations et les dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts tirés du fonds de dotation sont présentés dans le fonds avec restrictions ou dans le fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés au poste Produits nets de placements peu importe le classement de l'actif financier afférent;
- Concernant les placements évalués à leur juste valeur, l'Université a fait le choix d'exclure de la variation nette de la juste valeur les produits d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations) ainsi que la participation aux produits nets des fonds communs de placement.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes aux étudiants, les ventes externes et les recouvrements de coûts directs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Avantage lié à un bail

L'avantage lié à un bail est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée du bail incluant l'option de renouvellement, soit une durée totale de 30 ans.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les investissements en immobilisations effectués dans le cadre des budgets autorisés sont financés ou seront financés généralement par l'émission de billets ou de débentures. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de construction en cours sont ajoutés au coût des immobilisations correspondantes. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur actualisée de l'engagement. Les obligations découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif sont amorties annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sous forme de virement interfonds sur leur durée.

L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le MESRS dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à être approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit de l'émission de billets et de débentures.

Les frais de financement différés (escomptes) sont présentés à l'encontre des débentures et ils sont amortis selon la méthode linéaire.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut-être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Améliorations de terrains et terrains de football et de soccer	
Inférieures à 30 000 \$	10 ans
Supérieures à 30 000 \$	20 ans

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

	Périodes
Bâtiments	
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipements	
Équipement de communication, multimédia, mobilier et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche et réseau de télécommunications	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Bâtiment loué	Durée du bail
Autres actifs corporels	25 et 30 ans
Immobilisations incorporelles	
Développement informatique	5 ans
Logiciels	3 ans
Autre actif incorporel (a)	

- (a) L'autre actif est composé d'un droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec inc. (RISQ), lequel est amorti en fonction des directives émises par le MESRS, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges consolidés.

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Université offre aux employés admissibles un régime de retraite (le régime de retraite de l'Université du Québec « RRUQ »), un programme supplémentaire de retraite (« PSR ») à ses employés admissibles, un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités (le « Régime collectif ») et un régime de prestations de départ, tous des régimes à prestations déterminées.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux futurs à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Université a adopté les conventions suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- Le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte actuarielle cumulée nette) sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des régimes si ce dernier montant est plus élevé ou sur la durée moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite est de 11,2 ans (11 ans au 30 avril 2013). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 6 ans (6 ans au 30 avril 2013);
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

L'Université offre également un régime à cotisations déterminées à ses chargés de cours (tuteurs), ses professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne remplissent pas les critères de participation aux régimes à prestations déterminées. Les charges relatives à ce régime sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

Conversion de devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur aux dates des bilans, tandis que les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur sont inclus dans la variation nette de la juste valeur présentée dans les produits nets de placements.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'exposent certaines dettes. Pour certains instruments financiers, l'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture, conséquemment, ces instruments financiers dérivés sont constatés aux bilans consolidés à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les produits et charges consolidés de l'exercice sous la rubrique de Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés.

L'Université utilise également d'autres instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'expose sa dette. Elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation. L'Université a choisi d'utiliser la comptabilité de couverture pour comptabiliser le swap de taux d'intérêt auquel elle recourt pour se protéger des fluctuations de taux d'intérêt de sa dette portant intérêt à taux variable.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Université a constitué une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle sont précisés l'élément couvert et l'élément de couverture correspondant, la nature du risque couvert ainsi que la durée prévue de la relation de couverture. Tant au moment de la mise en place de la relation de couverture que pendant toute sa durée, l'Université a l'assurance raisonnable que les conditions essentielles de l'élément de couverture et de l'élément couvert resteront les mêmes. Pour tous les éléments couverts qui consistent en une opération future, l'Université détermine qu'il est probable que l'opération future se réalisera au moment et au montant prévus, tels qu'ils ont été documentés lors de la mise en place de la relation de couverture.

L'Université comptabilise une charge d'intérêts sur la dette long terme calculée à partir du taux d'intérêt nominal de l'emprunt, auquel est ajouté ou retranché l'amortissement de toute prime, de tout escompte, de toute commission ou de tout coût de transaction afférent. Les soldes nets à recevoir ou à payer sur l'élément de couverture, tel que le swap de taux d'intérêt, sont comptabilisés en ajustement des intérêts sur la dette long terme dans la période où ils sont courus.

L'Université cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsque l'élément couvert ou l'élément de couverture cesse d'exister ou que les conditions essentielles de l'élément de couverture ne correspondent plus à celles de l'élément couvert.

5 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2014	2013
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Placements évalués à la juste valeur		
Produits d'intérêts non affectés	992	642
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	2 080	1 912
	<u>3 072</u>	<u>2 554</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

5 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS (suite)

	2014	2013
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Placements évalués à la juste valeur		
Produits financiers nets tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectées à la recherche	34	54
Fonds des immobilisations		
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts non affectés	1 654	1 588
Fonds de dotation		
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur non affectée	(293)	(121)
Produits d'intérêts non affectés	1 017	682
	<u>724</u>	<u>561</u>
	<u>5 484</u>	<u>4 757</u>

6 - FRAIS D'INTÉRÊTS ET AUTRES FRAIS FINANCIERS

	2014	2013
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Intérêts sur les emprunts bancaires	807	609
Fonds des immobilisations		
Intérêts sur la dette à long terme	54 934	57 892
Intérêts sur l'obligation découlant d'un bail emphytéotique	1 386	1 424
Intérêts sur les emprunts bancaires	1 017	863
	<u>57 337</u>	<u>60 179</u>
	<u>58 144</u>	<u>60 788</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

7 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS ET VIREMENTS INTERFONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations	51 439	54 209
Projets de recherche	6 615	6 223
Frais indirects de recherche	30 838	28 961
Recouvrement de coûts	430	490
Projets de développement institutionnel	229	150
Plan stratégique	648	953
Enseignement	1 145	1 391
Bibliothèques	157	132
Administration	3 527	4 353
Terrains et bâtiments	2 027	2 407
Service à la collectivité	452	485
Fonds de professeurs	68	88
Prix d'excellence	6	17
Fonds avec restrictions	13 096	14 009
Autres projets spéciaux	7 485	7 281
	118 162	121 149

Des ressources non grevées d'affectations de 49 870 000 \$ (43 689 000 \$ en 2013), de 19 377 000 \$ (14 964 000 \$ en 2013), de 5 014 000 \$ (4 254 000 \$ en 2013) et de 256 000 \$ (659 000 \$ en 2013) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations afin de financer respectivement les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, aux remboursements d'emprunts à long terme, aux versements des intérêts sur la dette à long terme et à la dépense d'amortissement.

Des ressources non grevées d'affectations de 725 000 \$ (1 026 000 \$ en 2013) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds avec restrictions afin de renflouer certains projets de recherche.

Des montants de 133 000 \$ (141 000 \$ en 2013), de 188 000 \$ (267 000 \$ en 2013) et de 404 000 \$ (491 000 \$ en 2013) ont été transférés du fonds de dotation aux fonds des immobilisations, de fonctionnement et avec restrictions afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations, au soutien aux étudiants, à l'enseignement et à la recherche.

Un montant de 2 081 000 \$ (2 217 000 \$ en 2013) a été transféré du fonds avec restrictions au fonds des immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

7 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS ET VIREMENTS INTERFONDS (suite)

Un montant de 238 000 \$ (0 \$ en 2013) a été transféré du fonds de fonctionnement au fonds de dotation concernant des affectations d'origine interne.

Un montant de 148 000 \$ (0 \$ en 2013) a été transféré par virement du fonds des immobilisations au fonds de fonctionnement concernant les dépenses de fonctionnement relatives à l'avantage lié à un bail.

8 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	28 545	11 714
Stocks et frais payés d'avance	(2 265)	(643)
Frais différés	(249)	(500)
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	(9 788)	(3 444)
Produits reportés	910	(3 887)
Apports reportés	(4 319)	3 717
	12 834	6 957

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme

	2014	2013
	\$	\$
Montants à recevoir		
Montant brut	42 061	47 674
Provision pour créances douteuses	(2 436)	(5 817)
	39 625	41 857
Droits de scolarité	9 625	9 732
Intérêts courus	14 606	12 364
Taxes à la consommation à recevoir	3 459	3 943
Financement à recevoir (a)	6 103	10 852
Subventions et autres sommes à recevoir du MESRS (b)	200 396	173 975
Subventions et autres sommes à recevoir de ministères et organismes provinciaux	3 061	9 004
Autres subventions à recevoir	5 057	10 978
Autres	5 521	6 036
	287 453	278 741

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

À long terme

	2014	2013
	\$	\$
Débiteurs	198	1 908
Subvention à recevoir	2 024	2 069
Financement à recevoir (a)	2 829	8 932
Subventions et autres sommes à recevoir du MESRS (c)	229 393	268 248
Sommes à recevoir de ministères et organismes provinciaux	1 484	2 493
Autres	12 687	16 904
	<u>248 615</u>	<u>300 554</u>

(a) En vertu d'un décret gouvernemental du 28 avril 1999, l'UQAM a acquis des actions de Société de gestion Marie-Victorin en contrepartie du transfert des équipements du Jardin botanique, du Biodôme et du Planétarium à la Ville de Montréal.

La participation de 27 % dans Société de gestion Marie-Victorin, au montant de 160 800 000 \$, a été dévaluée à zéro, puisque cette société ne détient plus d'actifs.

En vertu de décrets gouvernementaux de 1999 et 2000, le gouvernement du Québec a accordé des subventions correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 160 800 000 \$.

Au 30 avril 2014, le financement à recevoir à court terme est de 6 103 152 \$ (10 852 320 \$ en 2013), alors que la portion à long terme est de 2 828 890 \$ (8 932 045 \$ en 2013).

(b) Le solde des subventions et des autres sommes à recevoir du MESRS est composé de :

	2014	2013
	\$	\$
Subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier	72 173	69 266
Financement à recevoir	392	2 765
Subvention à recevoir pour le passif environnemental	2 857	863
Subvention à recevoir découlant d'un décret lié à l'application initiale des PCGR du Canada	17 330	17 331
Ajustements des recomptages de l'effectif étudiant	30 758	14 449
Autres subventions à recevoir	71 086	69 301
Contribution financière non récurrente (note 3)	5 800	
	<u>200 396</u>	<u>173 975</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

(c) Le solde des subventions et autres sommes à recevoir du MESRS est composé de :

	2014	2013
	\$	\$
Subvention à recevoir pour les passifs environnementaux	6 856	8 674
Financement à recevoir*	201 665	246 812
Subvention à recevoir découlant d'un décret lié à l'application initiale des PCGR du Canada	9 365	9 398
Ajustements des recomptages de l'effectif étudiant	11 507	3 347
Autres subventions		17
	<u>229 393</u>	<u>268 248</u>

* Au fonds des immobilisations, le financement à recevoir représente l'écart entre les produits de subventions constatées conformément à la méthode du report (voir la note 4, « Principales méthodes comptables », pour davantage d'information) et les sommes encaissées à ce jour ou versées directement par le MESRS en remboursement des emprunts à long terme.

10 - PLACEMENTS

À court terme

	2014	2013
	\$	\$
Bons du Trésor	198	190
Dépôts à terme, 1,99 %	19 673	20 163
Obligations municipales échéant à moins de un an	51	395
	<u>19 922</u>	<u>20 748</u>

À long terme

	2014	2013
	\$	\$
Actions de sociétés publiques	3 354	2 918
Obligations de sociétés publiques, 1,29 % à 3,79 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2049	12 406	5 566
Fonds communs d'actions	62	63
Fonds de marché monétaire	7 491	5 475
Actions de sociétés fermées	180	183
Obligations d'organismes gouvernementaux, taux moyen pondéré de 4,03 %, échéant à différentes dates de juin 2015 à mars 2024	330	339

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

10 - PLACEMENTS (suite)

	2014	2013
	\$	\$
Placement immobilier	361	360
Obligations du gouvernement fédéral, 3,15 %, échéant à différentes dates jusqu'en juin 2036	247	106
Obligations municipales, 0,40 % à 3,09 %, échéant à différentes dates jusqu'en juillet 2040	5 370	6 018
Obligations du gouvernement provincial, 0,06 % à 5,64 %, échéant à différentes dates jusqu'en septembre 2049 (a)	36 397	37 207
Débitures convertibles (b)	100	100
	<u>66 298</u>	<u>58 335</u>

(a) La valeur nominale des obligations résiduelles de l'UQAM est de 105 782 000 \$. La direction de l'UQAM devra réinvestir cette somme jusqu'en 2044 dans le but d'encaisser un montant total de 150 000 000 \$ et de l'utiliser pour rembourser les débitures non garanties totalisant 150 000 000 \$ (voir note 17) échéant à cette date.

(b) Débitures convertibles en actions ordinaires d'une société fermée sur laquelle l'ÉTS exerce une influence notable, garanties par une hypothèque principale de premier rang avec intérêts au taux annuel de 12 % ainsi que par l'universalité des biens meubles corporels et incorporels présents et futurs, 4,5 %, échéant le 28 février 2015.

11 - AVANTAGE LIÉ AU BAIL

La TÉLUQ a signé en 2013 une convention de bail d'une durée de 20 ans avec une possibilité de prolongation pour une période additionnelle de 10 ans, et ce, aux mêmes prix et conditions. Des travaux de base au coût de 3 043 900 \$ ont été assumés par la TÉLUQ en contrepartie d'une réduction du prix de base du loyer calculée en tenant compte d'un amortissement basé sur un taux de 8 % et une période de 20 ans. L'avantage lié au bail est amorti sur la base de la méthode linéaire sur une période correspondant à la durée du bail incluant la période de prolongation, soit sur une période de 30 ans.

	2014		2013	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti	Coût non amorti
	\$	\$	\$	\$
Avantage lié au bail	<u>3 044</u>	<u>149</u>	<u>2 895</u>	<u>2 006</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

12 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014		2014
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	72 715		72 715
Terrains de football et de soccer	1 899	1 496	403
Améliorations de terrains	21 667	8 389	13 278
Bâtiments	1 576 786	438 695	1 138 091
Améliorations majeures aux bâtiments	374 902	120 959	253 943
Construction en cours	19 947		19 947
Améliorations locatives	10 619	3 229	7 390
Matériel et équipements			
Équipement informatique	75 372	57 905	17 467
Équipement de communication et multimédia	26 465	17 230	9 235
Mobilier et équipement de bureau	27 670	22 603	5 067
Autres équipements	30 067	16 139	13 928
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	292 850	167 182	125 668
Réseau de télécommunications	16 628	10 374	6 254
Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques	69 592	50 937	18 655
Matériel roulant	3 065	2 334	731
Autres actifs corporels	29 518	12 647	16 871
Actifs non amortissables	9 876		9 876
	<u>2 659 638</u>	<u>930 119</u>	<u>1 729 519</u>
Immobilisations corporelles louées			
Terrain	3 050		3 050
Bâtiment	48 004	5 461	42 543
	<u>2 710 692</u>	<u>935 580</u>	<u>1 775 112</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

12 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	71 721		71 721
Terrains de football et de soccer	1 899	1 306	593
Améliorations de terrains	20 590	7 574	13 016
Bâtiments	1 537 196	407 235	1 129 961
Améliorations majeures aux bâtiments	339 090	110 057	229 033
Construction en cours	7 570		7 570
Améliorations locatives	9 472	2 314	7 158
Matériel et équipements			
Équipement informatique	74 804	55 799	19 005
Équipement de communication et multimédia	26 421	16 255	10 166
Mobilier et équipement de bureau	27 509	21 011	6 498
Autres équipements	29 439	14 675	14 764
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	281 812	150 818	130 994
Réseau de télécommunications	15 708	9 129	6 579
Documents de bibliothèque et manuels pédagogiques	74 810	54 065	20 745
Matériel roulant	3 101	2 113	988
Autre actif corporel	28 191	10 912	17 279
Actifs non amortissables	9 425		9 425
	<u>2 558 758</u>	<u>863 263</u>	<u>1 695 495</u>
Immobilisations corporelles louées			
Terrain	3 050		3 050
Bâtiment	48 004	4 500	43 504
	<u>2 609 812</u>	<u>867 763</u>	<u>1 742 049</u>

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles complètement amorties pour 8 470 822 \$ (10 455 331 \$ en 2013).

13 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique	31 617	18 716	12 901
Logiciels	8 104	5 962	2 142
Autre actif incorporel	12 897	8 769	4 128
	<u>52 618</u>	<u>33 447</u>	<u>19 171</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

13 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

	2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique	32 199	16 913	15 286
Logiciels	8 703	5 271	3 432
Autre actif incorporel	13 309	8 419	4 890
	<u>54 211</u>	<u>30 603</u>	<u>23 608</u>

Au cours de l'exercice, l'Université a procédé à la radiation d'immobilisations incorporelles complètement amorties pour 1 841 439 \$ (1 145 506 \$ en 2013).

14 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires, d'un montant total autorisé de 602 907 000 \$ (558 205 000 \$ en 2013), dont 287 350 000 \$ pour les immobilisations subventionnées en vertu du Plan quinquennal des investissements universitaires, portent intérêt à des taux de 1,27 % à 1,53 % (1,33 % à 1,53 % en 2013) ou au taux préférentiel de 3 % (3 % en 2013) et seront renégociables en 2014-2015. Au 30 avril 2014, l'Université utilise 193 559 000 \$, dont 100 198 000 \$ au fonds de fonctionnement et 93 361 000 \$ au fonds des immobilisations.

15 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

À court terme

	2014	2013
	\$	\$
Autres passifs financiers		
Comptes fournisseurs et charges à payer	90 987	87 294
Salaires et charges sociales à payer	62 429	56 307
Vacances courues	42 435	40 291
Retenues sur les contrats	1 934	1 461
Crédits d'enseignement en réserve	4 339	4 236
Subventions à rembourser au MESRS pour la variation de l'effectif étudiant	1 249	13 468
Autres sommes à payer au MESRS	42	431
Sommes à payer à des ministères et autres organismes gouvernementaux	39	124
Autres	8 134	13 389
	<u>211 588</u>	<u>217 001</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

15 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT (suite)

À long terme

	2014	2013
	\$	\$
Autre passif financier		
Dû au Centre de l'entrepreneurship technologique de l'ÉTS (CENTECH), intérêt basé sur le taux moyen des emprunts (3 %; 3 % en 2013), remboursé au cours de l'exercice	<u>81</u>	<u>81</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 16 247 000 \$ (13 802 000 \$ en 2013).

16 - APPORTS REPORTÉS

Fonds avec restrictions

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	131 854	129 831
Sommes encaissées pour le prochain exercice	186 072	190 647
Sommes constatées à titre de produit de l'exercice	<u>(190 914)</u>	<u>(188 624)</u>
Solde à la fin	<u>127 012</u>	<u>131 854</u>

Ces apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges du fonds avec restrictions.

Fonds des immobilisations

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	326 979	326 540
Redressement	<u>(11 082)</u>	<u>(11 343)</u>
Solde redressé	315 897	315 197
Sommes encaissées au cours de l'exercice	46 394	70 050
Sommes constatées à titre de produit de l'exercice	<u>(67 685)</u>	<u>(69 350)</u>
Solde à la fin	<u>294 606</u>	<u>315 897</u>

Ces apports reportés comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - DETTE À LONG TERME

	2014	2013
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Emprunts, portant intérêt à des taux variables de 1,22 % à 1,25 % (1,20 à 1,23 % en 2013), remboursables par versements mensuels variables, échéant à différentes dates jusqu'en septembre 2034 (a)	119 435	129 654
Débetures générales au taux moyen pondéré de 4,55 % (4,78 % en 2013), assorties d'un fonds d'amortissement, échéant en 2015 (b)	7 485	14 640
Effets à payer, taux moyen pondéré de 3,30 % (3,58 % en 2013), remboursables par versements annuels à des fonds d'amortissement à différentes dates jusqu'en 2034 (b)	901 708	906 046
Emprunt bancaire, échu au cours de l'exercice		3 572
Emprunt bancaire, portant intérêt au taux de 4,58 %, remboursable par versements semestriels de 893 333 \$, échéant en novembre 2015	3 573	5 360
Prêt à terme sous forme d'acceptations bancaires, échu au cours de l'exercice		18 373
Débetures non garanties de premier rang, série A, 5,86 %, valeur nominale de 150 000 000 \$, 5,86 %, échéant en 2044, intérêts payables semestriellement (c)	146 317	146 192
Obligation découlant d'un bail emphytéotique relative à des actifs ayant une valeur nette aux livres de 24 695 969 \$, portant intérêt au taux de 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 169 318 \$, capital et intérêts, basée sur une période d'amortissement de 25 ans, jusqu'en 2033	22 150	22 797
Emprunts, garantis par une hypothèque immobilière sur des loyers, portant intérêt au taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois (1,23 %; 1,23 % en 2013), remboursables par versements semestriels, échéant en décembre 2023 et 2033 (d)	37 564	38 769
Emprunt, portant intérêt au taux variable des acceptations bancaires canadiennes de un mois (1,22 %; 1,22 % en 2013), dont le capital est remboursable par versements trimestriels de 255 447 \$, échéant en novembre 2019 (e)	32 569	33 567

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2014	2013
	\$	\$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition sur un terrain et un bâtiment, remboursable par mensualités de 170 119 \$, incluant les intérêts au taux de 7,25 %, échéant le 1er décembre 2034, avec option d'achat à 1 \$ à l'échéance	22 287	22 759
Emprunts auprès de Financement-Québec, garantis par la subvention gouvernementale octroyée par le MESRS, portant intérêt à un taux fixe de 4,32 %, remboursables par versements annuels de 567 271 \$ (les versements annuels sont assumés par le MESRS), capital et intérêts, échéant en avril 2021	3 366	3 770
Emprunts auprès de Financement-Québec, garantis par la subvention gouvernementale octroyée par le MESRS, portant intérêt à un taux fixe de 2,56 %, remboursables par versements semestriels de 543 236 \$ (les versements semestriels sont assumés par le MESRS) capital et intérêts, échéant en juin 2019	5 511	6 433
Emprunt, garanti par Financement-Québec, portant intérêts à des taux fixes variant de 1,81 % à 2,87 %, remboursables par versements semestriels de 1 297 011 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2022	15 366	17 472
Emprunts, portant intérêt à des taux fixes variant de 1,71 % à 2,78 %, remboursables par versements semestriels de 4 829 143 \$, capital et intérêts, échéant à différentes dates jusqu'en juin 2019	18 057	16 186
Billets, garantis par la subvention gouvernementale octroyée par le MESRS, portant intérêt à des taux fixes variant de 1,84 % à 1,92 %, remboursables par versements semestriels de 406 894 \$, incluant capital, frais de gestion, frais d'émission et d'intérêts, échéant à différentes dates jusqu'en juin 2016	1 348	2 123
Emprunts hypothécaires, garantis par des bâtiments, des résidences et un terrain d'une valeur nette comptable de 5 115 571 \$, portant intérêt à des taux fixes variant de 2,96 % à 3,14 % (2,96 % à 3,14 % en 2013), remboursables par versements mensuels de 19 726 \$, échéant en mars 2018	2 818	2 968
Emprunts, portant intérêt à des taux fixes variant de 4,77 % à 5,65 %, remboursables par versements mensuels de 80 028 \$, échéant à différentes dates jusqu'en mars 2016	1 029	6 300

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2014	2013
	\$	\$
Emprunt auprès de Financement-Québec, portant intérêt à des taux fixes variant de 1,43 % à 2,10 %, remboursable par versements semestriels de 693 683 \$, capital et intérêts, échéant à différentes dates jusqu'en mai 2016 (f)	1 801	3 137
Emprunt auprès de Financement-Québec, 1,40 %, d'un montant original de 1 369 185 \$, remboursable par versements semestriels de 349 402 \$, échéant en août 2014 (f)	346	1 031
Emprunt, constitué du solde de prix d'achat de la rétrocession du bâtiment du CIPP inc., assumé par l'UQTR à partir du 19 juin 2014, garanti et remboursé par le ministère des Ressources naturelles, amortissable jusqu'en juin 2022, 1,95 %, remboursable par versements mensuels de 166 684 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2015	14 804	
Emprunt à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 3,26%, avec renouvellement mensuel des acceptations bancaires, échéant en 2024 (g)	17 917	
Emprunt, 3,00 % remboursable par versements mensuels de 26 210 \$, capital et intérêts, renouvelable le 1er mai 2014	1 225	
Emprunt bancaire, 4,86 %, remboursable par versements mensuels de 23 250 \$, échéant en février 2026	3 302	3 581
Prêt à terme, 3,50 %, remboursable par versements mensuels de 14 072 \$, capital et intérêts, échéant en août 2022	1 231	
Autres dettes, taux variables, échéant à différentes dates jusqu'en mars 2023	870	974
	1 382 079	1 405 704
Tranche échéant à moins de un an	239 444	307 860
	1 142 635	1 097 844

(a) L'UQAM et l'ÉTS ont procédé, au moyen d'ententes de swap de taux d'intérêt avec des institutions financières décrites à la note 18, à la conversion de ses emprunts à terme à taux variable en emprunts à taux fixe de 2,14 % à 5,14 %.

(b) Ces emprunts sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'UQ et par le transport de subventions du MESRS accordées par décrets, payables à même les crédits à être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec conformément à la Loi sur les investissements universitaires.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

17 - DETTE À LONG TERME (suite)

- (c) Le remboursement de ces débetures sera effectué à même le placement du fonds des immobilisations (voir note 10). Dans l'éventualité où le placement devrait générer moins que la somme nécessaire au remboursement de la dette, le ministre responsable est autorisé à octroyer une subvention pour compenser le manque à gagner. Le ministre est également autorisé à récupérer de l'UQAM, en 2044, le surplus dont elle bénéficierait si le placement devait générer plus que les 150 000 000 \$ attendus. En vertu de décrets de 2009 et 2012, le gouvernement prend à sa charge une portion des intérêts annuels, soit 6 626 429 \$ annuellement.
- (d) L'UQ a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 18, à la conversion de l'emprunt à terme de 43 000 000 \$ à l'origine, portant intérêt au taux variable CDOR de trois mois en emprunt à taux fixe de 5,35 %.
- (e) L'INRS a conclu une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière, échéant en novembre 2019, qui convertit l'emprunt à terme portant intérêt au taux variable CDOR de trois mois en emprunt à taux fixe de 5,00 % (incluant 1,25 % de frais d'estampillage). Le montant nominal de référence du swap a été fixé à 32 569 144 \$. Le 14 novembre 2011, l'entente initiale a été amendée pour modifier la fréquence de remboursement qui est dorénavant fait mensuellement, tout en poursuivant l'amortissement prévu. Par conséquent, le taux fixe diminue de 5,00 % à 4,89 % (incluant 1,25 % de frais d'estampillage).
- (f) Le gouvernement prend à sa charge le capital et les intérêts de ces emprunts. Les montants payables par le gouvernement sont grevés d'une hypothèque mobilière en faveur de Financement-Québec.
- (g) L'UQ a procédé, au moyen d'une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 18, à la conversion d'un emprunt à terme de 18 028 559 \$ à l'origine (17 916 603 \$ au 30 avril 2014), portant intérêt à taux variable de trois mois basé sur l'indice de référence des acceptations bancaires de moins de un an (CDOR) en emprunt à taux fixe de 3,26 %.

Les remboursements à effectuer sur la dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Billets, débetures et autres dettes	238 260	149 342	163 477	71 832	72 397
Contrats de location-acquisition (incluant la portion intérêts)	4 073	4 073	4 073	4 073	4 073
	<u>242 333</u>	<u>153 415</u>	<u>167 550</u>	<u>75 905</u>	<u>76 470</u>

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

18 - SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

Swaps de taux d'intérêt sur lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée

L'UQ et l'UQAM ont contracté les swaps de taux d'intérêt fixe-variable suivants afin de couvrir les variations des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme à taux variable dans le fonds des immobilisations.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe %	2014		2013		Variation \$
		Valeur nominale \$	Juste valeur \$	Juste valeur \$		
Décembre 2023 et 2033	5,35	37 564	(8 206)	(11 388)		3 182
Février 2014	3,72	18 373		(174)		174
Février 2024	3,26	17 917	(315)			(315)
Novembre 2015	2,14 à 3,28	18 809	(75)	(451)		376
		<u>92 663</u>	<u>(8 596)</u>	<u>(12 013)</u>		<u>3 417</u>

Swaps de taux d'intérêt sur lesquels la comptabilité de couverture est appliquée

Les 18 avril 2007, 3 mai 2007, 8 septembre 2008 et 13 mai 2011, l'ÉTS a conclu des ententes de swap de taux d'intérêt, échéant en novembre 2027, en avril 2032 et en septembre 2034. En vertu de chacun des contrats, des versements ou encaissements, correspondant à la différence entre les taux d'intérêt fixes de 5,07 %, 5,065 %, 4,605 % et 5,1357 % et le taux variable basé sur le taux CDOR (1,22 %; 1,22 % en 2013), sont effectués. Le montant nominal de référence des ententes de swap conclues par l'ÉTS est de 100 686 047 \$ (104 097 301 \$ en 2013). Le 30 avril 2014, l'ÉTS a conclu une entente de swap de taux d'intérêt, échéant en mars 2035, en révision du prêt à terme de 23 700 000 \$ signé le 28 mai 2014. La valeur notionnelle initiale du swap est de 7 000 000 \$ et peut aller jusqu'à 23 700 000 \$. Le swap entre en vigueur dès le 2 juin 2014 et porte intérêt au taux fixe de 4,3 %.

L'INRS a conclu une entente de swap de taux d'intérêt, échéant en novembre 2019, en vertu duquel il verse des intérêts à un taux fixe de 4,89 % (4,89 % en 2013) et reçoit des intérêts à un taux variable basé sur le CDOR de 1,22 % (1,22 % en 2013). Le montant nominal de référence du contrat de swap a été fixé à 32 569 144 \$.

Ces contrats de swap sont qualifiés d'instruments de couverture de la dette long terme, et les paiements y afférents sont donc comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés au fur et à mesure qu'ils sont effectués, à titre d'ajustements des frais d'intérêts.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

19 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

	2014	2013
	\$	\$
a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes non complétées d'achat de biens et de services se répartissent comme suit :		
Fonds de fonctionnement	<u>68 942</u>	<u>73 221</u>
Fonds avec restrictions	<u>7 440</u>	<u>4 743</u>
Fonds des immobilisations	<u>51 398</u>	<u>28 616</u>
Fonds de dotation	<u>84</u>	<u>26</u>

b) Les baux à long terme pour des immeubles et des équipements payables mensuellement représentent des engagements totalisant 39 965 571 \$ et se répartissent comme suit :

	\$
2014-2015	6 931
2015-2016	6 236
2016-2017	5 790
2017-2018	4 897
2018-2019	4 559
2019 et suivantes	<u>11 553</u>
	<u>39 966</u>

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des immeubles et de pénalités pour non-renouvellement.

c) L'Université s'est engagée, en vertu de contrats de service et de location échéant à différentes dates de décembre 2014 à janvier 2035, à verser une somme de 41 607 691 \$ (29 641 126 \$ en 2013) pour différents services et locaux. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 8 114 798 \$ en 2015, à 7 156 283 \$ en 2016, à 4 222 416 \$ en 2017, à 3 342 588 \$ en 2018 et à 3 309 606 \$ en 2019.

d) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel enseignant de l'ÉTS et de l'UQAM au titre des crédits d'enseignement en réserve représentent 14 201 688 \$ (11 878 791 \$ en 2013).

e) L'UQAC s'est engagée, d'après un bail échéant le 31 mars 2015, à louer un terrain. En contrepartie, elle s'est engagée à construire un bâtiment d'une valeur approximative de 4 150 000 \$ qui sera remis, sans compensation aucune, au locateur à la fin du bail.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

19 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

f) L'UQTR a acquis la Collection Robert-Lionel Séguin dans une convention datée du 1er avril 1983. Cet engagement est payable au vendeur sa vie durant par une annuité de 65 000 \$, jusqu'à un maximum de 2 795 000 \$, plus une somme de 150 000 \$ payable aux ayants droit du vendeur. Pour financer cette acquisition, le MESRS a versé une subvention de 300 000 \$ qui a été placée dans le fonds de dotation et dont les produits annuels servent au remboursement d'une partie de l'engagement. Au 30 avril 2014, le solde éventuel de cet engagement est de 890 750 \$ (955 750 \$ en 2013) et la valeur capitalisée de la Collection Robert-Lionel Séguin à cette date est de 2 054 250 \$ (1 989 250 \$ en 2013).

En octobre 1991, l'UQTR a signé avec la Corporation du Musée des arts et traditions populaires du Québec un protocole d'une durée de 10 ans, lequel a été prolongé de un an, le 8 novembre 2001. Ce protocole confie au musée la gestion de la Collection Robert-Lionel Séguin et de collections complémentaires, propriétés de l'UQTR.

Le 10 décembre 2002, il y a eu prolongation d'une autre année et depuis le dossier est en attente de règlement.

g) Lors de l'acquisition des actifs du Centre NAD, l'UQAC a signé une convention de partage des excédents avec le Cégep de Jonquière, à compter de l'exercice 2014. Pour les exercices 2014 à 2017, la convention prévoit un partage de 50 % de l'excédent des produits sur les charges annuelles de Centre NAD. Ladite convention est renouvelable à l'échéance. Une provision de 85 752 \$ a été comptabilisée aux charges de l'exercice 2014 pour le partage de l'excédent avec le Cégep de Jonquière.

h) À la suite de la cession du Planétarium Dow par la Ville de Montréal à l'ÉTS, celle-ci s'est engagée à y investir, d'ici avril 2016, un montant de 5 000 000 \$ pour la réfection de l'immeuble.

i) Des poursuites en dommages et intérêts d'un total de 1 381 000 \$ sont pendantes contre certains établissements. La direction est d'avis que ces réclamations sont non fondées et, en conséquence, aucune provision n'a été inscrite aux livres à cet égard. Ces poursuites se répartissent comme suit entre les établissements :

UQAM	<u>239</u>
ÉTS	587
UQTR	<u>555</u>
	<u>1 381</u>

j) Une plainte a été déposée auprès de la Commission de l'équité salariale relativement au calcul des ajustements salariaux pour certaines catégories d'emplois. L'issue de cette plainte ne peut être déterminée et il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant des décaissements qui pourraient éventuellement résulter de cette plainte; par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers consolidés.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

19 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

k) Cautionnement et lettres de garantie bancaire

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'UQAM s'est portée garante, au bénéfice de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde négatif du fonds général de la Fondation, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$.

L'UQAC cautionne, conjointement avec d'autres sociétaires, un emprunt bancaire de La Centrale de Chauffage S.E.N.C. jusqu'à concurrence de 400 000 \$. Au 30 avril 2014, le solde de cet emprunt est nul. Elle a également un effet à payer de la Corporation d'aide au Pavillon sportif de l'UQAC (CAPS) jusqu'à concurrence de 426 454 \$. Au 30 avril 2014, cet effet à payer totalise 27 079 \$. Finalement, elle a consenti un cautionnement pour un effet à payer de la CAPS jusqu'à concurrence d'un montant de 150 000 \$. Le solde de cet effet à payer s'établit à 98 588 \$ au 30 avril 2014.

L'UQO se porte garante d'une marge de crédit de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais jusqu'à un montant de 300 000 \$. La marge de crédit est inutilisée au 30 avril 2014 (idem en 2013).

L'UQAR cautionne, conjointement avec deux autres corporations, un emprunt bancaire du Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM) pour un montant maximum représentant 50 % du solde de l'emprunt. Au 30 avril 2014, le solde de l'emprunt est de 633 050 \$. Elle se porte également garante des marges de crédit de 100 000 \$ de RÉFORMAR (organisme contrôlé) et du Centre interdisciplinaire de développement en cartographie des océans (CIDCO). Au 30 avril 2014, ces marges de crédit ne sont pas utilisées.

l) Un recensement effectué démontre que l'UQAC et l'UQAM sont propriétaires de terrains contaminés. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, elles pourraient être tenues de réaliser des travaux de décontamination. Les coûts estimatifs de ces travaux de décontamination ont été comptabilisés à titre de passif. Un compte à recevoir égal au passif a également été comptabilisé, puisque le gouvernement du Québec a signifié qu'il assumera les coûts relativement à ces terrains. En raison des difficultés inhérentes à l'estimation des coûts de décontamination, il subsiste une incertitude relative à la mesure à l'égard de ce passif.

m) L'Université fait l'objet de griefs logés par les syndicats de ses établissements, dont les salariés participent au Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ). Ceux-ci concernent l'indexation des rentes du RRUQ. L'issue du litige ne peut être déterminée et le montant de perte éventuelle pouvant résulter de ce litige ne peut être estimé de façon fiable et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

20 - RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées pour les besoins de la comptabilité au 30 avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du Programme supplémentaire de retraite (PSR) pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2010 avec extrapolation au 30 avril 2014 pour les coûts constatés dans l'année financière 2013-2014. Les évaluations actuarielles les plus récentes pour le RRUQ, les régimes d'assurance collective et de prestations de départ aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 mars 2012 avec extrapolation au 30 avril 2014.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs et des montants inscrits dans les états financiers consolidés

	RRUQ		Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	(4 498 704)	(4 544 263)	(14 143)	(14 534)	(48 075)	(48 516)	(205 464)	(190 923)
Valeur marchande des actifs du régime	3 169 226	2 789 965	–	–	–	–	–	–
Solde des montants non amortis	435 350	1 003 194	1 064	2 412	(4 021)	(915)	62 413	49 793
Passif au titre des prestations constituées	(894 128)	(751 104)	(13 079)	(12 122)	(52 096)	(49 431)	(143 051)	(141 130)

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	2014	2013
	\$	\$
RRUQ	197 690	193 245
Régime de retraite – PSR	1 350	1 106
Régime d'assurance collective	4 124	3 860
Régime de prestations de départ	21 810	20 547

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

20 - RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	RRUQ		Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	%	%	%	%	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées								
Taux d'actualisation	4,50	4,00	4,50	4,00	3,50	3,00	3,50	3,00
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Coût des prestations								
Taux de rendement prévu à long terme sur les actifs du régime	6,25	5,75	–	–	–	–	–	–
Taux d'actualisation	4,00	4,50	4,00	4,50	3,00	3,25	3,00	3,25
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2014	2013
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	7,50 %	7,80 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	5,30 %	5,30 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2022	2022

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

21 - ORGANISMES APPARENTÉS

Les états financiers des organismes apparentés aux universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche de l'Université sont annexés ou inclus en notes aux états financiers de ceux-ci.

En plus des opérations entre apparentés présentées distinctement aux états financiers consolidés, l'Université est apparentée à tous les ministères et aux fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ses apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers consolidés.

L'Université détient soit le contrôle, un intérêt économique ou exerce une influence notable sur les organismes suivants :

UQAM :

- Fondation de l'Université du Québec à Montréal

UQTR :

- Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières
- CIPP inc.
- Corporation du sport interuniversitaire de l'UQTR

UQAC :

- Corporation d'aide au pavillon sportif de l'UQAC
- Consortium de recherche en exploration minérale (CONSOREM)
- Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale
- La fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

UQAR :

- Fondation de l'Université du Québec à Rimouski inc.
- Les logements étudiants de l'UQAR
- REFORMAR

UQO :

- Fondation de l'Université du Québec en Outaouais
- Corporation des services universitaires de l'Outaouais et des Laurentides

UQAT :

- Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

21 - ORGANISMES APPARENTÉS (suite)

INRS :

- Fondation Armand-Frappier
- Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier
- Centre de développement des biotechnologies de Laval s.e.c.
- 9110-5528 Québec inc.

ÉTS :

- Centre de l'entrepreneurship technologique de l'ÉTS (CENTECH)
- ISR technologies inc.

UQSS :

- Les presses de l'Université du Québec (PUQ)
- Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ)
- Fondation de l'Université du Québec (FUQ)

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les placements et des dettes à long terme portant intérêt à taux fixe exposent l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et des dettes à long terme portant intérêt à taux variable exposent l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université conclut des contrats de swap visant à couvrir le risque de flux de trésorerie auquel elle est exposée, en vertu desquels elle échange son taux d'intérêt variable contre un taux fixe couvrant un emprunt à taux variable, tel que décrit à la note 18.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

22 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

La valeur comptable aux bilans consolidés des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

– Débiteurs (droits de scolarité et autres) :

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

– Subventions et réclamations à recevoir :

L'Université juge que le risque de crédit pour ces actifs est faible, car ils sont à recevoir du MESRS et d'organismes externes reconnus.

L'Université est également exposée au risque de crédit en raison du fait qu'elle se porte garante d'autres parties, comme il est détaillé à la note 19.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

La valeur comptable des actifs financiers de l'Université qui sont évalués au coût après amortissement totalise 693 400 000 \$ (740 829 000 \$ en 2013), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 10 907 000 \$ (8 456 000 \$ en 2013).

Passifs financiers garantis

Au 30 avril 2014, la valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 1 575 638 \$.

23 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Après la fin d'exercice, l'UQAR s'est engagée en vertu de contrats pour un montant de 1 461 112 \$ pour des travaux d'amélioration de ses immobilisations corporelles qui seront effectués au cours de l'exercice 2014-2015.

Notes complémentaires

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars, sauf dans le texte)

23 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN (suite)

En date du 30 septembre 2014, l'UQTR a signé un bail avec la Ville de Drummondville relativement au campus universitaire. Le bail est consenti pour une durée initiale de 72 mois débutant à la plus tardive des dates suivantes soit le 1er juillet 2015 ou la date à laquelle les lieux loués seront livrés à l'Université. L'UQTR pourra renouveler le bail à quatre reprises, les trois premières périodes de renouvellement étant d'une durée de 60 mois chacune et la dernière étant d'une durée de 48 mois. Le loyer de base annuel sera de 1 531 400 \$ et indexé d'un pourcentage égal à la moyenne des IPC annuels.

24 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Bilan synoptique

au 30 avril 2014

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2014 Total	2013 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF														
Court terme														
Encaisse	-	18 724	2 246	1 244	7 175	-	11 686	-	19 385	5 214	4 608	-	70 282	81 798
Placements (note 10)	-	-	-	-	-	-	19 673	-	-	-	-	-	19 673	19 163
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	72 764	45 049	16 010	14 890	14 953	11 578	13 133	8 831	17 028	10 544	140 613	(138 760)	226 633	206 647
Avances interfonds	-	-	1 708	-	2 512	-	-	-	-	-	-	-	4 220	8 153
Stocks et frais payés d'avance	4 764	342	345	21	60	60	898	186	1 793	892	33	-	9 394	7 346
	77 528	64 115	20 309	16 155	24 700	11 638	45 390	9 017	38 206	16 650	145 254	(138 760)	330 202	323 107
Long terme														
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	9 726	714	1 687	651	316	-	1 397	231	12 174	676	-	(6 951)	20 621	12 885
Avantage lié au bail (note 11)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 895	-	-	2 895	2 006
Frais différés	856	-	-	-	-	-	-	195	-	-	-	-	1 051	1 298
Placements (note 10)	-	-	180	-	-	-	-	-	62	23	7 491	-	7 556	5 741
	88 110	64 829	22 176	16 806	25 016	11 638	46 787	9 443	50 442	20 244	152 745	(145 711)	362 525	345 037
PASSIF														
Court terme														
Découvert bancaire	857	-	-	-	-	476	-	145	-	-	-	-	1 478	1 125
Emprunts bancaires (note 14)	45 000	23 066	-	4 000	18 500	-	-	3 159	-	-	6 473	-	100 198	84 253
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 15)	45 627	33 956	17 057	8 724	9 004	8 077	9 574	6 797	19 975	10 328	141 425	(138 021)	172 523	179 830
Apports reportés	-	-	1 805	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 805	2 045
Produits reportés	1 697	1 966	235	837	837	1 288	473	950	2 615	991	135	-	11 187	9 788
Avances interfonds	102 873	5 818	12 610	7 543	6 422	6 096	39 554	1 247	4 347	3 995	1 556	(739)	191 322	178 985
	196 054	64 806	31 472	20 502	34 763	15 937	49 601	12 298	26 937	15 314	149 589	(138 760)	478 513	456 026
Long terme														
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 15)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 951	(6 951)	-	81
Passif au titre des prestations constituées (note 20)	75 753	34 941	21 913	14 268	9 871	8 161	12 881	4 803	16 164	6 457	3 014	894 128	1 102 354	953 787
	271 807	99 747	53 385	34 770	44 634	24 098	62 482	17 101	43 101	21 771	159 554	748 417	1 580 867	1 409 894
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)														
Non grevés d'affectations														
	(214 535)	(38 408)	(31 792)	(18 451)	(20 964)	(12 495)	(17 962)	(8 663)	7 341	(4 456)	(13 409)	(894 128)	(1 267 922)	(1 114 504)
Grevés d'affectations														
Origine interne (note 7)	30 838	3 490	583	487	1 346	35	2 267	1 005	-	2 929	6 600	-	49 580	49 647
	(183 697)	(34 918)	(31 209)	(17 964)	(19 618)	(12 460)	(15 695)	(7 658)	7 341	(1 527)	(6 809)	(894 128)	(1 218 342)	(1 064 857)
	88 110	64 829	22 176	16 806	25 016	11 638	46 787	9 443	50 442	20 244	152 745	(145 711)	362 525	345 037

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	C.S.C.	Réseau	Ajustements	2014 Total	2013 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits																
Droits de scolarité	69 706	23 880	11 613	10 725	11 831	4 274	1 734	6 177	20 604	6 316	–	–	–	–	166 860	160 725
Subventions																
Gouvernement du Québec																
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS)	292 045	116 796	67 696	60 498	58 027	35 161	51 995	15 724	86 323	31 636	11 242	1 587	2 736	–	831 466	770 270
Autres	1 317	94	592	582	276	95	11	3 680	–	311	3	–	–	–	6 961	5 872
Gouvernement du Canada	4 118	1 697	2 931	1 621	708	–	3 824	–	1 889	317	–	–	–	–	17 105	17 189
Autres	–	468	444	–	429	397	–	1 503	645	–	–	–	–	–	3 886	3 298
Entreprises auxiliaires	17 407	2 201	983	817	–	–	415	130	12 139	181	–	–	–	–	34 273	31 425
Dons	–	51	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	51	10
Autres produits	35 606	13 304	8 046	3 778	7 732	3 861	8 780	3 263	6 365	7 995	10 437	837	4 111	(7 669)	106 446	104 868
Frais indirects de recherche	3 372	527	1 329	251	–	315	2 032	205	362	408	–	–	–	–	8 801	8 292
Produits nets de placements (note 5)	335	116	–	95	81	–	734	37	121	126	123	–	1 304	–	3 072	2 554
Contribution des établissements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3 110	5 790	(8 900)	–	–
	423 906	159 134	93 634	78 367	79 084	44 103	69 525	30 719	128 448	47 290	21 805	5 534	13 941	(16 569)	1 178 921	1 104 503
Charges																
Enseignement et recherche	258 682	100 639	57 997	50 785	46 333	28 914	35 552	15 132	60 558	32 413	2 776	–	3 505	(3 940)	689 346	660 697
Services à la collectivité	5 276	2 544	1 624	182	920	455	–	9 197	7 196	689	–	–	–	–	28 083	29 125
Recherche subventionnée	7 856	1 403	2 494	2 298	675	447	–	–	3 668	795	–	–	–	–	19 636	18 020
Bibliothèque	13 965	5 055	3 410	2 406	3 472	964	1 406	1 008	1 999	620	1 176	–	629	(135)	35 975	34 945
Audiovisuel	5 304	7 387	260	–	568	716	–	–	666	1 016	–	–	–	–	15 917	14 991
Informatique	10 601	–	3 996	3 347	2 536	1 414	2 205	1 248	6 476	1 991	287	5 063	–	(3 602)	35 562	35 357
Administration	46 184	18 436	8 731	8 875	7 826	4 228	9 141	3 793	11 186	6 300	6 717	–	6 403	(6 907)	130 913	125 148
Terrains et bâtiments	35 230	10 446	7 566	5 957	4 963	2 577	12 603	1 750	9 602	2 607	5 727	–	2 555	(1 985)	99 598	98 407
Services et aide aux étudiants	9 954	5 491	5 732	2 134	2 644	1 361	–	302	2 612	1 091	–	–	–	–	31 321	29 503
Entreprises auxiliaires	8 971	1 592	478	454	540	5	415	64	4 037	143	–	–	–	–	16 699	16 730
Avantages sociaux futurs	1 035	1 379	129	20	685	842	385	137	1 369	(380)	(57)	–	–	143 024	148 568	144 107
Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 6)	617	–	–	–	–	158	15	–	–	17	–	–	–	–	807	609
Autres charges																
Redressement des bases – UQ	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	129	–	129	139
Autres	948	160	–	–	–	–	2 166	–	–	40	–	–	–	–	3 314	4 164
	404 623	154 532	92 417	76 458	71 162	42 081	63 888	32 631	109 369	47 342	16 626	5 063	13 221	126 455	1 255 868	1 211 942
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autre produit (charges)	19 283	4 602	1 217	1 909	7 922	2 022	5 637	(1 912)	19 079	(52)	5 179	471	720	(143 024)	(76 947)	(107 439)
Autre produit (charges)																
Perte à la suite de la rétrocession des actifs du CIPP inc. (note 3)	–	(1 394)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 394)	–
Contribution – emprunt redressement des bases	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(500)	–	500	–	–	–
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	19 283	3 208	1 217	1 909	7 922	2 022	5 637	(1 912)	19 079	(52)	4 679	471	1 220	(143 024)	(78 341)	(107 439)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	1 716	(792)	(1 402)	798	3 085	1 628	3 934	(1 487)	15 437	(25)	514	770	7 506	(139 121)		

Renseignements supplémentaires

Fonds de fonctionnement

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	C.S.C.	Réseau	Ajustements	2014 Total	2013 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début, tels qu'établis	(172 858)	(34 564)	(31 166)	(18 400)	(18 979)	(12 571)	(15 309)	(5 480)	2 998	(780)	(930)	1 298	(7 012)	(751 104)	(1 064 857)	(893 733)
Redressements affectés aux exercices antérieurs (note 2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	640
Soldes de fonds (négatifs) au début redressés	(172 858)	(34 564)	(31 166)	(18 400)	(18 979)	(12 571)	(15 309)	(5 480)	2 998	(780)	(930)	1 298	(7 012)	(751 104)	(1 064 857)	(893 093)
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(196)	650	(454)	-	-	-
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	19 283	3 208	1 217	1 909	7 922	2 022	5 637	(1 912)	19 079	(52)	4 679	471	1 220	(143 024)	(78 341)	(107 439)
Virements interfonds (note 7)	(30 122)	(3 562)	(1 260)	(1 473)	(8 561)	(1 911)	(6 023)	(266)	(14 736)	(695)	(3 864)	(287)	(2 384)	-	(75 144)	(64 325)
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(183 697)	(34 918)	(31 209)	(17 964)	(19 618)	(12 460)	(15 695)	(7 658)	7 341	(1 527)	(311)	2 132	(8 630)	(894 128)	(1 218 342)	(1 064 857)

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Bilan synoptique

au 30 avril 2014

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2014 Total	2013 Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
ACTIF															
Court terme									(5 480)	2 998					
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	2 435	319	5 232	1 595	317	3 296	6 082	197	5 270	339	-	-	25 082	26 332	
Avances interfonds	39 081	12 882	12 619	6 970	6 438	5 167	29 259	1 459	13 112	843	424	-	128 254	133 783	
Stocks et frais payés d'avance	142	-	-	-	-	-	101	-	-	-	-	-	243	163	
	41 658	13 201	17 851	8 565	6 755	8 463	35 442	1 656	18 382	1 182	424	-	153 579	160 278	
Long terme															
Frais différés	45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45	-	
	41 703	13 201	17 851	8 565	6 755	8 463	35 442	1 656	18 382	1 182	424	-	153 624	160 278	
PASSIF															
Court terme															
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 15)	2 772	173	1 045	187	841	196	829	7	-	151	20	-	6 221	7 294	
Produits reportés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	489	
Apports reportés (note 16)	38 931	13 028	9 511	8 378	5 914	455	21 529	1 649	18 382	1 031	392	-	119 200	120 994	
	41 703	13 201	10 556	8 565	6 755	651	22 358	1 656	18 382	1 182	412	-	125 421	128 777	
Long terme															
Apports reportés (note 16)	-	-	-	-	-	7 812	-	-	-	-	-	-	7 812	10 860	
	41 703	13 201	10 556	8 565	6 755	8 463	22 358	1 656	18 382	1 182	412	-	133 233	139 637	
SOLDES DE FONDS															
Non grevés d'affectations	-	-	1 217	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 217	1 118
Grevés d'affectations															
Origine interne (note 7)	-	-	-	-	-	-	13 084	-	-	-	12	-	13 096	14 009	
Origine externe	-	-	6 078	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 078	5 514	
	-	-	7 295	-	-	-	13 084	-	-	-	12	-	20 391	20 641	
	41 703	13 201	17 851	8 565	6 755	8 463	35 442	1 656	18 382	1 182	424	-	153 624	160 278	

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2014 Total	2013 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits														
Subventions														
Gouvernement du Québec														
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS)	18 262	723	1 896	1 133	1 524	413	205	–	758	136	420	–	25 470	22 304
Autres	–	3 412	3 752	5 412	1 771	1 830	7 198	852	1 924	435	288	–	26 874	29 928
Gouvernement du Canada	27 469	6 450	5 591	6 274	2 696	1 790	14 111	–	8 107	862	–	–	73 350	68 545
Autres	–	5 219	325	4 494	477	6 504	6 313	1 618	9 470	1 150	–	–	35 570	34 572
Autres produits	14 309	–	10 329	–	970	–	10 921	–	–	(1)	–	–	36 563	38 451
Produits nets de placements (note 5)	–	–	–	–	–	–	34	–	–	–	–	–	34	54
	<u>60 040</u>	<u>15 804</u>	<u>21 893</u>	<u>17 313</u>	<u>7 438</u>	<u>10 537</u>	<u>38 782</u>	<u>2 470</u>	<u>20 259</u>	<u>2 582</u>	<u>743</u>	<u>–</u>	<u>197 861</u>	<u>193 854</u>
Charges														
Enseignement et recherche	–	–	1 371	–	793	270	37 292	1 125	467	9	743	–	42 070	41 416
Services à la collectivité	4 845	1 459	1 995	–	316	10 575	–	1 308	1 350	307	–	–	22 155	12 940
Recherche subventionnée	50 900	12 399	15 917	16 729	5 637	–	–	–	18 240	1 847	–	–	121 669	127 754
Bibliothèque	–	–	2	–	22	–	–	–	–	–	–	–	24	21
Informatique	–	–	–	–	19	–	–	–	–	–	–	–	19	–
Administration	–	–	–	–	–	–	–	37	–	–	–	–	37	30
Terrains et bâtiments	–	–	–	–	69	–	–	–	–	–	–	–	69	–
Services et aide aux étudiants	–	1 106	519	333	582	–	–	–	202	7	–	–	2 749	2 762
Frais indirects de recherche	3 372	527	1 329	251	–	315	2 032	–	–	408	–	–	8 234	7 724
Autres charges	–	–	–	–	–	–	129	–	–	4	–	–	133	79
	<u>59 117</u>	<u>15 491</u>	<u>21 133</u>	<u>17 313</u>	<u>7 438</u>	<u>11 160</u>	<u>39 453</u>	<u>2 470</u>	<u>20 259</u>	<u>2 582</u>	<u>743</u>	<u>–</u>	<u>197 159</u>	<u>192 726</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>923</u>	<u>313</u>	<u>760</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>(623)</u>	<u>(671)</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>702</u>	<u>1 128</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	1 053	448	1 006	–	–	(883)	(496)	–	–	–	–	–		

Renseignements supplémentaires

Fonds avec restrictions

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2014 Total	2013 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	(5 480)	2 998	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	–	–	6 632	–	–	–	13 997	–	–	–	12	–	20 641	20 213
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	923	313	760	–	–	(623)	(671)	–	–	–	–	–	702	1 128
Virements interfonds (note 7)	(923)	(313)	(97)	–	–	623	(242)	–	–	–	–	–	(952)	(700)
Soldes de fonds à la fin	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>7 295</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>13 084</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>–</u>	<u>12</u>	<u>–</u>	<u>20 391</u>	<u>20 641</u>

Renseignements supplémentaires
Fonds des immobilisations
Bilan synoptique

au 30 avril 2014

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2014 Total	2013 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF														
Court terme														
Encaisse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 656	-	2 656	1 962
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	13 777	2 116	4 688	650	1 665	2 561	3 210	213	3 762	253	15 221	(12 909)	35 207	45 575
Avances interfonds	63 792	-	-	573	-	991	10 655	-	-	3 152	1 132	(739)	79 556	55 264
Stocks et frais payés d'avance	134	-	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	149	15
	<u>77 703</u>	<u>2 116</u>	<u>4 688</u>	<u>1 223</u>	<u>1 665</u>	<u>3 552</u>	<u>13 880</u>	<u>213</u>	<u>3 762</u>	<u>3 405</u>	<u>19 009</u>	<u>(13 648)</u>	<u>117 568</u>	<u>102 816</u>
Long terme														
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	3 677	-	595	2 282	-	13 342	-	-	6 856	-	965 649	(764 407)	227 994	287 669
Placements (note 10)	30 116	-	-	-	-	-	338	-	-	-	-	-	30 454	28 849
Immobilisations corporelles (note 12)	566 580	144 514	108 744	108 009	105 663	63 609	231 441	12 577	323 093	14 427	96 455	-	1 775 112	1 742 049
Immobilisations incorporelles (note 13)	9 510	1 991	320	536	1 796	329	1 379	943	320	1 338	709	-	19 171	23 608
Frais différés	311	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	311	-
	<u>687 897</u>	<u>148 621</u>	<u>114 347</u>	<u>112 050</u>	<u>109 124</u>	<u>80 832</u>	<u>247 038</u>	<u>13 733</u>	<u>334 031</u>	<u>19 170</u>	<u>1 081 822</u>	<u>(778 055)</u>	<u>2 170 610</u>	<u>2 184 991</u>
PASSIF														
Court terme														
Emprunts bancaires (note 14)	-	3 934	-	-	-	-	4 000	-	-	6 500	78 927	-	93 361	91 984
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 15)	5 673	2 349	2 111	882	1 202	165	1 553	88	1 180	87	27 343	(13 638)	28 995	25 894
Apports reportés	-	-	213	-	-	-	-	-	-	-	-	-	213	67
Passifs environnementaux	-	-	1 722	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 722	1 777
Tranche de la dette échéant à moins de un an (note 17)	20 917	2 311	1 380	1 631	1 814	2 163	5 192	10	4 680	-	199 356	(10)	239 444	307 860
Avances interfonds	-	7 068	1 531	-	2 528	-	-	212	19 173	-	-	-	30 512	19 975
	<u>26 590</u>	<u>15 662</u>	<u>6 957</u>	<u>2 513</u>	<u>5 544</u>	<u>2 328</u>	<u>10 745</u>	<u>310</u>	<u>25 033</u>	<u>6 587</u>	<u>305 626</u>	<u>(13 648)</u>	<u>394 247</u>	<u>447 557</u>
Long terme														
Passifs environnementaux	-	-	-	1 830	-	-	-	-	3 875	-	-	-	5 705	8 325
Dettes à long terme (note 17)	154 117	13 868	7 509	24 685	22 556	13 203	38 506	469	102 873	-	765 318	(469)	1 142 635	1 097 844
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 18)	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 521	-	8 596	12 013
Apports reportés (note 16)	347 321	100 141	91 848	71 768	61 632	61 253	145 394	11 990	155 431	9 095	2 671	(763 938)	294 606	315 897
	<u>528 103</u>	<u>129 671</u>	<u>106 314</u>	<u>100 796</u>	<u>89 732</u>	<u>76 784</u>	<u>194 645</u>	<u>12 769</u>	<u>287 212</u>	<u>15 682</u>	<u>1 082 136</u>	<u>(778 055)</u>	<u>1 845 789</u>	<u>1 881 636</u>
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)														
Grevés d'affectations														
Origine interne (note 7)	51 439	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51 439	54 209
Investis en immobilisations	108 355	18 950	8 033	11 254	19 392	4 048	52 393	964	46 819	3 488	(314)	-	273 382	249 146
	<u>159 794</u>	<u>18 950</u>	<u>8 033</u>	<u>11 254</u>	<u>19 392</u>	<u>4 048</u>	<u>52 393</u>	<u>964</u>	<u>46 819</u>	<u>3 488</u>	<u>(314)</u>	<u>-</u>	<u>324 821</u>	<u>303 355</u>
	<u>687 897</u>	<u>148 621</u>	<u>114 347</u>	<u>112 050</u>	<u>109 124</u>	<u>80 832</u>	<u>247 038</u>	<u>13 733</u>	<u>334 031</u>	<u>19 170</u>	<u>1 081 822</u>	<u>(778 055)</u>	<u>2 170 610</u>	<u>2 184 991</u>

Renseignements supplémentaires
Fonds des immobilisations
Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2014 Total	2013 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits														
Subventions														
Gouvernement du Québec														
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS)	23 609	5 067	4 949	4 666	2 573	786	4 845	725	3 629	1 226	32 746	-	84 821	90 295
Autres	-	338	217	530	184	1 592	2 302	94	510	(4)	1 213	-	6 976	6 850
Gouvernement du Canada	1 157	1 006	1 941	2 716	387	1 212	5 059	-	2 674	100	-	-	16 252	13 559
Autres	653	387	676	346	133	114	1 157	9	992	3	-	-	4 470	6 958
Autres produits	61	-	3	116	4	44	58	-	204	-	86	-	576	1 028
Produits nets de placements (note 5)	1 629	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25	-	1 654	1 588
	<u>27 109</u>	<u>6 798</u>	<u>7 786</u>	<u>8 374</u>	<u>3 281</u>	<u>3 748</u>	<u>13 421</u>	<u>828</u>	<u>8 009</u>	<u>1 325</u>	<u>34 070</u>	<u>-</u>	<u>114 749</u>	<u>120 278</u>
Charges														
Enseignement et recherche	-	-	-	-	-	-	172	-	-	4	-	-	176	154
Terrains et bâtiments	-	-	-	-	-	-	713	-	-	10	-	-	723	2 056
Frais d'intérêts et autres frais financiers (note 6)	10 486	79	320	1 513	1 784	458	1 944	25	5 218	46	35 464	-	57 337	60 179
Frais de gestion et d'émission de la dette à long terme	-	-	-	-	-	16	-	-	-	-	-	-	16	-
Amortissement des immobilisations corporelles	32 433	9 885	8 798	7 549	4 730	3 655	15 911	763	13 757	1 446	3 953	-	102 880	88 463
Amortissement de l'autre actif	5 043	1 084	53	216	753	54	-	426	-	403	-	-	8 032	21 085
Biens sous le seuil de capitalisation	1 527	63	-	138	4	-	45	93	-	23	28	-	1 921	1 412
Biens de nature non capitalisable	-	-	129	368	-	130	-	-	-	-	-	-	627	503
Autres charges	-	-	-	-	-	-	(159)	-	-	-	1 027	-	868	858
	<u>49 489</u>	<u>11 111</u>	<u>9 300</u>	<u>9 784</u>	<u>7 271</u>	<u>4 313</u>	<u>18 626</u>	<u>1 307</u>	<u>18 975</u>	<u>1 932</u>	<u>40 472</u>	<u>-</u>	<u>172 580</u>	<u>174 710</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)	<u>(22 380)</u>	<u>(4 313)</u>	<u>(1 514)</u>	<u>(1 410)</u>	<u>(3 990)</u>	<u>(565)</u>	<u>(5 205)</u>	<u>(479)</u>	<u>(10 966)</u>	<u>(607)</u>	<u>(6 402)</u>	<u>-</u>	<u>(57 831)</u>	<u>(54 432)</u>
Autres produits (charges)														
Gain (perte) sur la cession ou la radiation d'immobilisations	-	15	-	(37)	-	-	(7)	-	-	-	-	-	(29)	(2 732)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 18)	375	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 042	-	3 417	(723)
	<u>375</u>	<u>15</u>	<u>-</u>	<u>(37)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(7)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 042</u>	<u>-</u>	<u>3 388</u>	<u>(3 455)</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(22 005)</u>	<u>(4 298)</u>	<u>(1 514)</u>	<u>(1 447)</u>	<u>(3 990)</u>	<u>(565)</u>	<u>(5 212)</u>	<u>(479)</u>	<u>(10 966)</u>	<u>(607)</u>	<u>(3 360)</u>	<u>-</u>	<u>(54 443)</u>	<u>(57 887)</u>
Insuffisance des produits sur les charges de l'exercice précédent	<u>(24 260)</u>	<u>(4 322)</u>	<u>(1 494)</u>	<u>(1 194)</u>	<u>(4 187)</u>	<u>(516)</u>	<u>(3 668)</u>	<u>(491)</u>	<u>(9 416)</u>	<u>(512)</u>	<u>(7 827)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Renseignements supplémentaires

Fonds des immobilisations

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(non audité – en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	TÉLUQ	UQ	Ajustements	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	Total	Total
Soldes de fonds (négatifs) au début, tels qu'établis	150 754	20 469	7 490	10 793	14 821	3 563	40 785	1 177	43 037	3 400	(3 489)	–	292 800	284 253
Redressements affectés aux exercices antérieurs (note 2)	–	–	–	–	–	–	10 555	–	–	–	–	–	10 555	10 817
Soldes de fonds (négatifs) au début redressés	150 754	20 469	7 490	10 793	14 821	3 563	51 340	1 177	43 037	3 400	(3 489)	–	303 355	295 070
Insuffisance des produits sur les charges	(22 005)	(4 298)	(1 514)	(1 447)	(3 990)	(565)	(5 212)	(479)	(10 966)	(607)	(3 360)	–	(54 443)	(57 887)
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	–	–	–	435	–	–	–	–	–	–	–	–	435	248
Perte à la suite de la rétrocession des actifs du CIPP inc. (note 3)	–	(1 109)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 109)	–
Virements interfonds (note 7)	31 045	3 888	2 057	1 473	8 561	1 050	6 265	266	14 748	695	6 535	–	76 583	65 924
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	159 794	18 950	8 033	11 254	19 392	4 048	52 393	964	46 819	3 488	(314)	–	324 821	303 355

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Bilan synoptique

au 30 avril 2014

(non audité – en milliers de dollars)

						2014	2013
	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
Court terme							
Encaisse	–	627	–	45	961	1 633	9 781
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	–	107	300	40	84	531	187
Placements (note 10)	–	–	–	249	–	249	1 585
Avances interfonds	4	14 852	–	–	10 408	25 264	15 744
	4	15 586	300	334	11 453	27 677	27 297
Long terme							
Placements (note 10)	330	18 980	–	8 567	211	28 088	23 745
	334	34 566	300	8 901	11 664	55 765	51 042
PASSIF							
Court terme							
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 15)	–	3 827	–	–	22	3 849	3 983
Apports reportés	–	–	–	1 196	7 833	9 029	8 412
Avances interfonds	–	15 038	62	360	–	15 460	13 984
	–	18 865	62	1 556	7 855	28 338	26 379
SOLDES DE FONDS							
Grevés d'affectations							
Origine interne (note 7)	–	–	238	–	3 809	4 047	3 284
Origine externe	334	15 701	–	7 345	–	23 380	21 379
	334	15 701	238	7 345	3 809	27 427	24 663
	334	34 566	300	8 901	11 664	55 765	51 042

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Évolution des soldes de fonds synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(non audité – en milliers de dollars)

						2014	2013
	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	344	14 019	–	7 016	3 284	24 663	22 541
Apports reçus à titre de dotation	–	1 090	–	329	–	1 419	1 429
Excédent des produits par rapport aux charges	3	1 292	–	–	537	1 832	1 592
Virements interfonds (note 7)	(13)	(700)	238	–	(12)	(487)	(899)
Soldes de fonds à la fin	334	15 701	238	7 345	3 809	27 427	24 663

Renseignements supplémentaires

Fonds de dotation

Produits et charges synoptiques

pour l'exercice terminé le 30 avril 2014

(non audité – en milliers de dollars)

						2014	2013
	UQTR	UQAC	UQAT	INRS	ÉTS	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Subvention							
Autres	–	–	1 350	–	–	1 350	–
Produits nets de placements (note 5)							
Dons	3	474	–	–	247	724	561
Autres produits	–	1 558	–	–	–	1 558	1 508
	3	2 032	1 350	–	1 340	1 340	1 545
	3	2 032	1 350	–	1 587	4 972	3 614
Charges							
Enseignement et recherche							
Recherche subventionnée	–	–	1 350	–	–	1 350	–
Services à la collectivité	–	181	–	–	–	181	20
Administration	–	155	–	–	–	155	246
Services et aide aux étudiants	–	404	–	–	–	404	433
	–	740	–	–	1 050	3 140	2 022
Excédent des produits par rapport aux charges	3	1 292	–	–	537	1 832	1 592
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent							
	(9)	1 678	–	–	(77)		



Le papier utilisé dans ce document est entièrement fabriqué au Québec.

Les pages intérieures sont imprimées sur du papier certifié Éco-logo contenant 100 % de fibres postconsommation et fabriqué à partir d'énergie renouvelable.

Le réseau de l'Université du Québec



www.uquebec.ca